



AVIS GÉNÉRAL

Les documents faisant partie de l'ordre du jour ci-joint, ont force de la loi, que s'ils ont été entérinés par le Conseil municipal.

Prière de vérifier auprès de l'administration si des modifications et/ou des retraites de sujets ont été effectués.

DIFFUSION EN DIRECT SUR YOUTUBE

Nous encourageons les membres du public de visionner les délibérations du conseil en direct sur la chaîne YouTube de La Nation du confort de leur maison.

Vous pouvez visiter la [chaîne YouTube de La Nation](#) pour visionner les réunions.

En raison de l'espace limité, une inscription pour réserver une place est fortement recommandé afin d'assister à une réunion en présentiel. Si vous voulez réserver un siège, veuillez communiquer avec le bureau de la Greffe au 613-764-5444, poste 242 ou par courriel à janglois-caisse@nationmun.ca.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Vous pouvez soumettre vos questions ou commentaires portant sur l'un des sujets à l'ordre du jour en remplissant notre formulaire en ligne avant midi le jour de la réunion : <https://nationmun.ca/conseil-et-employes/conseil/proces-verbaux-et-ordres-du-jour#questions>.



Corporation de la municipalité de La Nation Ordre du jour

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2023-18

Type : Ordinaire

Date : 14 août 2023

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de Ville, 958 Route 500 W, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Vidéo : la réunion du Conseil sera diffusée en direct sur [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

16h30 : 8.1.1 États financiers 2022 et présentation de l'auditeur

17h30 : Réunion publique de zonage

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Déclaration de conflit d'intérêt

5. Session Huis clos

6. Adoption des procès-verbaux des séances précédentes

6.1 Procès-verbal de la réunion de conseil ordinaire tenue le 24 juillet 2023

7. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

8. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8.1 Nadia Knebel, Trésorière

8.1.1 États financiers 2022 et présentation de l'auditeur

8.1.2 Rapport F-12-2023 – Emprunt temporaire avec Investissement Ontario et emprunt à long terme

8.1.3 Rapport F-14-2023 – Frais de redevances 2022

8.1.4 Rapport F-06-2023 – Rapport annuel du service du bâtiment

8.1.5 Rapport F-13-2023 – Réserve, Fonds de réserve et Revenu reporté

8.2 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

8.2.1 Rapport RE-13-2023 – Projet de remplacement du plancher de l'aréna du Centre récréatif de St-Isidore

8.2.2 Rapport RE-14-2023 – Profits du bar de la Journée communautaire de Limoges

8.2.3 Rapport RE-15-2023 – Politiques d'attributions et de location de glace et terrains et tarifs de location des salles communautaires pour 2024

9. Avis de motions proposées

10. Affaires découlant des réunions précédentes

11. Délégations

12. Règlements municipaux

12.1 Règlement 91-2023 – Changement de zonage, Partie de lot 15, Concession 5, ancien Canton de Cambridge – modification au règlement 2-2006

12.2 Règlement 92-2023 – Changement de zonage, Partie de lot 28, Concession 2, ancien Canton de Cambridge, modification au règlement 2-2006

12.3 Règlement 94-2023 – Pour nommer un Chef pompier adjoint et abroger le règlement 140-2022

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

13.1 Comptes payables

14. Autres

14.1 Demande de don – Garderie des amis
Levée de fonds

14.2 Demande de don – Exposition d'art communautaire

14.3 Demande d'exemption au règlement sur le bruit – Patrick Lanthier
Réception de mariage

14.4 Demande de permis d'occasion spéciale – Ferme Albert Forgues
Journée portes-ouvertes

15. Rapports mensuels divers

15.1 BESO – Flambées en cours

15.2 Avis aux résidents – épandage de biosolides

15.2.1 Lots 9 & 10, Concession XX, Plantagenet

15.2.2 Lots 9 & 10, Concession XVII, Plantagenet

15.2.3 Lots 20 & 21, Concession XII, Plantagenet

15.2.4 Lots 3 à 5, Concession VIII, Cambridge

16. Correspondance

16.1 AMO – Watchfile

16.2 Ville de Woodstock – résolution au sujet des milieux de travail sécuritaire et respectueux

16.3 Infolettre

Un toit pour tous – prévention de l'itinérance Prescott-Russell

16.4 Cité de Clarence-Rockland – Résolution au sujet d'une étude sur la rivière des Outaouais

17. Événements à venir

17.1 du 25 au 27 août 2023 – Foire de Riceville

17.2 27 août 2023 – Portes ouvertes, Église St-Bernard à Fournier

17.3 28 août 2023 – Réunion de Conseil ordinaire

18. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

19. Ajournement



Corporation de la municipalité de La Nation Procès-verbal

Information de la réunion

Numéro de réunion : 2023-17

Type : Ordinaire

Date : 24 juillet 2023

Heure : 16h30

Endroit : Hôtel de Ville, 958 Route 500 W, Casselman, Ontario

Président : Francis Brière, Maire

Préparé par : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Vidéo : la réunion du Conseil sera diffusée en direct sur [YouTube](#)

Sujets à l'horaire précis :

16h30 : Délégation - Liste nominative et itinérance

Nadia Seguin, Coordinatrice de la stabilité du logement, Comtés Unis de Prescott & Russell

Manon Lalonde, Gestionnaire de cas, Services du logement, Service Ontario

Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, oui

Conseiller quartier 1 Tim Stewart, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Raymond Lalande, absence motivée

Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui

Conseillère quartier 6 Marjorie Drolet, participation par téléphone

Présence du personnel municipal

Josée Brizard, DG-Greffière

Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative
 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs
 Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs
 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme
 Nadia Knebel, Trésorière
 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et eaux usées (intérim)

Présence d'invités

Nadia Seguin, Coordinatrice, Stabilité du logement, Comtés Unis de Prescott-Russell
 Manon Lalonde, Gestionnaire de cas, Services du logement, Service Ontario

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution : 278-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

2. Modifications et additions à l'ordre du jour

Additions :

5.3 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et eaux usées (intérim)

5.3.1 Rapport WS-07-2023 – Nouvel employé

Section 239(2)

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

8.4 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et eaux usées (intérim)

8.4.1 Rapport WS-06-2023 Chambre à vanne – Forest Park

14.1 Demande d'exemption au règlement sur le bruit – Denis Champagne Événement de musique

Modification :

Aux sujets 8.1.1 et 12.1 : Le nom du règlement est modifié à : Nouveau règlement de frais et charges

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 279-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Aucune

5. Session Huis clos

Ajournement pour huis clos

Résolution : 292-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **17h39** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

- b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;
- c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;
- d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;
- k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Adoptée

Réouverture après huis clos

Résolution : 293-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **17h53**

Adoptée

5.1 Procès-verbaux des sessions à huis clos tenues le 26 juin et le 10 juillet 2023

5.1.1 Affaires découlant de procès-verbaux antérieurs

5.2 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

5.2.1 Rapport PLA-13-2023, Libération d'une condition de vente, acquisition de terrain

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

c) l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité ou le conseil local;

k) une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Résolution : 295-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à huis clos le 24 juillet 2023 par le Directeur de l'urbanisme rapport PLA-13-2023.

Adoptée

5.3 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et eaux usées (intérim)

5.3.1 Rapport WS-07-2023 – Nouvel employé

Section 239(2) Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

b) des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

d) les relations de travail ou les négociations avec les employés;

Résolution : 294-2023

Proposée par: Tim Stewart

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à huis clos le 24 juillet 2023 par le Directeur de l'eau et eaux usées (intérim) dans son rapport WS-07-2023.

Adoptée

6. Adoption des procès-verbaux des séances précédentes

6.1 Procès-verbal de la réunion de conseil ordinaire tenue le 10 juillet 2023

Résolution : 280-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de la réunion de Conseil tenue le 10 juillet 2023 soit adopté tel que modifié pour inclure un proposeur et un appuyeur à la résolution 264-2023 de la section 8.3.1 du procès-verbal concernant le rapport RE-11-2023 pour les assurances utilisateurs :

Proposé par : Daniel Boisvenue

Appuyée par : Danik Forgues

Qu'il soit aussi résolu que le vote enregistré reste tel quel.

Adoptée

7. Adoption des recommandations des comités du conseil municipal

8. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration

8.1 Nadia Knebel, Trésorière

8.1.1 Rapport F-11-2023 – Nouveau règlement de frais et charges

8.1.2 Radiation d'impôts fonciers

Résolution : 281-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que les impôts fonciers pour les propriétés à l'annexe « A » ci-jointes soient radiés selon l'article 354 de la loi municipale de l'Ontario 2001.

Adoptée

8.2 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

8.2.1 Rapport RE-12-2023 – Taux de location de glace pour le Centre récréatif de St-Isidore – Saisons 2023-2024 et 2024-2025

Résolution : 282-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 24 juillet 2023 par la Directrice des loisirs dans son rapport RE-12-2023.

Adoptée

8.3 Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

8.3.1 Rapport PLA-14-2023, Noms de rues pour trois lotissements

Résolution : 283-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 24 juillet 2023 par le Directeur de l'urbanisme dans son rapport PLA-14-2023.

Adoptée

8.3.2 Rapport PLA-15-2023, Règlement sur les poules résidentielles

8.4 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et eaux usées (intérim)

8.4.1 Rapport WS-06-2023 Chambre à vanne – Forest Park

Résolution : 284-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à sa réunion du 24 juillet 2023 par le Directeur de l'eau et eaux usées (intérim) dans son rapport WS-06-2023.

Adoptée

9. Avis de motions proposées

10. Affaires découlant des réunions précédentes

11. Délégations

11.1 Liste nominative et itinérance

Nadia Seguin, Coordinatrice de la stabilité du logement, Comtés Unis de Prescott & Russell

Manon Lalonde, Gestionnaire de cas, Services du logement, Service Ontario

12. Règlements municipaux

12.1 Règlement 88-2023 – Changements au règlement de frais et charges #60-2022

Résolution : 285-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le règlement n. 88-2023, tel que décrit à l'ordre du jour le 24 juillet 2023 soit lu et adopté en première, deuxième, et troisième lecture.

Adoptée

13. Approbation du rapport de variance et comptes fournisseurs

13.1 Comptes payables

Résolution : 286-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le conseil approuve les comptes payables jusqu'au 15 août 2023.

Pièce justificative 14 : **1 460 278.67 \$**

Adoptée

14. Autres

- 14.1** Demande de don – École St-Viateur – Regroupement Autisme Prescott-Russell, Utilisation du centre communautaire

Résolution : 287-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 2 300,00 \$ au Regroupement Autisme Prescott-Russell, provenant du compte de don des Comtés Unis de Prescott-Russell.

Adoptée

- 14.2** Demande de don – Maison Interlude
Campagne de financement 2023

Résolution : 288-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve de remettre un don de 950,00 \$ à Maison Interlude provenant des comptes de don suivants :

- 500,00 \$ du compte des don des Comtés Unis de Prescott-Russell
- 100,00 \$ du compte de don du quartier 1
- 50,00 \$ du compte de don du quartier 2
- 100,00 \$ du compte de don du quartier 3
- 100,00 \$ du compte de don du quartier 5
- 100,00 \$ du compte de don du quartier 6

Adoptée

- 14.3** Demande d'exemption au règlement sur le bruit – Événement Motocross et VTT Enduro Cross

Résolution : 289-2023

Proposée par: Daniel Boisvenue

Appuyée par: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande de Hubert Lacroix pour une exemption au règlement sur le bruit le 19 août 2023 entre 8h00 a.m. et 23h00 et

le 20 août 2023 entre 8h00 a.m. et 18h00 pour un événement de Motocross sur la rue Calypso à Casselman.

Adoptée

14.4 Demande d'exemption au règlement sur le bruit – Denis Champagne
Événement de musique

Résolution : 290-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande de Denis Champagne pour une exemption au règlement sur le bruit le 29 juillet 2023 entre 14h00 et minuit pour un événement de musique sur la rue Principale à St-Albert.

Adoptée

15. Rapports mensuels divers

15.1 BESO – Flambées en cours

16. Correspondance

16.1 AMO – Watchfile

16.2 Conservation Nation Sud – Tournoi de golf 2023

Résolution : 291-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que la correspondance telle que décrite à l'ordre du jour du 24 juillet 2023 soit reçue.

Adoptée

17. Événements à venir

17.1 30 juillet 2023 – Portes ouvertes, Église St-Bernard à Fournier

17.2 14 août 2023 – Réunion de Conseil ordinaire

17.3 25 au 27 août 2023 – Foire de Riceville

17.4 27 août 2023 – Portes ouvertes, Église St-Bernard à Fournier

17.5 28 août 2023 – Réunion de Conseil Ordinaire

18. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil

Résolution : 296-2023

Proposée par: Danik Forgues

Appuyée par: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le règlement no. 90-2023, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 24 juillet 2023, soit lu et adopté en 1^{re}, 2^e et 3^e lecture.

Adoptée

19. Ajournement

Résolution : 297-2023

Proposée par: Alain Mainville

Appuyée par: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 17h56.

Adoptée



Corporation de la Municipalité de la Nation

Rapport d'audit final remis au conseil municipal
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

COMMENCER



BDO



À l'attention du conseil municipal de Corporation de la Municipalité de la Nation

Nous sommes heureux de vous faire part des résultats de notre audit des états financiers consolidés de la Corporation de la Municipalité de la Nation (la municipalité) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Le rapport final ci-joint présente notre approche à l'égard de votre audit et aborde, entre autres, les risques importants ainsi que la nature, l'étendue et les résultats de nos travaux d'audit. Nous ferons également état des déficiences importantes du contrôle interne que nous aurions relevées au cours de notre audit et confirmerons de nouveau notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous avons obtenu certaines déclarations de la direction, soit par la voie d'entretiens ou par écrit. Nous avons recueilli ces déclarations dans les documents de travail de l'audit.

L'environnement commercial a subi des bouleversements qui ont touché tout le monde pendant la pandémie de COVID-19. Les flux de trésorerie, la stratégie et les opérations ont dû être repensés. À titre d'auditeurs, nous nous sommes servis de nos outils d'audit numériques pour garder le contact, que ce soit entre nous, avec la direction ou avec vous.

Nous sommes impatients de discuter de nos conclusions d'audit avec vous. Entre-temps, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022



Table des matières

1	Aperçu de l'audit	4
2	Statut de l'audit	5
3	Constatations de l'auditeur	6
4	Questions relatives au contrôle interne	7
5	Écarts ajustés et non ajustés	8
6	Autres communications obligatoires	10
7	Notre méthode d'audit des états financiers	11
8	Notre approche d'audit : répondre aux besoins	13
9	Ensemble d'outils d'audit de BDO	15
10	Ressources recommandées	16
11	Annexes	18

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022



EMSEMBLE D'OUTILS D'AUDIT
NUMÉRIQUES DE BDO

APT Next Gen

Nous utilisons le logiciel et
outil de documentation APT
Next Gen pour sauver du
temps, simplifier nos
processus et réaliser des
audits sans support papier.

**EN SAVOIR
PLUS**

DÉCOUVRIR LA DIFFÉRENCE
NUMÉRIQUE





Aperçu de l'audit

Le seuil de signification préliminaire était de 740 000 \$. Le seuil de signification final demeure inchangé par rapport à notre évaluation préliminaire.

Nous avons pris connaissance d'un cas de fraude ayant une incidence sur la municipalité. Si vous avez eu connaissance de changements apportés aux processus ou d'autres cas de fraudes avérées, suspectées ou alléguées autre que le cas discuté spécifiquement avec la direction, veuillez nous en informer.

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes et nous n'avons connaissance d'aucune relation entre Corporation de la Municipalité de la Nation et notre cabinet qui peut raisonnablement être considérée comme susceptible d'avoir des incidences sur notre indépendance.



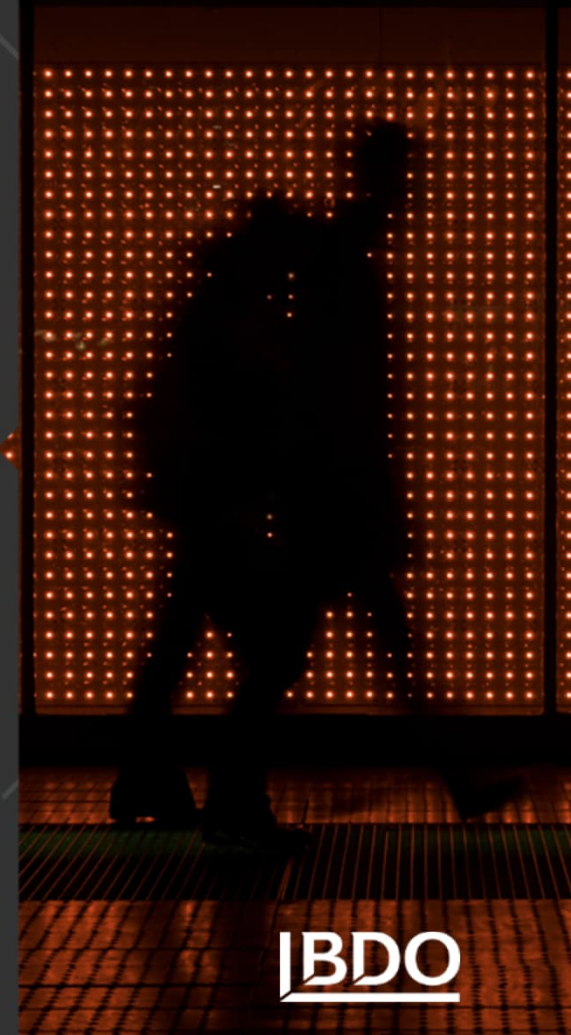
Annik Blanchard, CPA, CA

Adresse électronique :
ablanchard@bdo.ca

Ligne directe : (613) 690-2978

Statut de l'audit

- ▶ Nous avons pratiquement achevé notre audit des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.
- ▶ Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives.
- ▶ L'étendue des travaux réalisés était pratiquement identique à ce qui a été décrit dans notre rapport de la planification au conseil municipal daté du 14 février 2023.





Constatations de l'auditeur

Dans le cadre de notre communication continue avec vous, nous sommes tenus de vous faire part de nos points de vue sur les aspects qualitatifs importants des méthodes comptables de la municipalité, y compris les politiques, les estimations comptables et la présentation de l'information des états financiers consolidés. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'explorer ces sujets en profondeur et de répondre à vos questions. Voici un résumé des principaux sujets de discussion :

Postes des états financiers	Risques relevés	Constatations de l'auditeur
Comptabilisation des produits	Selon les normes d'audit canadiennes, les audits doivent comporter un risque important en matière de comptabilisation des produits.	Nous avons analysé les politiques de constatation et la façon dont elles sont appliquées dans les opérations quotidiennes de la municipalité. Nous avons examiné les entrées de journal et les ajustements apportés aux revenus fiscaux et aux redevances d'usage et nous avons envoyé des confirmations externes. Aucun problème n'a été soulevé.
Passif concernant les sites contaminés	Risque que le passif lié aux sites contaminés ne soit pas enregistré correctement à la fin de l'exercice.	Nous avons examiné la liste des sites potentiellement contaminés ; retracé aux pièces justificatives ; et nous avons interrogé spécifiquement sur les nouvelles propriétés acquises au cours de l'année et les contaminants potentiels. Nous avons également évalué le processus utilisé par la direction concernant l'identification des passifs potentiels. Aucune incidence de notée.
Dérogation des contrôles par la direction	Le dépassement des contrôles par la direction est un risque standard dans toutes les audits.	Nous avons examiné les entrées de journal tout au long de l'année. Aucun problème n'a été soulevé.
Services aux employés résidents	Risque que les employés résidents manipulent leur propre taux de taxes municipales et redevances des usagers.	Nous avons testé le taux de taxe utilisé et vu la preuve de paiement pour un échantillon d'employé résident dans la municipalité. Aucun problème n'a été soulevé.



Questions relatives au contrôle interne

Au cours de notre audit, nous avons effectué les procédures suivantes relatives à l'environnement de contrôle interne de la municipalité :

- ▶ Documentation des systèmes d'exploitation afin d'évaluer la conception et la mise en œuvre des activités de contrôle pertinentes à l'audit.
- ▶ Discussion sur les risques potentiels liés à l'audit avec la direction et prise en compte de ces risques.

Nous avons tenu compte des procédures pour déterminer l'étendue et la nature des procédures de corroboration requises.



Nous sommes tenus de vous signaler par écrit toute déficience importante dans les contrôles internes que nous avons repérée au cours de l'audit.

Une déficience importante désigne une déficience ou combinaison de déficiences des contrôles internes qui sont suffisamment préoccupantes pour nécessiter l'attention des responsables de la gouvernance.

L'audit exprime une opinion sur les états financiers consolidés de la municipalité. Par conséquent, il ne couvre pas tous les aspects des contrôles internes, mais seulement ceux qui sont pertinents à la préparation des états financiers consolidés et à la conception des procédures d'audit appropriées. Ces travaux n'ont pas été réalisés aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Nous n'avons pas relevé de déficiences de contrôle qui, à notre avis, sont d'une importance significative qui mérite discussion.



Écarts ajustés et non ajustés

Sommaire des écarts non ajustés

Le tableau suivant est un sommaire des anomalies non corrigées relevées au cours de notre mission d'audit :

	Débit (Crédit)			
	Actifs	Passifs	Excédent accumulé	Surplus
Estimation des réclamations futures - WSIB	- \$	(161,019) \$	161,019 \$	- \$
Pour consolider la Corporation du développement économique de la Nation	81,187	(12,432)	(68,755)	2,439
Total	81,187 \$	(173,451) \$	92,264 \$	2,439 \$
Incidence de la correction d'erreurs de l'exercice précédent	-	-	-	-
Total des écarts non ajustés	81,187 \$	(173,451) \$	92,264 \$	2,439 \$

Corporation de la Municipalité de la Nation

Year End: December 31, 2022

Adjusting journal entries

Date: 01/01/2022 To 12/31/2022

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
1	12/31/2022	PAYABLE / ENVIRONMENT	N-1200-1010-1650	HH_PS.02		13,606.90		
1	12/31/2022	CLOSURE & POST CLOSURE COST	N-5800-5000-5300	HH_PS.02	13,606.90			
		Pour ajuster le passif de la fermeture des dépotoirs						
					13,606.90	13,606.90		
Net Income (Loss)			4,853,478.74					

Prepared by	Detail Rev	Gen Rev	Quality Rev
4th Level Rev	Tax Rev	AJB 07/26/2023 IS Audit Rev	Other Rev



Autres communications obligatoires

Les normes professionnelles exigent que les auditeurs indépendants communiquent certaines questions liées à l'audit aux responsables de la gouvernance. Outre les points communiqués dans la présente lettre, le tableau ci-joint résume ces communications additionnelles requises.

Question	Réponse de BDO
Incidence potentielle sur les états financiers de tous les risques importants et de toutes les expositions importantes, par exemple un litige en suspens, qui doivent être présentés dans les états financiers.	Aucun risque identifié
Des incertitudes importantes liées à des événements et à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation.	Aucun risque identifié
Les désaccords avec la direction au sujet des questions qui, individuellement ou collectivement, pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la municipalité ou le rapport de l'auditeur.	Aucun désaccord identifié
Les questions concernant la non-conformité aux lois et règlements.	Aucune question identifiée
Des opérations importantes avec des parties liées qui ne sont pas dans le cours normal des activités et pour lesquelles la direction fait preuve d'un jugement solide en ce qui concerne l'évaluation ou l'information à présenter.	Aucune transaction de ce type identifiée
Les consultations de la direction auprès d'autres experts-comptables au sujet des questions importantes d'audit et de comptabilité.	Aucune consultation avec d'autres experts-comptables à propos de tels questions
Autres questions	Aucune autre question



Notre méthode d'audit des états financiers : notre processus d'audit

DÉTERMINATION ET ÉVALUATION DES RISQUES

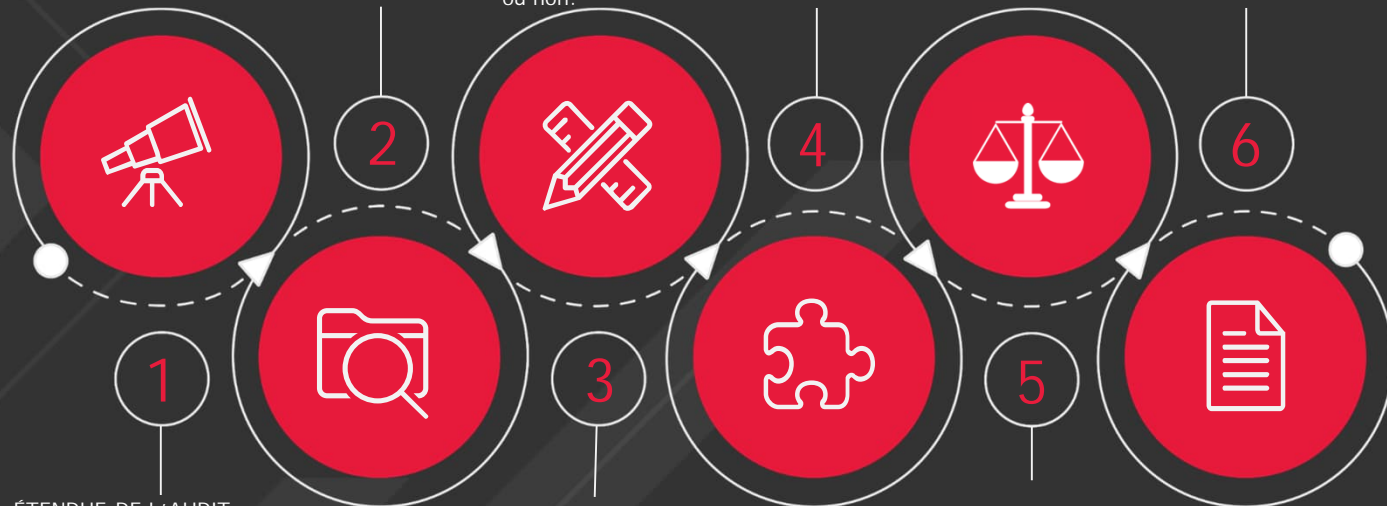
Nous mettons l'accent sur les postes des états financiers susceptibles de contenir des anomalies significatives en raison des risques auxquels vous êtes confrontés.

OBTENTION D'ÉLÉMENTS PROBANTS

Nous mettons en œuvre des procédures d'audit tout en exerçant adéquatement notre esprit critique afin de conclure si les états financiers donnent une image fidèle ou non.

RAPPORT

Nous communiquons notre opinion et les détails des questions sur lesquelles nous sommes tenus de nous prononcer



ÉTENDUE DE L'AUDIT

Nous effectuons un examen préliminaire afin de planifier l'audit, de déterminer le seuil de signification et de délimiter l'étendue de l'audit.

ÉLABORER UN PROCESSUS D'AUDIT

Nous élaborons une stratégie d'audit appropriée nous permettant d'obtenir une assurance suffisante pour rédiger un rapport sur les états financiers.

FORMULATION D'UNE OPINION

Nous déterminons si nous disposons de suffisamment d'éléments probants pour conclure que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et nous examinons l'incidence des anomalies potentielles relevées.

Nouvelle norme de qualité en matière d'audit



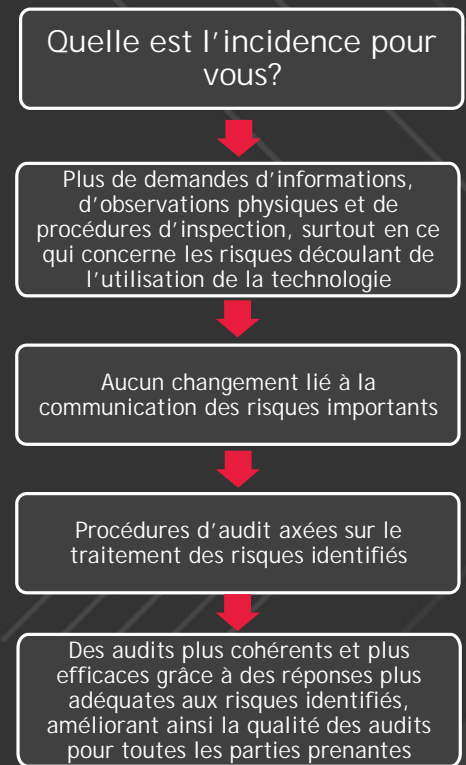
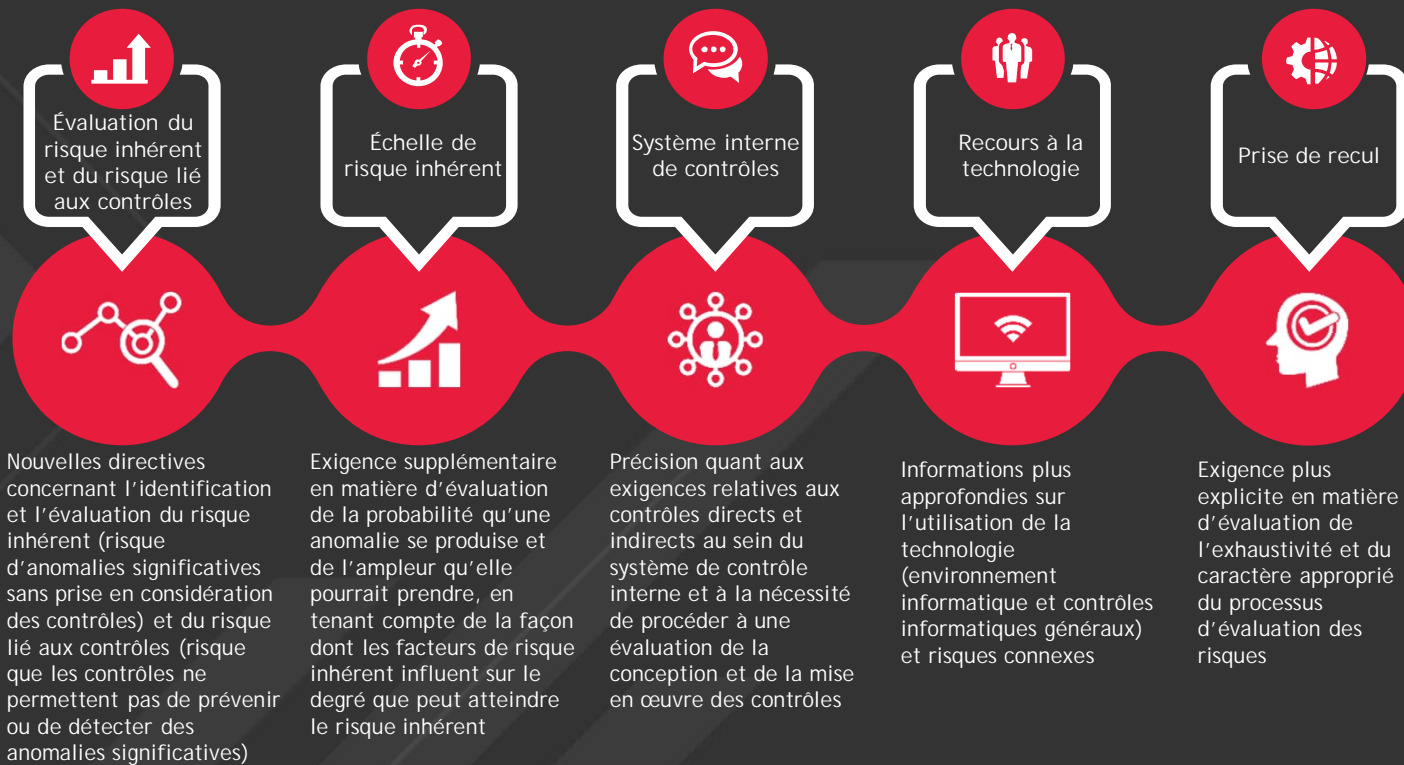
ISQM 1

La qualité d'un audit repose non seulement sur les personnes qui le réalisent, mais aussi sur les systèmes qui le fondent. Les nouvelles règles de cette norme améliorent énormément la qualité de votre audit.

**EN SAVOIR PLUS
SUR LA NORME**

Mise à jour de notre processus d'audit

D'importantes modifications visant principalement l'établissement de procédures d'identification, d'évaluation et de réponse aux risques plus robustes ont été apportées à la Norme canadienne d'audit 315, Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives. La norme révisée est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 15 décembre 2021. Les principales améliorations sont les suivantes :



Notre approche d'audit : répondre aux besoins

La structure du cabinet a été pensée de manière à disposer d'un associé pour six employés. Cela permet une facilité d'accès au personnel expérimenté et à l'associé principal tout au long de votre audit. Notre façon de faire permet à l'équipe d'acquérir une bonne compréhension de votre organisation. Notre processus d'audit se distingue de l'audit classique par le recours à des examens sur le terrain, dans le respect des normes de sécurité liées à la COVID-19. L'avantage de l'examen sur le terrain réside dans le fait que les décideurs finaux sont déjà sur place pour régler tout problème et achever le dossier. Nous offrons une gamme complète de services ainsi que l'expertise d'un cabinet national. Nous ne perdons toutefois pas de vue notre appartenance aux communautés locales. La gamme complète de services que nous proposons est enrichie par une vaste connaissance des divers secteurs acquise en près de 100 ans d'expérience auprès des collectivités locales.



Découvrez comment nous améliorons la qualité des audits



Publication du Rapport sur la qualité des audits

Nos valeurs fondamentales concernent la qualité des audits, les mesures concrètes que nous prenons pour l'appuyer et les avancées que nous avons réalisées pour l'améliorer.

Suivez notre évolution

Ensemble d'outils d'audit de BDO

Nos outils d'audit numériques permettent à nos équipes de mener des audits systématiques fondés sur les risques, autant au Canada qu'à l'échelle internationale, en faisant preuve d'une efficacité maximale et en perturbant le moins possible les activités et le personnel de nos clients.



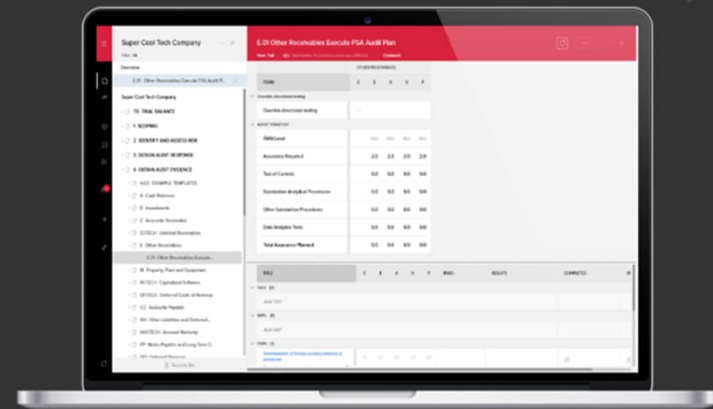
APT Next Gen

Notre logiciel d'audit et outil de documentation, nommé « APT », fait partie intégrante de notre méthodologie d'audit. Nos professionnels utilisent APT pour concevoir et exécuter des procédures d'audit et des tests pertinents fondés sur les risques et reposants sur les Normes canadiennes d'audit (NCA) applicables, ainsi que pour tenir compte des objectifs et des circonstances propres à la mission et au secteur.

APT nous permet de réaliser un audit adapté à votre organisation, qu'il s'agisse d'un audit de petite ou de grande envergure; d'un audit complexe, ou simple.

Cet outil sophistiqué renforce également deux attributs fondamentaux de nos audits : la cohérence et la qualité. Le modèle de qualité que nous avons élaboré mesure nos résultats d'audit à l'aide d'indicateurs de qualité rigoureux et reflète notre indispensable philosophie en matière de qualité. Pour voir la qualité et la cohérence de nos audits à l'œuvre, il suffit de voir comment nos équipes partagent les pratiques d'audit les plus efficaces pour favoriser une amélioration continue.

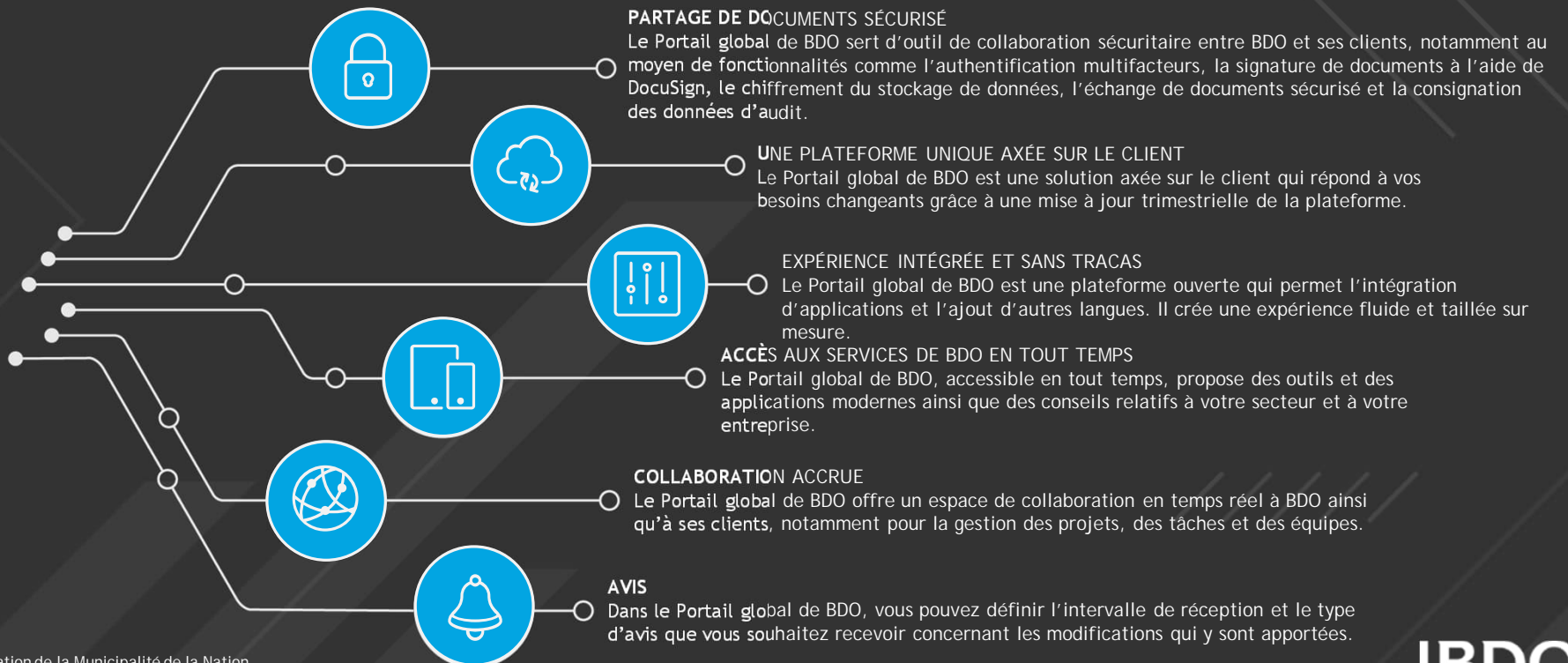
Grâce à une alliance stratégique avec Microsoft et à l'introduction d'une nouvelle technologie, cet outil mondial en infonuagique est désormais en mesure de simplifier et de cibler le processus d'audit de façon encore plus poussée pour les professionnels de BDO et leurs clients.





Portail global de BDO

Le Portail global de BDO améliore votre expérience numérique avec vos conseillers du cabinet. Disponible en tout temps, le Portail vous permet d'accéder à l'entièreté des services, des outils, des applications et des informations pour collaborer aisément avec vos conseillers dans un environnement informatique flexible.





Ressources recommandées

Principaux changements en matière de présentation de l'information financière



Lorsque les normes en matière d'information financière changent, vous devrez peut-être revoir votre façon de présenter les états financiers et de diriger l'organisation.

[VISITEZ NOTRE CENTRE DE CONNAISSANCES](#)

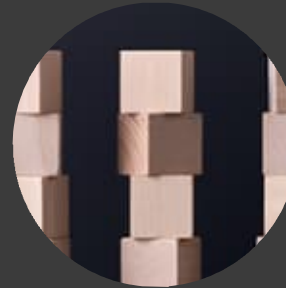
Budget fédéral de 2023



Comprendre les principaux éléments du budget fédéral de 2023 ainsi que l'incidence qu'il aura sur votre entreprise et vous.

[RESTEZ À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS EN FISCALITÉ](#)

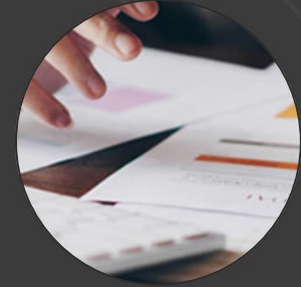
7 étapes à suivre par les entreprises en croissance pour se préparer en vue d'un audit d'états financiers



Se préparer à un audit simplifie le processus, réduit les délais d'exécution et augmente vos probabilités de réussite. Découvrez comment vous préparer à un audit.

[7 ÉTAPES](#)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Une approche pratique à l'égard du chapitre SP 3280



Cette publication décrit une démarche pratique visant l'application du chapitre SP 3280, notamment l'identification, la comptabilisation et l'évaluation d'une obligation, et les différentes options dont peuvent se prévaloir les entités lors de la transition.

[LIRE L'ARTICLE](#)

Pleins feux sur le développement durable

En raison des événements mondiaux en constante évolution, les organisations canadiennes ont dû mettre le développement durable au cœur de leurs priorités. Les dirigeants, les investisseurs et les clients doivent maintenant prendre des mesures relatives aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

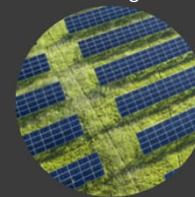
Les organismes de réglementation et d'élaboration de normes apportent leur contribution en soutenant la présentation de l'information financière en matière de développement durable. De plus en plus, les organisations devront aller au-delà de l'information financière et démontrer leur engagement envers le développement durable à l'aide de mesures autres que financières.

5 raisons pour lesquelles les entreprises devraient se soucier des ESG



[VOIR 5 RAISONS](#)

Comment le changement climatique est devenu un problème commercial qui mérite d'être signalé



[LIRE L'ARTICLE](#)

10 questions sur les rapports sur la durabilité



[EXPLOREZ LES QUESTIONS](#)

Virage vert et comptabilité



[EN SAVOIR PLUS](#)

Intégration par les directeurs financiers du développement durable dans la présentation de l'information financière



[RECONSTRUIRE DE MANIÈRE DURABLE](#)

Repenser la durabilité : la feuille de route des ESG



[VOIR LA FEUILLE DE ROUTE](#)



Annexes

- ▶ Annexe A: Lettre de recommandations

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022



Annexe A : Lettre de recommandations



Tél: 613-237-9331
Fax: 613-237-9779
www.bdo.ca
www.bdo.ca
Tél. : 613-237-9331

BDO Canada LLP
180 Kent, Suite 1700
Ottawa (Ontario)
K1P 0B6
BDO Canada LLP

14 août 2023

Corporation de la Municipalité de la Nation
958 route 500 ouest
Casselman (Ontario)
K0A 1M0

À l'attention des membres du conseil

Objet: Lettre de recommandations

Au cours de notre mission d'audit des états financiers consolidés (les « états financiers ») de la Corporation de la Municipalité de la Nation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, nous avons fait des constatations susceptibles d'intéresser les membres du conseil.

L'objectif d'un audit est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives et ne consiste pas à relever les éléments susceptibles d'intéresser la direction aux fins de l'acquittement de ses responsabilités. Par conséquent, un audit ne permet normalement pas de relever tous ces éléments.

Les constatations susceptibles d'intéresser la direction sont inclus à l'annexe 1.

La présente communication est rédigée uniquement pour informer le conseil municipal et ne doit pas servir à d'autres fins. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'usage du présent document par un tiers.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour la coopération et l'assistance apportées par Josée Brizard et Nadia Knebel dans le cadre de l'audit réalisé.

Nous vous prions, mesdames et messieurs, de bien vouloir recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Annik Blanchard, CPA, CA
Associée
BDO Canada s.r.l./LLP
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Annexe 1

CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
Changements à venir au niveau des normes comptables pour le secteur public (NCSP)	Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur a annoncé des modifications ainsi que de nouvelles normes qui entreront en vigueur le 1 ^{er} avril 2022, touchant les chapitres suivants : <i>SP 3450, Instruments financiers, SP 2601, Conversion des devises, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 1201, Présentation des états financiers, SP 3050, Prêts, sur la comptabilisation des instruments financiers, SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.</i>	Nous recommandons à l'équipe des finances de la municipalité de passer à travers ses modifications et nouvelles normes afin d'en voir les impacts sur les opérations.
Recommandations découlant de l'audit des systèmes et contrôles informatiques		
Accès privilégié - CityWide, Online Banking et Asyst	BDO a noté que pour CityWide, Online Banking et Asyst, certains utilisateurs administratifs avaient des fonctions qui incluaient le contrôle d'information financière. L'accès au niveau administratif permet aux utilisateurs d'avoir la possibilité de configurer de nouveaux utilisateurs et de configurer l'accès des utilisateurs, ainsi que d'exécuter des fonctions incompatibles au sein du système pour atteindre un objectif personnel.	L'accès administratif ne devrait être accordé qu'au personnel des technologies de l'information qui n'exerce pas de fonctions incompatibles.
<p><u>Réponse de la direction</u> : Quoi qu'il serait idéal que le personnel des TI prenne en charge les configurations et la gestion des usagers pour CityWide, les services bancaires en ligne, et Asyst, ceci n'est, pour l'instant, pas une option envisageable pour La Nation. Le département de TI se résume à une personne faisant principalement des tâches de TI (réseau, ordinateurs, programmation, etc.) et n'ayant aucune notion des besoins des usagers des programmes précédemment cités. Donc, le département des finances aurait à dicter les accès nécessaires et diriger la gestion des usagers. Si tel était le cas, les TI n'auraient dans les faits pas pris cette tâche en charge. De plus, les employés des finances qui gèrent présentement les accès et les employés dans ces applications/programmes, quoi qu'ils exercent des fonctions incompatibles, sont soit tenu par un code d'éthique professionnel et/ou redevable à la haute direction et au Conseil. Nous croyons que ceci réduit les risques de façon significative.</p>		

CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
Vulnérabilité de mots de passe- Asyst, FilmmakerPro et CityWide	BDO a noté que les mots de passe pour l'application CityWide n'ont pas d'exigences de complexités à respecter et que les paramètres de déconnexion/verrouillage sont insatisfaisants pour faire face aux tentatives de force brute. Aussi, BDO a noté qu'il n'y avait pas de paramètres obligatoires pour les applications Asyst, FilmmakerPro et CityWide. Un manque de complexité du mot de passe pourrait entraîner un utilisateur non autorisé à deviner facilement un mot de passe et à accéder aux applications.	Des exigences de complexité des mots de passe doivent être mises en œuvre pour s'assurer que l'accès aux applications est bien sécurisé.
	<u>Réponse de la direction</u> : La municipalité reçoit ce point et n'est pas en désaccord. Cependant, il est bon de noter que les programmes ou applications cités sont des logiciels standards (« off the shelf softwares »). C'est-à-dire que La Nation n'a pas accès à personnaliser les logiciels. Donc, si le logiciel n'a pas d'exigences en termes de paramètres de sécurité quant aux mots de passe, La Nation ne peut pas en ajouter. Ceci dit, La Nation encourage ses employés à avoir des mots de passe sécuritaires (nombre de caractères, majuscules, minuscules, chiffres caractères spéciaux, etc.) mais nous ne pouvons pas faire le suivi des mots de passe de tous afin de s'assurer qu'ils se conforment à ce qui est encouragé (dû à la confidentialité et la sécurité).	

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality

États financiers consolidés /
Consolidated Financial Statements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 /
For the year ended December 31, 2022

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality

Table des matières / Index

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés / Management's Responsibility for the Consolidated Financial Statements	2
Rapport de l'auditeur indépendant / Independent Auditor's Report	3 - 5
États financiers consolidés / Consolidated Financial Statements	
État consolidé de la situation financière / Consolidated Statement of Financial Position	6
État consolidé des résultats / Consolidated Statement of Operations	7
État consolidé de la variation de la dette nette / Consolidated Statement of Changes in Net Debt	8
État consolidé des flux de trésorerie / Consolidated Statement of Cash Flows	9
Sommaire des méthodes comptables / Summary of Accounting Policies	10 - 12
Notes aux états financiers consolidés / Notes to the Consolidated Financial Statements	13 - 30

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés / Management's Responsibility for the Consolidated Financial Statements

Les états financiers consolidés présentés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil municipal.

Pour évaluer certains faits et opérations, la direction a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Municipalité sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Municipalité sont exercés par le conseil municipal.

Les responsabilités du conseil municipal comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision et l'approbation des états financiers consolidés.

L'auditeur indépendant, BDO Canada s.r.l./LLP, a audité les états financiers consolidés et a présenté le rapport qui suit.

Ottawa (Ontario)
Date du rapport

The accompanying consolidated financial statements are prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards.

The consolidated financial statements are the responsibility of management and have been approved by the municipal council.

To assess certain facts and operations, management has made estimates based on its best judgment of the situation and by taking into account materiality.

Management is responsible for maintaining appropriate internal control and accounting systems that provide reasonable assurance that the Municipality's policies are adopted, that its operations are carried out in accordance with the appropriate laws and authorizations, that its assets are adequately safeguarded, and that the consolidated financial statements are based on reliable accounting records.

The Municipality's power and responsibilities are exercised by the municipal council.

The responsibilities of the municipal council include overseeing financial reporting and presentation procedures, which includes reviewing and approving the consolidated financial statements.

The independent auditor, BDO Canada LLP, has audited the consolidated financial statements and presented the following report.

Ottawa, Ontario
Report date

Nadia Lockhart Knebel, CPA
Trésorière
Treasurer

Rapport de l'auditeur indépendant / Independent Auditor's Report

Aux membres du conseil municipal, résidents et contribuables de la Corporation de la Municipalité de la Nation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Corporation de la Municipalité de la Nation (la Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie sur une base consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

To the members of municipal council, inhabitants and ratepayers of the Corporation of the Nation Municipality

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of the Corporation of the Nation Municipality (the Municipality), which comprise the consolidated statement of financial position as at December 31, 2022, and the consolidated statements of operations, changes in net debt and cash flows for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Municipality as at December 31, 2022, and the consolidated results its operations, consolidated changes in its net financial assets and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Municipality in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Consolidated Financial Statements Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, management is responsible for assessing the Municipality's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Municipality or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Rapport de l'auditeur indépendant / Independent Auditor's Report

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Those charged with governance are responsible for overseeing the Municipality's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Municipality's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Rapport de l'auditeur indépendant / Independent Auditor's Report

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Municipality's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Municipality to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Ottawa (Ontario)
Date du rapport

Ottawa, Ontario
Report date

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Chartered Professional Accountants, Licensed Public Accountants

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 État consolidé de la situation financière /
 Consolidated Statement of Financial Position

31 décembre / December 31

	2022	2021	
Actifs financiers			Financial assets
Encaisse	\$ 3,716,906	\$ -	Cash
Taxes à recevoir	2,135,266	1,916,428	Taxes receivable
Redevances des usagers à recevoir	864,200	694,957	User charges receivable
Débiteurs	4,488,691	2,257,803	Accounts receivable
Stocks détenus pour revente	22,618	10,995	Inventory for resale
Dépôt à terme (Note 2)	451,000	3,500,000	Term deposit (Note 2)
Débiteurs à long terme (Note 3)	2,978,821	3,320,723	Long-term receivables (Note 3)
	<u>14,657,502</u>	<u>11,700,906</u>	
Passifs			Liabilities
Découvert bancaire	-	2,136,967	Bank indebtedness
Emprunts temporaires (Note 1)	25,359,648	4,582,381	Temporary loans (Note 1)
Créiteurs et frais courus (Note 4)	4,135,524	5,165,156	Accounts payable and accrued liabilities (Note 4)
Autres éléments de passif à court terme	693,102	605,174	Other current liabilities
Revenus reportés (Note 5)	1,661,409	1,356,693	Deferred revenue (Note 5)
Emprunts à long terme nets (Note 6)	8,105,075	8,925,723	Net long-term liabilities (Note 6)
	<u>39,954,758</u>	<u>22,772,094</u>	
Dette nette	<u>(25,297,256)</u>	<u>(11,071,188)</u>	Net debt
Actifs non financiers			Non-financial assets
Immobilisations corporelles (Note 8)	143,454,995	124,772,398	Tangible capital assets (Note 8)
Frais payés d'avance	25,213	19,356	Prepaid expenses
Stocks	616,103	222,808	Inventory
	<u>144,096,311</u>	<u>125,014,562</u>	
Excédent accumulé (Note 12)	<u>\$ 118,799,055</u>	<u>\$ 113,943,374</u>	Accumulated surplus (Note 12)

Obligations contractuelles (Note 14)

Contractual obligations (Note 14)

Au nom du conseil municipal:

On behalf of the municipal council:

_____ Maire / Mayor

_____ Greffière / Clerk

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
État consolidé des résultats /
Consolidated Statement of Operations

Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year ended December 31

	2022 Budget	2022 Réel / Actual	2021 Réel / Actual	
(Note 13)				
Revenus				Revenues
Taxes	\$ 12,886,030	\$ 13,075,013	\$ 12,449,859	Taxation
Taxes provenant d'autres gouvernements	90,700	90,867	91,990	Taxation from other governments
Redevances des usagers	5,525,517	6,262,736	5,564,853	User charges
Paiements de transfert				Government transfers
Gouvernement du Canada	-	10,000	8,531	Government of Canada
Province de l'Ontario	818,161	895,584	599,008	Province of Ontario
Autres municipalités	106,000	125,866	68,964	Other municipalities
Autres revenus (Note 7)	1,335,605	867,633	793,553	Other revenues (Note 7)
	<u>20,762,013</u>	<u>21,327,699</u>	<u>19,576,758</u>	
Charges (Note 9)				Expenses (Note 9)
Administration municipale	2,601,424	2,515,215	2,159,040	General government
Sécurité publique	3,462,198	3,256,149	3,271,768	Protection services
Transport routier	6,232,245	5,182,866	5,476,373	Transportation services
Hygiène et écologie	5,779,617	6,330,108	5,423,630	Environmental services
Loisirs et culture	2,516,152	1,916,335	1,609,359	Recreation and cultural services
Urbanisme et aménagement	607,659	1,350,384	686,379	Planning and development
	<u>21,199,295</u>	<u>20,551,057</u>	<u>18,626,549</u>	
Autres				Others
Paiements de transfert liés aux immobilisations corporelles				Government transfers related to tangible capital assets
Gouvernement du Canada	2,913,544	2,317,437	1,532,807	Government of Canada
Province de l'Ontario	1,485,600	735,600	829,881	Province of Ontario
Autres municipalités	435,823	436,011	435,823	Other municipalities
Autres revenus (Note 7)	24,000	414,313	102,988	Other revenues (Note 7)
Revenus de fonds de réserves obligatoires constatés	528,401	175,678	468,139	Obligatory reserve funds revenue recognized
	<u>5,387,368</u>	<u>4,079,039</u>	<u>3,369,638</u>	
Excédent de l'exercice	4,950,086	4,855,681	4,319,847	Annual surplus
Excédent accumulé, au début de l'exercice	113,943,374	113,943,374	109,623,527	Accumulated surplus, beginning of year
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	<u>\$ 118,893,460</u>	<u>\$ 118,799,055</u>	<u>\$ 113,943,374</u>	Accumulated surplus, end of year

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 État consolidé de la variation de la dette nette /
 Consolidated Statement of Changes in Net Debt

Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year ended December 31

	2022 Budget	2022 Réel/ Actual	2021 Réel/ Actual	
				(Note 13)
Excédent de l'exercice	\$ 4,950,086	\$ 4,855,681	\$ 4,319,847	Annual surplus
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(44,597,995)	(23,804,389)	(18,190,385)	Acquisition of tangible capital assets
Amortissement des immobilisations corporelles	4,461,814	4,461,815	4,587,130	Amortization of tangible capital assets
Perte (gain) sur dispositions d'immobilisations corporelles	-	598,274	(347,557)	Loss (gain) on disposal of tangible capital assets
Produits sur dispositions d'immobilisations corporelles	24,000	61,703	949,515	Proceeds on disposal of tangible capital assets
	<u>(35,162,095)</u>	<u>(13,826,916)</u>	<u>(8,681,450)</u>	
Augmentation des frais payés d'avance	-	(5,857)	(9,460)	Increase in prepaid expenses
Augmentation des stocks	-	(393,295)	(81,369)	Increase in inventory
	<u>-</u>	<u>(399,152)</u>	<u>(90,829)</u>	
Variation nette de la dette nette	(35,162,095)	(14,226,068)	(8,772,279)	Net change in net debt
Dette nette, au début de l'exercice	<u>(11,071,188)</u>	<u>(11,071,188)</u>	<u>(2,298,909)</u>	Net debt, beginning of year
Dette nette, à la fin de l'exercice	<u>\$ (46,233,283)</u>	<u>\$ (25,297,256)</u>	<u>\$ (11,071,188)</u>	Net debt, end of year

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
État consolidé des flux de trésorerie /
Consolidated Statement of Cash Flows

Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year ended December 31

	2022	2021	
Trésorerie provenant de (utilisée par)			Cash provided by (used by)
Activités de fonctionnement			Operating transactions
Excédent de l'exercice	\$ 4,855,681	\$ 4,319,847	Annual surplus
Éléments sans incidence sur la trésorerie			Non-cash items
Amortissement des immobilisations corporelles	4,461,815	4,587,130	Amortization of tangible capital assets
Perte (gain) sur dispositions d'immobilisations corporelles	598,274	(347,557)	Loss (gain) on disposal of tangible capital assets
	<u>9,915,770</u>	<u>8,559,420</u>	
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			Changes in non-cash operating balances
(Augmentation) diminution des taxes à recevoir	(218,838)	233,357	(Increase) decrease in taxes receivable
(Augmentation) diminution des redevances des usagers à recevoir	(169,243)	1,810	(Increase) decrease in user charges receivable
Augmentation des débiteurs	(2,230,888)	(868,011)	Increase in accounts receivable
Augmentation des stocks et des stocks détenus pour revente	(404,918)	(81,194)	Increase in inventory and inventory held for resale
Diminution des débiteurs à long terme	341,902	518,988	Decrease in long-term receivables
Augmentation des frais payés d'avance	(5,857)	(9,460)	Increase in prepaid expenses
(Diminution) augmentation des créditeurs et frais courus	(1,029,632)	1,656,970	(Decrease) increase in accounts payable and accrued liabilities
Augmentation des autres éléments de passif à court terme	87,928	231,696	Increase in other current liabilities
Augmentation (diminution) des revenus reportés	304,716	(54,412)	Increase (decrease) in deferred revenue
	<u>(3,324,830)</u>	<u>1,629,744</u>	
	<u>6,590,940</u>	<u>10,189,164</u>	
Activités d'investissement en immobilisations corporelles			Capital transactions
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(23,804,389)	(18,190,385)	Acquisition of tangible capital assets
Produits sur dispositions d'immobilisations corporelles	61,703	949,515	Proceeds on disposal of tangible capital assets
	<u>(23,742,686)</u>	<u>(17,240,870)</u>	
Activités d'investissements			Investing activities
Encaissement de dépôt à terme	3,049,000	-	Redemption of term deposit
Activités de financement			Financing transactions
Remboursement des emprunts à long terme	(820,648)	(942,860)	Repayment of long-term liabilities
Augmentation des emprunts temporaires	20,777,267	113,993	Increase of temporary loans
	<u>19,956,619</u>	<u>(828,867)</u>	
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	5,853,873	(7,880,573)	Net increase (decrease) in cash
Encaisse (découvert bancaire), au début de l'exercice	<u>(2,136,967)</u>	<u>5,743,606</u>	Cash (bank indebtedness), beginning of year
Encaisse (découvert bancaire), à la fin de l'exercice	<u>\$ 3,716,906</u>	<u>\$ (2,136,967)</u>	Cash (bank indebtedness), end of year

Le sommaire des méthodes comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.
The accompanying summary of accounting policies and notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Sommaire des méthodes comptables /
Summary of Accounting Policies

31 décembre 2022 / December 31, 2022

Nature et objectifs de l'entité

La Corporation de la Municipalité de la Nation ("la Municipalité") fut constituée en vertu des lois provinciales et débuta ses activités le 1^{er} janvier 1998. La Municipalité est responsable de fournir des services municipaux tels que les services communautaires et bibliothécaires, les services de protection et d'urgence comprenant les services policiers et d'incendies et les services publics comprenant les services routiers, d'eaux et d'égouts, d'eau potable, de collecte d'ordures et de recyclage.

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs, revenus et charges de tous les comités du Conseil, et les commissions qui sont détenues ou sous le contrôle du Conseil municipal. Tous les actifs, passifs, revenus et charges interfonds furent éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées:

Conseil de la bibliothèque publique de la Municipalité de la Nation et La Corporation du développement économique de la Nation.

Stocks

Les stocks de biens détenus pour la revente sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût de remplacement.

Les stocks de biens qui ne sont pas détenus à la revente sont inscrits au coût. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Nature and Purposes of the Entity

The Corporation of the Nation Municipality ("the Municipality") was created through provincial legislation and commenced operations on January 1, 1998. The Municipality is responsible for providing municipal services such as community services and libraries, emergency and protective services including police and fire and public works including roads, sewers and wastewater, drinking water, garbage and recycling.

Basis of Accounting

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Basis of Consolidation

The consolidated financial statements reflect the assets, liabilities, revenues and expenses of all municipal organizations, committees, and boards which are owned or controlled by municipal Council. All interfund assets, liabilities, revenues and expenses have been eliminated on consolidation.

The following entities have been consolidated:

The Nation Municipality Public Library Board and the Corporation of the economic development of the Nation.

Inventory

Inventory of goods held for resale is recorded at the lower of cost and net realizable value. Cost is determined using the replacement cost method.

Inventory of goods not held for resale are recorded at cost. Cost is determined using the first in, first out method.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Sommaire des méthodes comptables /
Summary of Accounting Policies

31 décembre 2022 / December 31, 2022

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Le coût inclut tous les coûts directement reliés à l'acquisition ou à la construction des immobilisations corporelles incluant les coûts de transport, d'installation, de conception et d'ingénierie, légaux et les coûts pour la préparation de chantier. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport avec un montant correspondant inscrit en tant que revenu. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire selon la durée de vie utile estimative de l'immobilisation corporelle débutant lorsque l'actif est disponible à l'utilisation comme suit :

Améliorations de terrains	20 à 50 ans
Bâtiments	20 et 75 ans
Chemins, trottoirs et ponts	5 à 100 ans
Dépotoirs	10 ans
Équipements, fournitures et machinerie	4 à 20 ans
Infrastructure pour l'eau	20 à 75 ans
Infrastructure pour les égouts	10 à 75 ans
Véhicules	7 à 25 ans

Dépôt à terme

Le dépôt est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur marchande.

Revenus reportés

Les revenus grevés d'affectations d'origine externe suite à une loi, un règlement ou une entente et indisponibles pour fin d'utilisation municipale générale sont présentés comme revenus reportés à l'état consolidé de la situation financière. Le revenu est constaté à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Comtés et conseils scolaires

La Municipalité perçoit des revenus de taxes au nom des conseils scolaires et des Comtés Unis de Prescott et Russell. Les taxes, autres revenus, charges, actifs et passifs relatifs aux activités des conseils scolaires et des Comtés Unis de Prescott et Russell ne sont pas présentés dans ces états financiers consolidés.

Tangible Capital Assets

Tangible capital assets are recorded at cost less accumulated amortization. Cost includes all costs directly attributable to acquisition or construction of the tangible capital asset including transportation costs, installation costs, design and engineering fees, legal fees and site preparation costs. Contributed tangible capital assets are recorded at fair value at the time of the donation, with a corresponding amount recorded as revenue. Amortization is recorded on a straight-line basis over the estimated useful life of the tangible capital asset commencing once the asset is available for use as follows :

Land improvements	20 to 50 years
Buildings	20 and 75 years
Roads, sidewalks and bridges	5 to 100 years
Landfills	10 years
Equipment, furniture and machinery	4 to 20 years
Water infrastructure	20 to 75 years
Sewer infrastructure	10 to 75 years
Vehicles	7 to 25 years

Term Deposit

Term deposit is recorded at the lower of cost and market value.

Deferred Revenue

Revenues restricted by legislation, regulation or agreement and not available for general municipal purposes are reported as deferred revenue on the consolidated statement of financial position. The revenue is reported on the consolidated statement of operations in the year in which it is used for the specified purpose.

Counties and School Boards

The Municipality collects taxation revenue on behalf of the school boards and the United Counties of Prescott and Russell. The taxation, other revenues, expenses, assets and liabilities with respect to the operations of the school boards and the United Counties of Prescott and Russell are not reflected in these consolidated financial statements.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Sommaire des méthodes comptables /
Summary of Accounting Policies

31 décembre 2022 / December 31, 2022

Constatation des produits

Les taxes sont constatées à des montants estimés lorsqu'elles répondent à la définition d'un actif, ont été autorisées et le fait imposable s'est produit. Dans le cas des impôts fonciers, le fait imposable est l'exercice pour lequel les impôts sont levés. Les taxes à recevoir sont constatées au net d'une provision pour les montants non recouvrables anticipés.

Les redevances des usagers incluant l'usage d'eau et des égouts, les frais d'ordures et de recyclage et la location de la glace sont constatés lorsque les services sont rendus. Les frais de connexions pour les égouts et l'eau sont inclus dans les redevances des usagers et sont comptabilisés lorsque la connexion a été établie.

Les paiements de transfert sont constatés dans les états financiers consolidés quand le transfert a été autorisé et qu'il satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque le transfert comprend des stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les transferts sont constatés comme revenus reportés lorsque les stipulations du transfert créent un passif. Les paiements de transfert sont constatés dans l'état consolidé des résultats lorsque les stipulations du passif sont réglées.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs à la date de l'état consolidé de la situation financière ainsi que le montant des revenus et charges de l'exercice. Les montants qui contiennent des estimations sont ceux des immobilisations corporelles ainsi que ceux des activités de fermeture et d'après-fermeture des dépotoirs.

Dépotoirs

Les frais courus des activités de fermeture et d'après-fermeture des dépotoirs sont basés sur les dépenses futures estimatives en dollars courants, actualisées, ajustées en fonction de l'inflation estimée, et comptabilisées et imputés aux charges au fur et à mesure que la capacité du dépotoir est utilisée.

Revenue Recognition

Taxes are recorded at estimated amounts when they meet the definition of an asset, have been authorized and the taxable event occurs. For property taxes, the taxable event is the year for which the tax is levied. Taxes receivable are recognized net of an allowance for anticipated uncollectable amounts.

User charges including water and sewer usage, garbage and recycling fees and ice rental are recorded when the services are rendered. Connection charges for sewer and water are included in user charges and are recognized when the connection has been established.

Government transfers are recognized as revenue in the consolidated financial statements when the transfer is authorized and all eligibility criteria are met, except to the extent that transfer stipulations give rise to an obligation that meets the definition of a liability. Transfers are recognized as deferred revenue when transfer stipulations give rise to a liability. Transfer revenue is recognized in the consolidated statement of operations as the stipulation liabilities are settled.

Use of Estimates

The preparation of consolidated financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the consolidated statement of financial position, and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. The amounts that include estimates are those relating to tangible capital assets as well as those relating to the landfill closure and post-closure care.

Landfills

The estimated costs to close and maintain the landfill sites are based on estimated future expenses in current dollars, discounted, adjusted for estimated inflation, and are recognized and charged to expense as the landfill site's capacity is used.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

1. Emprunts temporaires

La Municipalité a une marge de crédit opérationnelle autorisée de 5 000 000\$ qui est remboursable sur demande et les intérêts sur cette dette sont calculés au taux préférentiel plus 0,25% et sont payables mensuellement. Cet emprunt est garanti par des garanties gouvernementales. Au 31 décembre 2022, le montant autorisé mais non versé par l'institution financière s'élève à 5 000 000\$.

La Municipalité a un emprunt temporaire autorisé de 11 673 942\$ pour la construction du complexe sportif. Cet emprunt est remboursable sur demande ou peut être converti en emprunt à long-terme avec Ontario Infrastructure and Lands Corporation ("OILC"). Les intérêts sont calculés au taux annuel flottant tel que déterminé par OILC et sont payables mensuellement. Au 31 décembre 2022, le montant versé s'élève à 10 765 838\$.

La Municipalité a des emprunts temporaires autorisés de 12 650 000\$ pour la construction de la conduite d'eau de Cheney à Limoges et de 8 324 704\$ pour la construction de la lagune à Limoges. Ces emprunts sont remboursable sur demande ou peuvent être convertis en emprunt à long-terme avec la Caisse Desjardins Ontario Inc. Les intérêts sont calculés selon le taux directeur et sont payables mensuellement. Au 31 décembre 2022, le montant versé s'élève à 8 663 783\$ pour la conduite d'eau de Cheney à Limoges et de 5 930 027\$ pour la lagune à Limoges.

Le 27 mars 2023, la Municipalité a converti les emprunts temporaires des projets de la conduite d'eau et de la lagune en emprunts à long terme avec la Caisse Desjardins Ontario Inc. Les détails des emprunts se retrouvent ci-dessous.

PR1 - Emprunt , 4,86%, remboursable par versements mensuels de 41 817,71 \$, capital et intérêts, échéant en 2043, renouvelable en 2028. (Eau Limoges) - total emprunté 6 411 038 \$

PR3 - Emprunt , 4,86%, remboursable par versements mensuels de 41 817,71 \$, capital et intérêts, échéant en 2043, renouvelable en 2028. (Eau Limoges) - total emprunté 6 411 038 \$

PR4 - Emprunt , 4,86%, remboursable par versements mensuels de 65 227,47 \$, capital et intérêts, échéant en 2043, renouvelable en 2028. (Égouts Limoges) - total emprunté 9 999 999 \$

PR5 - Emprunt , 4,86%, remboursable par versements mensuels de 2 097,61 \$, capital et intérêts, échéant en 2043, renouvelable en 2028. (Égouts Limoges) - total emprunté 321 583 \$

1. Temporary Loans

The Municipality has an authorized operating line of credit of \$5,000,000 respectively that is due on demand and bear interest at prime rate plus 0.25% calculated and payable monthly. The loan is secured by government guarantees. As at December 31, 2022, the undrawn credit capacity under this facility is \$5,000,000.

The Municipality has an authorized temporary loan of \$11,673,942 for the construction of the sports complex. This loan is repayable on demand or can be converted into a long-term loan with Ontario Infrastructure and Lands Corporation ("OILC"). Interest is calculated at the floating annual rate as determined by OILC and is payable monthly. As of December 31, 2022, the amount paid is \$10,765,838.

The Municipality has authorized temporary loans of \$12,650,000 for the construction of the watermain from Cheney to Limoges and \$8,324,704 for the construction of the lagoon in Limoges. These loans are repayable on demand or can be converted into a long-term loan with the Caisse Desjardins Ontario Inc. Interest is calculated according to the prime rate and is payable monthly. As of December 31, 2022, the amount paid amounts to \$8,663,783 for the water pipe from Cheney to Limoges and \$5,930,027 for the lagoon in Limoges.

On March 27, 2023, the Municipality converted the temporary loans for the watermain and lagoon projects into long-term loans with the Caisse Desjardins Ontario Inc. Loan details can be found below.

PR1 - Loan, 4.86%, repayable in monthly installments of \$41,817.71, principal and interest, maturing in 2043, renewable in 2028. (Limoges Water) - total borrowed \$6,411,038

PR3 - Loan, 4.86%, repayable in monthly installments of \$41,817.71, principal and interest, maturing in 2043, renewable in 2028. (Limoges Water) - total borrowed \$6,411,038

PR4 - Loan, 4.86%, repayable in monthly installments of \$65,227.47, principal and interest, maturing in 2043, renewable in 2028. (Limoges Sewers) - total borrowed \$9,999,999

PR5 - Loan, 4.86%, repayable in monthly installments of \$2,097.61, principal and interest, maturing in 2043, renewable in 2028. (Limoges Sewers) - total borrowed \$321,583

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

1. Emprunts temporaires (suite)

Les versements de capital des cinq prochains exercices et par la suite pour ces quatre emprunts se chiffrent à:

2023	\$	702,124
2024	\$	737,022
2025	\$	773,654
2026	\$	812,107
2027	\$	852,472
Par la suite / Thereafter	\$	19,226,279

1. Temporary Loans (continued)

Principal payments for the next five years and thereafter for these four loans are as follows:

2. Dépôt à terme

Dépôt à terme, 3,50%, échéant en 2025.

	2022	2021
	\$ 451,000	\$ 3,500,000

2. Term deposit

Term deposit, 3.50%, maturing in 2025.

3. Débiteurs à long terme

Prêts aux contribuables, financés par les emprunts à long terme de la Municipalité, taux d'intérêts variant de 3,04% à 4,46%, remboursables par versements annuels ou semi-annuels de 6 103\$ à 134 073\$, capital et intérêts, renouvelables ou échéants de 2023 à 2031.

	2022	2021
	\$ 2,923,276	\$ 3,262,292

3. Long-Term Receivables

Loans to landowners, financed by the Municipality's long-term liabilities, interest rates varying from 3.04% to 4.46%, payable by annual or semi-annual instalments from \$6,103 to \$134,073, principal and interest, renewable or due between 2023 to 2031.

Prêts aux contribuables, taux d'intérêts variant de 2,95% à 4,46%, remboursables par versements annuels ou semi-annuels de 414\$ à 13 277\$, capital et intérêts, renouvelables ou échéants de 2023 à 2037.

	55,545	58,431
	\$ 2,978,821	\$ 3,320,723

Loans to landowners, interest rates varying from 2.95% to 4.46%, payable by annual or semi-annual instalments from \$414 to \$13,277, principal and interest, renewable or due between 2023 to 2037.

Les remboursements de capital des cinq prochains exercices et par la suite se chiffrent à:

2023	\$	330,040
2024	\$	342,803
2025	\$	349,970
2026	\$	363,532
2027	\$	377,632
Par la suite / Thereafter	\$	1,214,844

Principal repayments for the next five years and thereafter are as follows:

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

4. Crédoiteurs et frais courus

Les crédoiteurs et frais courus incluent 670 921\$ (2021 - 657 314\$) des dépenses totales estimées à 1 890 452\$ pour les activités de fermeture et d'après-fermeture des dépotoirs (voir détail par site ci-dessous). Les frais courus estimés pour ces dépenses sont reconnus au fur et à mesure que la capacité des dépotoirs est utilisée et les frais courus reconnus représentent la portion des dépenses totales estimées reconnues au 31 décembre 2022, basé sur les capacités cumulatives utilisées à cette date, comparé aux capacités totales estimées des dépotoirs.

Les exigences des activités de fermeture et d'après-fermeture des dépotoirs ont été définies en conformité avec les normes de l'industrie et incluent le recouvrement final et la revégétation des dépotoirs, la surveillance des puits, l'échantillonnage et l'analyse des eaux souterraines et des eaux de surface, la surveillance du niveau des eaux souterraines et la préparation des rapports au Ministère. Les frais courus enregistrés sont basés sur des estimations et des hypothèses en rapport à des événements couvrant une période de plus de 188 ans, tout en utilisant la meilleure information disponible à la direction. Des événements futurs pourraient affecter de façon significative les estimés des dépenses totales, des capacités utilisées ou du total des capacités disponibles et les frais courus estimés, et seraient reconnus de façon prospective comme un changement d'estimation, lorsque cela est applicable.

La capacité disponible estimée des dépotoirs, étant un pourcentage des capacités totales estimées ainsi que l'estimé de la durée de vie restante des dépotoirs sont indiqués ci-dessous. Le nombre d'années estimé de soins d'après-fermeture y est également indiqué.

4. Accounts Payable and Accrued Liabilities

Included in accounts payable and accrued liabilities is \$670,921 (2021 - \$657,314) of the estimated total landfill closure and post-closure care expenses of \$1,890,452 (see detail by site below). The estimated liability for these expenses is recognized as the landfill site's capacity is used and the reported liability represents the portion of the estimated total expenses recognized as at December 31, 2022, based on the cumulative capacity used at that date, compared to the total estimated landfill capacity.

Landfill closure and post-closure care requirements have been defined in accordance with industry standards and include final covering and landscaping of the landfill, the monitoring of well development, groundwater and surface water sampling and analysis, groundwater level monitoring and reporting to the Ministry. The reported liability is based on estimates and assumptions with respect to events extending over a 188 year period using the best information available to management. Future events may result in significant changes to the estimated total expenses, capacity used or total capacity and the estimated liability, and would be recognized prospectively, as a change in estimate, when applicable.

The estimated remaining capacity of the landfill sites, being a percentage of the total estimated capacity and the estimated remaining life of the sites are indicated below. The estimated number of years for post-closure care is also indicated.

	2022	2021	Dépense totale estimée / Total estimated expenses	
	Frais courus / Accrued liabilities	Frais courus / Accrued liabilities		
St-Isidore	\$ 76,908	\$ 76,169	\$ 83,000	St-Isidore
Plantagenet-sud	62,850	60,605	635,800	South Plantagenet
Cambridge	91,548	90,668	100,000	Cambridge
Limoges	313,470	304,604	537,611	Limoges
Caledonia	45,522	45,522	447,041	Caledonia
St-Albert	80,623	79,745	87,000	St-Albert
	<u>\$ 670,921</u>	<u>\$ 657,313</u>	<u>\$ 1,890,452</u>	

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

4. Créditeurs et frais courus (suite)

	% de capacité disponible / % of remaining capacity	Durée de vie restante / Remaining life	Période d'après- fermeture / Post-closure period
St-Isidore	-	-	16
Plantagenet-sud	82	58	40
Cambridge	-	-	19
Limoges	33	8	40
Caledonia	52	144	40
St-Albert	-	-	16

4. Accounts Payable and Accrued Liabilities
(continued)

St-Isidore
South Plantagenet
Cambridge
Limoges
Caledonia
St-Albert

5. Revenus reportés

	2022	2021
Fonds de réserves obligatoires		
Redevances d'aménagement	\$ 1,071,447	\$ 859,628
Terrains récréatifs	237,843	192,829
Code du bâtiment	263,403	208,041
Autres		
Eau et égouts	20,304	43,339
Subvention de la province l'Ontario		20
Dépôts	42,843	27,267
Dons	25,569	25,569
	<u>\$ 1,661,409</u>	<u>\$ 1,356,693</u>

5. Deferred Revenue

Obligatory Reserve Funds
Development charges
Recreational land
Building Code Act
Other
Water and sewer
Province of Ontario grant
Deposits
Donations

La variation nette, au cours de l'exercice, des revenus reportés avec restriction s'explique comme suit:

The net change during the year in the restricted deferred revenue balance is made up of the following:

	Redevances d'exploitation / Development charges	Terrains récréatifs / Recreational land	Code du bâtiment / Building Code Act
Revenus reportés, début de l'exercice	\$ 859,628	\$ 192,829	\$ 208,041
Fonds avec restrictions reçus au cours de l'exercice	339,806	56,559	55,362
Intérêts gagnés	36,665	3,788	-
Revenus constatés au cours de l'exercice	(164,652)	(15,333)	-
	<u>\$ 1,071,447</u>	<u>\$ 237,843</u>	<u>\$ 263,403</u>

Deferred revenue, beginning of year
Restricted funds received during the year
Interest earned
Revenue recognized during the year

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

6. Emprunts à long terme nets

Le solde des emprunts à long terme inscrit à l'état consolidé de la situation financière est composé des éléments suivants:

	2022	2021
Caisse Desjardins Ontario Inc.		
Emprunt, 3,042%, remboursable par versements annuels de 134 073\$, capital et intérêts, échéant en 2029. (Eau St-Isidore - contribuables)	\$ 790,556	\$ 919,470
Emprunt, 3,877%, remboursable par versements annuels de 6 103\$, capital et intérêts, échéant en 2023. (Parc industriel - contribuables)	5,877	10,886
Emprunt, 3,877%, remboursable par versements annuels de 9 223\$, capital et intérêts, échéant en 2023. (Parc industriel - croissance)	7,364	16,445
Infrastructure Ontario		
Emprunt, 3,53%, remboursable par versements semi-annuels de 43 894\$, capital et intérêts, échéant en 2037. (Casernes de pompiers - Limoges)	989,617	1,041,104
Emprunt, 3,33%, remboursable par versements semi-annuels de 20 196\$, capital et intérêts, échéant en 2032. (Aréna St-Isidore)	326,647	355,441
Emprunt, 4,46%, remboursable par versements semi-annuels de 18 121\$, capital et intérêts, échéant en 2031. (Égouts Forest Park - croissance)	254,084	278,187
Emprunt, 4,46%, remboursable par versements semi-annuels de 42 908\$, capital et intérêts, échéant en 2031. (Égouts Forest Park - contribuables)	601,602	658,670
Emprunt, 4,46%, remboursable par versements semi-annuels de 45 491\$, capital et intérêts, échéant en 2031. (Calypso - croissance)	637,828	698,332

6. Net Long-Term Liabilities

The balance of the long-term liabilities reported on the consolidated statement of financial position is made up of the following:

Caisse Desjardins Ontario Inc.
Loan, 3.042%, payable by annual instalments of \$134,073, principal and interest, due in 2029. (St-Isidore water - landowners)
Loan, 3.877%, payable by annual instalments of \$6,103, principal and interest, due in 2023. (Industrial park - landowners)
Loan, 3.877%, payable by annual instalments of \$9,223, principal and interest, due in 2023. (Industrial park - growth)
Infrastructure Ontario
Loan, 3.53%, payable by semi-annual instalments of \$43,894, principal and interest, due in 2037. (Limoges Fire Station)
Loan, 3.33%, payable by semi-annual instalments of \$20,196, principal and interest, due in 2032. (St-Isidore Arena)
Loan, 4.46%, payable by semi-annual instalments of \$18,121, principal and interest, due in 2031. (Forest Park sewer - growth)
Loan, 4.46%, payable by semi-annual instalments of \$42,908, principal and interest, due in 2031. (Forest Park sewer - landowners)
Loan, 4.46%, payable by semi-annual instalments of \$45,491, principal and interest, due in 2031. (Calypso - growth)

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

6. Emprunts à long terme nets (suite)

Infrastructure Ontario (suite)

Emprunt, 4,17%, remboursable par versements semi-annuels de 119 250\$, capital et intérêts, échéant en 2030. (Eau et égouts Calypso)

\$ 1,608,298

Emprunt, 2,36%, remboursable par versements mensuels de 2 145\$, capital et intérêts, échéant en 2030. (Bâtiment - Dôme de sel)

173,230

Emprunt, 1,95%, remboursable par versements mensuels de 3 433\$, capital et intérêts, échéant en 2025. (Véhicules)

93,889

Emprunt, 3,15%, remboursable par versements semi-annuels de 39 607\$, capital et intérêts, échéant en 2023. (Véhicules)

77,381

Emprunt, 2,62%, remboursé au cours de l'exercice.

-

Emprunt, 2,71%, remboursable par versements mensuels de 15 666 \$, capital et intérêts, échéant en 2039. (Garage municipal et dôme de sel)

2,538,702

\$ 8,105,075

6. Net Long-Term Liabilities (continued)

Infrastructure Ontario (continued)

Loan, 4.17%, payable by semi-annual instalments of \$119,250, principal and interest, due in 2030. (Calypso water and sewers)

\$ 1,774,516

Loan, 2.36%, payable by monthly instalments of \$2,145, principal and interest, due in 2030. (Building - Salt Dome)

196,376

Loan, 1.95%, payable by monthly instalments of \$3,433, principal and interest, due in 2025. (Vehicles)

132,840

Loan, 3.15%, payable by semi-annual instalments of \$39,607, principal and interest, due in 2023. (Vehicles)

152,382

Loan, 2.62%, repaid during the year.

36,674

Loan, 2.71%, payable by semi-annual instalments of \$15,666, principal and interest, due in 2039. (Municipal garage and salt dome)

2,654,400

\$ 8,925,723

Les versements de capital des cinq prochains exercices et par la suite se chiffrent à :

2023	\$	784,664
2024	\$	719,563
2025	\$	718,439
2026	\$	731,475
2027	\$	759,226
Par la suite / Thereafter	\$	4,391,708

Principal payments for the next five years and thereafter are as follows:

Les prêts sont garantis par les immobilisations corporelles.

The loans are guaranteed by the tangible capital assets.

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

7. Autres revenus

7. Other Revenues

	2022 Budget	2022 Réel/ Actual	2021 Réel/ Actual	
Général				General
Dons	\$ 510,050	\$ 11,155	\$ 34,831	Donations
Licences	459,755	413,666	365,931	Licenses
Intérêts et pénalités sur taxes	305,000	292,893	322,687	Interest and penalties on taxes
Revenus d'intérêts	53,800	138,322	66,737	Interest income
Revenus de location	7,000	11,597	3,367	Rental income
	<u>1,335,605</u>	<u>867,633</u>	<u>793,553</u>	
Liés aux immobilisations corporelles				Related to tangible capital assets
Apports d'immobilisations corporelles	-	3,835	30,147	Contributed tangible capital assets
Dons aux services communautaires	-	323,378	45,000	Donations to community services
Vente de matériaux et équipements	24,000	87,100	27,841	Sale of materials and equipment
	<u>24,000</u>	<u>414,313</u>	<u>102,988</u>	
	<u>\$ 1,359,605</u>	<u>\$ 1,281,946</u>	<u>\$ 896,541</u>	

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

8. Immobilisations corporelles

8. Tangible Capital Assets

2022

	Terrains / Land	Améliorations de terrains / Land improvements	Bâtiments / Buildings	Chemins, trottoirs et ponts / Roads, sidewalks and bridges	Dépotoirs / Landfills
Coût, au début / Cost, beginning of year	\$ 2,267,998	\$ 3,270,685	\$ 18,369,973	\$ 56,279,842	\$ 878,328
Acquisitions / Acquisitions	3,507	63,728	10,995,147	5,969,316	-
Dispositions / Disposals	-	(24,005)	(64,319)	(348,508)	-
Dépréciation / Writedowns	-	-	(225)	-	-
Coût, à la fin / Cost, end of year	2,271,505	3,310,408	29,300,576	61,900,650	878,328
Amortissement cumulé, au début / Accumulated amortization, beginning of year	-	1,906,151	3,907,622	23,443,789	599,098
Amortissement / Amortization	-	96,582	322,267	1,771,060	18,645
Dispositions / Disposals	-	(23,931)	(48,137)	(305,152)	-
Reclassification / Reclassification	-	(15,768)	90,808	-	-
Amortissement cumulé, à la fin / Accumulated amortization, end of year	-	1,963,034	4,272,560	24,909,697	617,743
Valeur comptable nette, à la fin / Net carrying amount, end of year	\$ 2,271,505	\$ 1,347,374	\$ 25,028,016	\$ 36,990,953	\$ 260,585
	Équipements, fournitures et machinerie / Equipment, furniture and machinery	Infrastructure pour l'eau / Water infrastructure	Infrastructure pour les égouts / Sewer infrastructure	Véhicules / Vehicles	Total / Total
Coût, au début / Cost, beginning of year	\$ 5,579,894	\$ 43,043,908	\$ 46,819,100	\$ 8,317,387	\$ 184,827,115
Acquisitions / Acquisitions	2,102,904	790,481	3,414,052	465,254	23,804,389
Dispositions / Disposals	(80,309)	(659,173)	(12,642)	(527,992)	(1,716,948)
Dépréciation / Writedowns	-	-	(60,149)	-	(60,374)
Coût, à la fin / Cost, end of year	7,602,489	43,175,216	50,160,361	8,254,649	206,854,182
Amortissement cumulé, au début / Accumulated amortization, beginning of year	2,774,041	9,652,384	12,934,851	4,836,781	60,054,717
Amortissement / Amortization	356,753	581,323	816,443	498,742	4,461,815
Dispositions / Disposals	(76,666)	(144,675)	(6,694)	(512,090)	(1,117,345)
Reclassification / Reclassification	(75,040)	-	-	-	-
Amortissement cumulé, à la fin / Accumulated amortization, end of year	2,979,088	10,089,032	13,744,600	4,823,433	63,399,187
Valeur comptable nette, à la fin / Net carrying amount, end of year	\$ 4,623,401	\$ 33,086,184	\$ 36,415,761	\$ 3,431,216	\$ 143,454,995

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

8. Immobilisations corporelles (suite)

8. Tangible Capital Assets (continued)

2021

	Terrains / Land	Améliorations de terrains / Land improvements	Bâtiments / Buildings	Chemins, trottoirs et ponts / Roads, sidewalks and bridges	Dépotoirs / Landfills
Coût, au début / Cost, beginning of year	\$ 2,682,443	\$ 3,232,214	\$ 15,033,872	\$ 53,546,605	\$ 833,102
Acquisitions / Acquisitions	8,913	45,869	3,347,898	3,165,482	45,226
Dispositions / Disposals	(423,358)	(7,398)	(11,797)	(432,245)	-
Coût, à la fin / Cost, end of year	2,267,998	3,270,685	18,369,973	56,279,842	878,328
Amortissement cumulé, au début / Accumulated amortization, beginning of year	-	1,806,561	3,610,663	21,774,904	573,088
Amortissement / Amortization	-	105,264	300,835	2,048,633	26,010
Dispositions / Disposals	-	(5,674)	(3,876)	(379,748)	-
Amortissement cumulé, à la fin / Accumulated amortization, end of year	-	1,906,151	3,907,622	23,443,789	599,098
Valeur comptable nette, à la fin / Net carrying amount, end of year	\$ 2,267,998	\$ 1,364,534	\$ 14,462,351	\$ 32,836,053	\$ 279,230

	Équipements, fournitures et machinerie / Equipment, furniture and machinery	Infrastructure pour l'eau / Water infrastructure	Infrastructure pour les égouts / Sewer infrastructure	Véhicules / Vehicles	Total / Total
Coût, au début / Cost, beginning of year	\$ 5,086,355	\$ 33,829,307	\$ 46,329,527	\$ 7,540,465	\$ 168,113,890
Acquisitions / Acquisitions	528,229	9,332,538	939,308	776,922	18,190,385
Dispositions / Disposals	(34,690)	(117,937)	(439,535)	-	(1,466,960)
Dépréciation / Writedowns	-	-	(10,200)	-	(10,200)
Coût, à la fin / Cost, end of year	5,579,894	43,043,908	46,819,100	8,317,387	184,827,115
Amortissement cumulé, au début / Accumulated amortization, beginning of year	2,481,487	9,099,658	12,582,205	4,414,223	56,342,789
Amortissement / Amortization	317,958	581,889	783,984	422,558	4,587,130
Dispositions / Disposals	(29,721)	(22,545)	(433,639)	-	(875,203)
Reclassification / Reclassification	4,317	(6,618)	2,301	-	-
Amortissement cumulé, à la fin / Accumulated amortization, end of year	2,774,041	9,652,384	12,934,851	4,836,781	60,054,717
Valeur comptable nette, à la fin / Net carrying amount, end of year	\$ 2,805,853	\$ 33,391,524	\$ 33,884,249	\$ 3,480,606	\$ 124,772,398

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

8. Immobilisations corporelles (suite)

La valeur comptable des immobilisations corporelles en construction qui ne sont pas sujet à de l'amortissement est de 18 453 612\$ (2021 - 27 960 809\$).

8. Tangible Capital Assets (continued)

The book value of tangible capital assets under construction and not subject to amortization is \$18,453,612 (2021 - \$27,960,809).

9. Charges par nature

Les charges totales présentées à l'état consolidé des résultats pour l'exercice sont les suivantes :

9. Expenses by Object

Total expenses for the year reported on the consolidated statement of operations are as follows:

	2022	2021	
Salaires et avantages sociaux	\$ 6,336,461	\$ 5,972,328	Salaries, wages and benefits
Matériaux	3,323,515	2,565,381	Materials
Intérêts sur la dette à long terme	913,143	332,542	Interest on long-term debt
Services contractuels	4,590,302	5,212,949	Contracted services
Contributions à d'autres organismes	327,547	303,776	Contributions to other organizations
Amortissement des immobilisations corporelles	4,461,815	4,587,130	Amortization of tangible capital assets
Perte (gain) sur dispositions d'immobilisations corporelles	598,274	(347,557)	Loss (gain) on disposal of tangible capital assets
	<u>\$ 20,551,057</u>	<u>\$ 18,626,549</u>	

10. Régime de retraite

La Municipalité fait des cotisations au régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), qui est un régime multi-employeurs, pour ses employés à temps plein. Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées qui spécifie la prestation de retraite à recevoir de la part des employés basé sur le nombre d'années de service et la rémunération. Le Conseil d'Administration, qui représente les membres du régime ainsi que les employeurs, est responsable de la gestion du régime de retraite, incluant les investissements des actifs et l'administration d'avantages. RREMO fournit des services de régime de retraite à plus de 525 000 membres actifs et retraités et à 1 000 employeurs.

10. Pension Agreement

The Municipality makes contributions to the Ontario Municipal Employees Retirement Fund ("OMERS"), which is a multi-employer pension plan, on behalf of full-time members of staff. The plan is a defined benefit plan which specifies the amount of the retirement benefits to be received by the employees based on the length of service and rates of pay. The Board of Trustees, representing plan members and employers, is responsible for overseeing the management of the pension plan, including investment of the assets and administration of the benefits. OMERS provides pension services to over 525,000 active and retired members and 1,000 employers.

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

10. Régime de retraite (suite)

À tous les ans, un actuaire indépendant détermine la position financière du Régime de Retraite Principal RREMO (le Régime) en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur actuelle estimée de tous les avantages que les membres ont gagné à date. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime a été faite au 31 décembre 2022. Les résultats de cette évaluation démontraient des passifs actuariels de 130 306\$ millions pour les avantages courus pour les services et des actifs actuariels à cette même date de 123 628\$ millions indiquant un déficit actuariel de 6 678\$ millions. Comme RREMO est un régime multi-employeurs, tout surplus ou déficit du régime est la responsabilité conjointe des organisations municipales de l'Ontario et de ses employés. Par conséquent, la Municipalité ne reconnaît pas sa part de tout surplus ou déficit du RREMO. La contribution de la Municipalité au RREMO pour 2022 est de 403 014\$ (2021 - 377 497\$).

10. Pension Agreement (continued)

Each year an independent actuary determines the funding status of the OMERS Primary Pension Plan ("the Plan") by comparing the actuarial value of invested assets to the estimated present value of all pension benefits that members have earned to date. The most recent actuarial valuation of the Plan was conducted at December 31, 2022. The results of this valuation disclosed total actuarial liabilities of \$130,306 million in respect of benefits accrued for service with actuarial assets at that date of \$123,628 million indicating an actuarial deficit of \$6,678 million. Because OMERS is a multi-employer plan, any pension plan surpluses or deficits are a joint responsibility of Ontario municipal organizations and their employees. As a result, the Municipality does not recognize any share of the OMERS pension surplus or deficit. Contributions made by the Municipality to OMERS for 2022 were \$403,014 (2021 - \$377,497).

11. Opérations des conseils scolaires et des Comtés Unis de Prescott et Russell

Durant l'exercice, les revenus de taxes suivants ont été perçus et remis aux conseils scolaires et aux Comtés Unis de Prescott et Russell:

11. Operations of School Boards and the United Counties of Prescott and Russell

During the year, the following taxation revenues were levied and remitted to the school boards and the United Counties of Prescott and Russell:

	2022	2021	
Conseils scolaires	\$ 3,391,312	\$ 3,307,295	School boards
Comtés	\$ 7,656,053	\$ 7,280,451	Counties

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

12. Excédent accumulé

12. Accumulated Surplus

	2022	2021	
Réserves			Reserves
Fonds de roulement	\$ 1,530,193	\$ 1,530,193	Working fund
Élections	21,322	46,116	Elections
Bibliothèques	289,837	280,098	Libraries
Panneaux solaires	181,559	114,069	Solar pannels
Rétablissement de la carrière	172,992	113,695	Quarry rehabilitation
Dépenses futures	4,653,628	3,849,557	Future expenses
	<u>6,849,531</u>	<u>5,933,728</u>	
Fonds de réserves			Reserve funds
Adduction d'eau	892,708	682,689	Waterworks
Égouts	3,646,008	3,084,074	Sewer
Dépotoirs	1,675,346	1,430,168	Landfills
Ponceaux	7,782	7,515	Culverts
	<u>6,221,844</u>	<u>5,204,446</u>	
	<u>13,071,375</u>	<u>11,138,174</u>	
Investis en immobilisations corporelles	143,454,995	124,772,398	Invested in tangible capital assets
Immobilisations corporelles non financées	(31,874,595)	(15,646,454)	Unfinanced tangible capital assets
Fermeture et après fermeture des dépotoirs non financées	(670,921)	(657,313)	Unfinanced landfill closure and post-closure
Emprunts à long terme	(8,105,075)	(8,925,723)	Long-term liabilities
Débiteurs à long terme financés par des emprunts à long terme	2,923,276	3,262,292	Long-term receivables financed by long-term liabilities
	<u>105,727,680</u>	<u>102,805,200</u>	
	<u>\$ 118,799,055</u>	<u>\$ 113,943,374</u>	

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

13. Budget

Le règlement pour le plan financier (budget) adopté par le Conseil municipal n'était pas préparé sur une base conforme avec celle utilisée pour les résultats actuels (Conseil sur la comptabilité dans le secteur public). Le budget était préparé selon une méthode modifiée de la base d'exercice tandis que le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public exige la pleine base d'exercice. De plus, le budget inclut les acquisitions d'immobilisations corporelles dans les charges au lieu d'inclure la charge d'amortissement d'immobilisations corporelles. À cause de ceci, les montants figurant au budget présentés dans les états consolidés des résultats et de la variation des actifs financiers nets représentent le plan financier adopté par le Conseil municipal avec les ajustements suivants:

	2022
Budget pour l'exercice	\$ (35,186,095)
Plus:	
Dépenses en capital	44,597,996
Moins:	
Amortissement des immobilisations corporelles	(4,461,815)
Excédent du budget à l'état consolidé des résultats	\$ 4,950,086

13. Budget

The Financial Plan (Budget) By-Law adopted by municipal Council was not prepared on a basis consistent with that used to report actual results (Public Sector Accounting Board). The budget was prepared on a modified accrual basis while Public Sector Accounting Board requires a full accrual basis. In addition, the budget expensed all tangible capital assets rather than including amortization of tangible capital assets expense. As a result, the budget figures presented in the consolidated statements of operations and changes in net financial assets represent the Financial Plan adopted by municipal Council with adjustments as follows:

Budget for the year	
Add:	
Capital expenses	
Less:	
Amortization of tangible capital assets	
Budget surplus per consolidated statement of operations	

14. Obligations contractuelles

La Municipalité a signé un contrat de 20 ans pour le service d'enfouissement des déchets non dangereux. Un taux de \$54,11 la tonne plus TVH est chargé jusqu'au 1er janvier 2010 et est augmenté ou diminué annuellement selon l'indice du prix à la consommation jusqu'en mai 2023.

La Municipalité a signé un contrat d'exploitation de cinq ans pour la cueillette des déchets ménagers et des produits recyclables qui vient à échéance en mars 2023. Cette entente a été prolongée jusqu'en décembre 2025. La Municipalité s'est engagée à verser la somme de 177,53\$ par maison pour les déchets et le recyclage pour la durée restante du contrat.

La Municipalité a signé un contrat de quatre ans pour la collection et remise d'information sur l'état environnemental des champs d'épuration municipaux, des sites d'élimination des déchets, et de la source d'eau de Limoges. Le projet se terminera en 2023.

14. Contractual Obligations

The Municipality has signed a 20 year contract for disposal services for non-hazardous solid waste. A rate of \$54.11 per ton plus HST is charged annually until January 1st, 2010 and is adjusted annually from then on so that it increases or decreases at the same rate as the Consumer Price Index until May 2023.

The Municipality has signed a five year operating contract for the collection of residential waste and recycling which expires in March 2023. This contract was extended until December 2025. The Municipality has committed to pay \$177.53 per household for waste and recycling for the remainder of the contract.

The Municipality has signed a four year contract for the collection and remittance of information on the environmental condition of Municipal Septic fields, Waste Disposal Sites, and the Limoges Water Source. This commitment extends to 2023.

Corporation de la Municipalité de la Nation
 Corporation of the Nation Municipality
 Notes aux états financiers consolidés /
 Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

14. Obligations contractuelles (suite)

En plus des engagements contractuels mentionnés ci-haut, la municipalité a aussi des engagements pour la construction d'immobilisations corporelles variées, l'entretien des propriétés, le recyclage, la surveillance de l'eau et autres.

Les paiements minimaux annuels pour les cinq prochains exercices sont les suivants:

2023	\$ 3,934,374
2024	\$ 1,423,849
2025	\$ 968,822
2026	\$ 81,179
2027	\$ 81,179

14. Contractual obligations (continued)

In addition to the above contractual obligations, the municipality also has contractual obligations for the construction of tangible capital assets, property maintenance, recycling, water monitoring, and others.

The minimum annual payments for the next five years are as follows:

15. Information sectorielle

La Municipalité est une institution gouvernementale diversifiée qui fournit un large éventail de services aux citoyens tel que les services de transport routier, police, incendie, eau et égouts. Des secteurs fonctionnels distincts ont été divulgués séparément dans l'information sectorielle. La nature de ces secteurs et les activités qu'ils englobent sont les suivants :

Services communautaires

Ce secteur fournit des services destinés à améliorer la santé et le développement des citoyens de la municipalité. Des programmes récréationnels et culturels tels que le hockey, les quilles et les leçons de patinage sont offerts dans les arénas et les centres communautaires. De plus, la Municipalité fournit des services de bibliothèque pour aider les citoyens avec leurs besoins d'information.

Services environnementaux

Les services environnementaux fournis par la Municipalité incluent l'élimination des déchets ainsi que la collecte d'ordures et de recyclage pour les citoyens.

Urbanisme et aménagement

Ce département fournit plusieurs services incluant l'urbanisme, la maintenance et l'application des codes de bâtiment et de construction ainsi que l'examen de tous les plans de développement de propriété à travers son processus d'application pour des permis de construction. Ce département fournit aussi la maintenance des drains municipaux, qui assurent le drainage adéquat pour les propriétés agricoles et autres services de drainage où la Municipalité agit comme intermédiaire entre les contribuables et la province.

15. Segmented Information

The Municipality is a diversified municipal government institution that provides a wide range of services to its citizens such as transit, police, fire, water and sewer. Distinguishable functional segments have been separately disclosed in the segmented information. The nature of the segments and the activities they encompass are as follows:

Community Services

This service area provides services meant to improve the health and development of the municipality's citizens. Recreational programs and cultural programs like hockey, bowling and skating lessons are provided at arenas and community centres. Also, the Municipality provides library services to assist with its citizens' informational needs.

Environmental Services

Environmental services consists of providing waste disposal as well as garbage and recycling collection for citizens.

Planning and Development

This department provides a number of services including city planning, maintenance and enforcement of building and construction codes and review of all property development plans through its application process. It also provides maintenance of municipal drains, which ensures proper drainage for agricultural properties and tile drainage, where the Municipality acts as an intermediate between the landowners and the province.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

15. Information sectorielle (suite)

Protection des personnes et propriétés

La protection comprend les services de polices et d'incendies. Les services de police assurent la sécurité et la protection des citoyens et de leur propriété. Le département d'incendies est responsable d'offrir les services d'extinctions d'incendies ainsi que de fournir des programmes de prévention, de formation et d'éducation facent aux incendies. Les membres du département d'incendies sont des volontaires.

Services de transport routier

Le département de transport routier est responsable de la construction et de l'entretien du réseau routier de la Municipalité.

Eau et égouts

Ce service fournit l'eau potable de la Municipalité. La Municipalité traite et nettoie les eaux usées et assure que l'infrastructure d'eau et d'égouts rencontre les normes provinciales.

Administration

Cet item est lié aux revenus et charges qui sont directement attribuables aux opérations de la Municipalité et qui ne sont pas inclus dans un secteur spécifique.

15. Segmented Information (continued)

Protection of Persons and Property

Protection is comprised of police services and fire protection. The police services work to ensure the safety and protection of the citizens and their property. The fire department is responsible to provide fire suppression service, fire prevention programs, training and education. The members of the fire department consist of volunteers.

Transportation

Transportation is responsible for the construction and maintenance of the Municipality's road network.

Water and Sewer

This service provides the Municipality's drinking water. The Municipality processes and cleans sewage and ensures the water and sewer system meets all Provincial standards.

General Government

This item relates to the revenues and expenses that relate to the operations of the Municipality itself and cannot be directly attributed to a specific segment.

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

15. Information sectorielle (suite)

15. Segmented Information (continued)

Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year ended December 31	Services communautaires / Community Services	Services environnementaux / Environmental	Urbanisme et aménagement/ Planning and Development	Protection des personnes et propriétés / Protection of Persons and Property	Services de transport routier / Transportation	Eau et égouts/ Water and Sewer	Administration / General Government	2022 Total
Revenus / Revenues								
Taxes / Taxation	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 13,165,880	\$ 13,165,880
Redevances des usagers / User charges	441,852	1,052,340	398,276	112,526	34,556	4,051,303	171,883	6,262,736
Paiements de transfert - fédéral / Government transfers - Federal	10,000	-	-	-	2,317,437	-	-	2,327,437
Paiements de transfert - provincial / Government transfers - Provincial	505,867	194,355	139,151	11,974	44,237	-	735,600	1,631,184
Paiements de transfert - autres / Government transfers - other	-	-	-	64,716	487,161	10,000	-	561,877
Permis, licences et amendes / Permits, licenses and fines	27,010	7,810	-	394,874	6,475	609	419,699	856,477
Autres / Other	441,085	9,190	-	-	147,037	-	3,835	601,147
	1,425,814	1,263,695	537,427	584,090	3,036,903	4,061,912	14,496,897	25,406,738
Charges / Expenses								
Salaires et avantages sociaux / Salaries, wages and benefits	813,716	311,993	233,133	795,401	1,800,920	876,735	1,504,563	6,336,461
Matériaux / Materials	484,764	88,495	9,546	305,495	1,398,887	834,121	202,207	3,323,515
Intérêts sur la dette à long terme / Interest on long- term debt	63,944	-	-	36,301	81,083	731,335	480	913,143
Services contractuels / Contracted services	179,960	1,076,674	509,136	1,729,317	(326,303)	785,122	636,396	4,590,302
Contributions à d'autres organismes / Contributions to other organizations	114,536	-	-	174,436	-	-	38,575	327,547
Amortissement des immobilisations corporelles / Amortization of tangible capital assets	259,415	-	295	215,199	2,228,279	1,625,633	132,994	4,461,815
(Gain) perte sur dispositions d'immobilisations corporelles / (Gain) loss on disposal of tangible capital assets	-	-	598,274	-	-	-	-	598,274
	1,916,335	1,477,162	1,350,384	3,256,149	5,182,866	4,852,946	2,515,215	20,551,057
Excédent (déficit) net / Net surplus (deficit)	\$ (490,521)	\$ (213,467)	\$ (812,957)	\$ (2,672,059)	\$ (2,145,963)	\$ (791,034)	\$ 11,981,682	\$ 4,855,681

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

15. Information sectorielle (suite)

15. Segmented Information (continued)

Pour l'exercice clos le 31 décembre / For the year ended December 31	Services communautaires / Community Services	Services environnementaux / Environmental	Urbanisme et aménagement/ Planning and Development	Protection des personnes et propriétés / Protection of Persons and Property	Services de transport routier / Transportation	Eau et égouts/ Water and Sewer	Administration / General Government	2021 Total
Revenus / Revenues								
Taxes / Taxation	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 12,541,849	\$ 12,541,849
Redevances des usagers / User charges	261,858	998,202	338,912	114,790	64,057	3,619,845	153,587	5,551,251
Paiements de transfert - fédéral / Government transfers - Federal	-	-	-	196,031	1,345,307	-	-	1,541,338
Paiements de transfert - provincial / Government transfers - Provincial	117,684	127,808	134,738	19,266	39,701	-	989,691	1,428,888
Paiements de transfert - autres / Government transfers - other	-	-	13,602	49,610	445,177	10,000	-	518,389
Permis, licences et amendes / Permits, licenses and fines	7,953	7,730	-	350,082	6,525	1,909	384,524	758,723
Autres /Other	531,157	4,000	-	-	40,654	-	30,147	605,958
	<u>918,652</u>	<u>1,137,740</u>	<u>487,252</u>	<u>729,779</u>	<u>1,941,421</u>	<u>3,631,754</u>	<u>14,099,798</u>	<u>22,946,396</u>
Charges / Expenses								
Salaires et avantages sociaux /Salaries, wages and benefits	690,741	244,537	247,578	886,135	1,766,543	799,571	1,337,223	5,972,328
Matériaux / Materials	400,710	73,568	6,639	256,126	1,100,922	535,094	192,322	2,565,381
Intérêts sur la dette à long terme / Interest on long- term debt	15,370	-	-	38,071	87,419	189,305	2,377	332,542
Services contractuels / Contracted services	131,312	1,191,779	432,162	1,717,486	489,259	762,244	488,707	5,212,949
Contributions à d'autres organismes / Contributions to other organizations	109,780	-	-	169,201	-	-	24,795	303,776
Amortissement des immobilisations corporelles / Amortization of tangible capital assets	248,206	-	-	204,749	2,505,214	1,515,345	113,616	4,587,130
Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles / Loss on disposal of tangible capital assets	13,240	-	-	-	(472,984)	112,187	-	(347,557)
	<u>1,609,359</u>	<u>1,509,884</u>	<u>686,379</u>	<u>3,271,768</u>	<u>5,476,373</u>	<u>3,913,746</u>	<u>2,159,040</u>	<u>18,626,549</u>
Excédent (déficit) net / Net surplus (deficit)	\$ (690,707)	\$ (372,144)	\$ (199,127)	\$ (2,541,989)	\$ (3,534,952)	\$ (281,992)	\$ 11,940,758	\$ 4,319,847

Corporation de la Municipalité de la Nation
Corporation of the Nation Municipality
Notes aux états financiers consolidés /
Notes to the Consolidated Financial Statements

31 décembre 2022 / December 31, 2022

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers consolidés de l'exercice courant.

16. Comparative figures

Certain figures from the prior year were reclassified so that their presentation would correspond to the presentation in the current year consolidated financial statements.



RAPPORT DU SERVICE DES FINANCES

Numéro du rapport : F-12-2023

Sujet : Emprunt temporaire avec IO et emprunt à long terme

Préparé par : Nadia Lockhart-Knebel, Trésorière

Révisé par : Josée Brizard, Directrice générale-Greffière

Date: le 14 juillet 2023

CONTEXTE:

En janvier 2022, un prêt progressif a été obtenu auprès d'Infrastructure Ontario (IO) pour financer les coûts de construction du complexe sportif. Le règlement 20-2022 a approuvé l'emprunt à court terme qui serait éventuellement converti en emprunt à long terme une fois la construction terminée. Le montant total du prêt approuvé était de 11 673 942 \$.

La construction a été achevée en 2023 et le retrait final a eu lieu en février 2023.

Le présent rapport a deux raisons d'être :

1. Discuter du montant à rembourser à l'IO parce que le montant prélevé était plus élevé qu'il n'aurait dû l'être.
2. Informer le Conseil des prochaines étapes concernant l'emprunt à long terme.

REMBOURSEMENT À IO

Un récapitulatif des coûts du projet et des financements obtenus est présenté ci-dessous.

RÉCAPITULATION 2019-2023

Coût du projet (sans inclure les intérêts & correction de la route)		14 680 400 \$
Financement		
Provenant des taxes	1 160 661 \$	
Transfert des réserves	1 198 463 \$	
Octroi – CCBF	187 500 \$	
Octroi recevable – CCBF	562 500 \$	
Transfert des redevances d'aménagement	551 258 \$	
Dons reçus	387 937 \$	
Dons recevables	170 000 \$	4 218 318 \$
Coût net du projet		10 462 082 \$
Emprunts fait à date		11 672 942 \$
Solde emprunté en trop		-1 210 860 \$

Le montant à rembourser est dû aux différences suivantes entre le montant réel et le montant prévu dans la demande de prêt. Ces différences sont réconciliées ci-dessous :

	Projeté	Réel	Différence	Commentaires
<i>Revenus de :</i>				
Levée de fonds	230 000 \$	557 937 \$	327 937 \$	
Subvention	750 000 \$	750 000 \$	- \$	
Redevances d'aménagement	383 236 \$	551 258 \$	168 022 \$	
Réserves	1 962 822 \$	1 198 463 \$	-764 359 \$	
	<u>3 326 058 \$</u>	<u>3 057 657 \$</u>	<u>-268 401 \$</u>	<i>Coût réel plus bas que coût projeté</i>
Coût du projet	15 000 000 \$	14 680 400 \$	319 600 \$	<i>Coût réel plus bas que coût projeté</i>
			<u>51 200 \$</u>	
				<i>Ceci a été omis en tant que source de revenus sur l'application du prêt</i>
Revenus de taxes	- \$	1 160 661 \$	1 160 661 \$	
Emprunt requis	<u>-11 673 942 \$</u>	<u>-10 462 082 \$</u>	<u>1 211 860 \$</u>	
Solde non perçu			-1 000 \$	
Solde emprunté en trop (ci-dessus)			<u>-1 210 860 \$</u>	
Solde non expliqué			<u><u>- \$</u></u>	

Lorsque les prélèvements ont été effectués et la projection fait, les revenus provenant des taxes ont été omises. Ainsi, le montant prélevé sur l'emprunt temporaire a été supérieur aux besoins et ce montant doit être remboursé à l'IO avant la conversion de l'emprunt temporaire en emprunt à long terme.

Le montant dû à l'IO est inclus dans les payables.

EMPRUNT À LONG-TERME

L'emprunt temporaire doit être converti en un prêt à long terme pour commencer à le rembourser. Il est à noter que seuls les intérêts étaient dus sur l'emprunt temporaire.

Au 24 juillet 2023, les taux d'intérêt débiteurs de l'IO sont les suivants:

- Emprunt de 20 ans 4,65%
- Emprunt de 25 ans 4,67%

Toutefois, compte tenu de la récente augmentation du taux préférentiel (qui est actuellement de 5 %) et du fait que la Banque du Canada prévoit peut-être une autre augmentation, il est probable que le taux soit plus élevé au moment où le prêt sera fermé. Il est important de savoir que lorsqu'un prêt est fait avec IO, le taux est barré pour la durée du prêt. Les prêts IO ne sont pas refinancés tous les trois à cinq ans comme ils le seraient auprès d'une autre institution financière. Par conséquent, avant de s'engager avec un prêt fermé avec IO, il serait judicieux d'obtenir des devis auprès d'autres institutions financières. Bien que le taux pour la période initiale puisse être plus élevé, la municipalité

pourrait être gagnante à long terme lorsque le prêt est refinancé dans quelques années si les taux d'intérêt ont baissé.

Le processus d'obtention de devis a commencé et le service des finances reviendra devant le conseil dans les semaines à venir avec un rapport de suivi présentant les résultats, les considérations financières et les options.

RECOMMANDATION

Il est recommandé que le conseil approuve le remboursement de 1 210 860 \$ à Infrastructure Ontario.

Il est recommandé au conseil d'approuver l'obtention de devis auprès d'autres institutions financières avant de faire l'emprunt à long terme avec Infrastructure Ontario.

Nadia Lockhart-Knebel, CPA
Trésorière



RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES FINANCES

Numéro de rapport: F-14-2023

Sujet : Redevances d'aménagement 2022

Préparé par : Nadia Lockhart-Knebel, Trésorière

Révisé par: Josée Brizard, Directrice générale - greffière

Date: le 14 août 2023

INTRODUCTION

La loi de 1997 sur les redevances d'aménagement, S.O. 1997, c. 27, prévoit que le conseil d'une municipalité peut imposer des redevances d'aménagement sur les terrains pour financer l'augmentation des coûts d'investissement nécessaire en raison de l'accroissement des besoins en services.

SOMMAIRE

Les redevances d'aménagement ont été utilisées pour les projets suivants, pour les montants suivants:

DÉPARTMENT	DESCRIPTION	MONTANT
Administration	Rénovations salle du conseil	4 308 \$
Voirie	Tandem, rue Des Pins, Ch Racette, rue Savage	59 935 \$
Récréation	Complexe sportif	98 208 \$
Bibliothèque	Mobilier	2 201 \$
Total		164 652 \$

Le budget 2022 prévoyait initialement d'affecter les redevances d'aménagement au chemin Savage. Cependant, étant donné que la conception de la rue Des Pins a changé et qu'elle comprenait plusieurs améliorations et changements dus à la croissance de Limoges, des redevances d'aménagement ont été allouées à cette rue. Les redevances d'aménagement ont également été allouées à la rue Racette pour des raisons similaires et moins à la rue Savage puisque le projet complet n'a pas été achevé en 2023, compte tenu de la construction qui se poursuivra dans les années à venir sur cette rue.

Les soldes de clôture par département sont les suivants:

DÉPARTMENT	MONTANT
Administration	83 653 \$
Voirie	292 518 \$
Feu	322 490 \$
Récréation	277 676 \$
Bibliothèque	94 894 \$
Total	1 071 231 \$

PIÈCES JOINTES

Annexe A – Rapport des redevances d'aménagement pour l'année 2022

RECOMMANDATION

Que le Conseil reçoive et approuve le rapport F-14-2023 tel que présenté.

Nadia Lockhart-Knebel, CPA
Trésorière

THE NATION MUNICIPALITY
BUILDING DEPARTMENT RECEIVABLE & BONDS FOR 2022
N-7300-1060-1600

txtDescription	Mth	Dev Chg Res
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 4549 STE-CATHERINE - 2022-001 - 027-001-04300	2	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 129 PRINCIPALE - 2022-006 - 001-009-06350	2	10,907.65
2 Total		18,179.41
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2022-009 - 37-39-41-43 CHRISTIAN - 001-003-07750	3	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2022-010 - 21-23-25-27 CHRISTIAN - 001-003-07750	3	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2022-015 - 706 BURELLE - 001-007-05900	3	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 4549 STE-CATHERINE - 2022-001 - 027-001-04300	3	-7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 4549 STE-CATHERINE - 2022-001 - 027-001-04300	3	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 43-45 CAMBRIDGE - 2022-020 - 001-002-12000	3	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 47-49 CAMBRIDGE - 2022-021 - 001-002-12000	3	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1818 DES PINS - 2022-027 - 001-002-04805	3	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1584 CALYPSO - 2022-028 - 001-003-05452	3	4,120.66
3 Total		52,114.30
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 44-46-48-50 CHRISTIAN - 2022-039 - 001-003-07750	4	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 47-49-51 CHRISTIAN - 2022-040 - 001-003-07750	4	9,453.30
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 709 MONTEE LEBRUN - 2022-051 - 001-007-08300	4	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 34-36-38-40 CHRISTIAN - 2022-053 - 001-003-07750	4	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 11-13-15-17 CHRISTIAN - 2022-054 - 001-003-07750	4	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 80 CLAUDE - 2022-059 - 001-002-05826	4	4,120.66
4 Total		55,507.82
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1826 DES PINS - 2022-071 - 001-002-04804	5	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 47 ADAM - 2022-078 - 001-010-04338	5	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 703 MONTEE LEBRUN - 2022-079 - 001-007-08500	5	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 20-22-24-26 CHRISTIAN - 2022-083 - 001-003-07750	5	12,604.40
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 10-12-14-16 CHRISTIAN - 2022-084 - 001-003-07750	5	12,604.40
5 Total		37,570.78
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1742 ROUTE 600 W - 2022-097 - 001-007-09204	6	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 73 CAYER - 2022-102 - 001-010-04311	6	6,302.19
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1480 CALYPSO - 2022-103 - 001-003-05110	6	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 411 CONCESSION 3 RD - 2022-117 - 012-002-00425	6	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1416 BAKER RD - 2022-120	6	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1220 CALYPSO - 2022-142 - 001-003-04200	6	7,271.76
6 Total		30,056.59
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 12 ALBERT OUIMET - 2022-146 - 001-010-04105	7	56,719.78
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 4440 COUNTY RD 10 - 2022-152 - 026-014-03400	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 619 A&B - 621 A&B ST ISIDORE - 2022-153 - 001-007-02800	7	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1430 CONCESSION 6 RD - 2022-154 - 012-006-05600	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1564 BAKER RD - 2022-156	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1508 CALYPSO - 2022-159 - 001-003-05100	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 213 A&B MABEL - 2022-170 - 001-002-15600	7	3,635.88
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 51 CAYER - 2022-171 - 001-010-04306	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1444 BAKER RD - 2022-173 - 001-004-04504	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 63 MAIN ST - 2022-174 - 001-002-18800	7	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 7 A&B JEAN SYLVAIN - 2022-179 - 027-001-07222	7	7,271.76
7 Total		103,743.80

THE NATION MUNICIPALITY
BUILDING DEPARTMENT RECEIVABLE & BONDS FOR 2022
N-7300-1060-1600

DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2020 COUNTY RD 16 - 2022-183 - 026-013-12300	8	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1718 ROUTE 800 W - 2022-184 - 001-008-05400	8	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 55 A&B - 57 A&B ANDREW - 2022-185 - 001-002-13250	8	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1718 ROUTE 800 W - 2022-184 - 001-008-05400	8	-4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 213 A&B MABEL - 2022-170 - 001-002-15600	8	-3,635.88
DEVELOPMENT CHARGE NATIONPERMIT - 213-215 MABEL - 2022-170 - 001-002-15600	8	3,635.88
	8 Total	11,392.42
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 54 A&B - 56 A&B HORIZON - 2022-204 - 001-010-04347	9	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 58 A&B - 60 A&B HORIZIN - 2022-205 - 001-010-04346	9	7,271.76
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1037 CALYPSO - 2022-215 - 001-004-03125	9	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2943 DIXON FACTORY RD - 2022-212 - 026-013-12200	9	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 1432 BAKER RD - 2022-220 - 001-004-04505	9	4,120.66
DEVELOPMENT CHARGE NATION - 2816 SEGUIN - 2022-233 - 026-013-09705	9	4,120.66
	9 Total	31,026.16
	Grand Total	339,591.28



RAPPORT DU SERVICE DES FINANCES

Numéro du rapport : F-06-2023

Sujet : Rapport annuel service du bâtiment

Préparé par : Nadia Lockhart-Knebel, Trésorière

Révisé par : Josée Brizard, Directrice générale - Greffière

Date: le 14 août 2023

INTRODUCTION :

Conformément au paragraphe 7 (4) de la *Loi sur le code du bâtiment, S.O.1992,c23*, tel qu'amendé, la municipalité est tenue de préparer un rapport sur les frais de permis reçus et les coûts directs et indirects d'administration et d'application de la *Loi sur le code du bâtiment* dans sa région.

RAPPORT ANNUEL :

ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus

Total des honoraires reçus pour le service du bâtiment	\$	496,466.41
--	----	------------

Coût de la prestation des services:

Coûts directs (voir Note 1)	\$	211,956.56
-----------------------------	----	------------

Coûts indirects (voir Note 2)	\$	229,147.80
-------------------------------	----	------------

Grand Total Indirect and Direct Costs	\$	441,104.36
---------------------------------------	----	------------

Net des revenus et des coûts	\$	55,362.05
-------------------------------------	-----------	------------------

Note 1: Les coûts directs sont réputés inclure les coûts du service du bâtiment de la municipalité de la Nation pour le traitement des demandes de permis de construction, l'examen des plans de construction, les inspections et les tâches d'application liées aux bâtiments.

Note 2: Les coûts indirects sont réputés inclure les coûts de soutien et les frais généraux du département du bâtiment de la municipalité de La Nation.

ÉTAT DE LA RÉSERVE

Solde d'ouverture, 1 janvier 2022	\$	208,040.51
-----------------------------------	----	------------

Montant transféré à la réserve à administrer et appliquer la Loi sur le code du bâtiment	\$	55,362.05
--	----	-----------

Total de la réserve au 31 décembre 2022	\$	263,402.56
--	-----------	-------------------

RECOMMANDATION :

Il est recommandé que le conseil accepte le rapport F-06-2023 tel que présenté.

Nadia Lockhart-Knebel, CPA, CA
Trésorière



RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES FINANCES

Numéro de rapport: F-13-2023

Sujet : Réserves, Fonds de réserve et Revenus reportés 2022

Préparé par : Nadia Lockhart-Knebel, Trésorière

Révisé par: Josée Brizard, Directrice générale - greffière

Date: le 14 août 2023

DÉFINITIONS

Une réserve est une affectation des recettes nettes à la discrétion du conseil, après provisionnement de toutes les dépenses connues, dans le cadre d'une stratégie globale de financement de programmes ou de projets et est autorisée en vertu des dispositions de la loi sur les municipalités.

Les fonds de réserve sont des fonds dont les actifs sont séparés et affectés à la réalisation de l'objectif du fonds de réserve. Il est basé sur une exigence statutaire ou un passif défini payable à l'avenir et est généralement prescriptif quant à la base de collecte et d'utilisation des fonds.

Les revenus reportés sont des recettes qui sont considérées comme un passif dans les états financiers de la municipalité jusqu'à ce que, au fil du temps, elles deviennent pertinentes pour les opérations courantes, comme un paiement anticipé reçu pour quelque chose qui n'a pas encore été fourni. Les produits constatés d'avance sont mis en réserve dans un fonds de réserve obligatoire à des fins spécifiques en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un accord.

RÉCAPITULATION DES ANNEXES

Réserves - Annexe A:

Résumé des transferts :

- 1) Que le montant de 26 237 \$ soit transféré au département des TI pour l'achat d'ordinateurs, le programme VPN et les licences Microsoft Office 365.
- 2) Que le montant de 309 568 \$ soit transféré aux revenus pour le montant dépensé en travaux d'ingénierie pour le projet de réhabilitation du Pont Touchette.
- 3) Que le montant de 69 482 \$ soit transféré aux revenus pour les plans du plancher de l'aréna de St-Isidore ainsi que pour le projet du terrain de tennis de St-Bernardin.
- 4) Que le montant de 59 297 \$ soit transféré du fonds de revenu pour la réhabilitation de la carrière. Ce montant représente la différence entre le coût réel du concassage et le montant facturé aux différents projets.
- 5) Que le surplus d'opération de 9 739 \$ soit transféré à la bibliothèque.
- 6) Transfert des montants du fonds de recettes tel que proposé dans le budget 2022.

Résumé des soldes de fin par département :

DÉPARTEMENT	SOLDE DE FIN 2022
Fonds de roulement	1 530 193 \$
Administration	1 367 618 \$
Gestion de la flotte	689 197 \$
Gestion des égouts pluviaux	150 000 \$
Panneaux solaires	181 559 \$
Élection	21 322 \$
Feu	579 528 \$
Voirie (incluant la carrière)	350 401 \$
Récréation	1 578 968 \$
Urbanisme	110 910 \$
Bibliothèque	289 836 \$
Total	6 849 534 \$

Voir l'annexe A pour plus de détails.

Fonds de réserves – Annexe B

Résumé des transferts :

- 1) Transfert entre fonds, conformément au budget 2022.
- 2) Le fonds général verse des intérêts au fonds de réserve au taux de 3,5 % par an.
- 3) Le transfert de recettes est le montant excédentaire des opérations.
- 4) Transfert vers le capital conformément au budget proposé pour 2022 et aux coûts réels.

Résumé des soldes de fin par département :

DÉPARTEMENT	SOLDE DE FIN 2022
Collection d'ordures	1 675 346 \$
Égouts	3 646 008 \$
Eau	892 709 \$
Ponceau CFE	7 781 \$
Total	6 221 844 \$

Voir l'annexe B pour plus de détails.

Revenus reportés – Annexe C

Résumé des transferts :

- 1) Intérêts : payés au taux de 3,5 % par an sur les redevances foncières et d'aménagement des parcs..
- 2) Transfert des clients:
 - Parkland & Redevances d'aménagement représente des sommes reçues de développeurs.
 - Dépt de la Construction - surplus de l'année (plus de permis émis que budgété) selon le rapport F-06-2022.
 - Parcs & Récréation – montants pour des contributions pour des projets futurs et des réservations d'installations en 2023.
- 3) Transfer au capital:
 - Le transfert de redevances d'aménagement diffère du budget proposé pour 2022, car il a été affecté à la rue Des Pins et au chemin Racette, ainsi qu'à la rue Savage. Voir le rapport F-14-2022 pour plus de détails.
 - Autres soldes selon budget 2022.
- 4) Transfert aux revenus tel que proposé au budget 2022.

Résumé des soldes de fin par département :

DÉPARTEMENT	SOLDE DE FIN 2022
Parkland	237 842 \$
Redevances d'aménagement	1 071 231 \$
Construction	263 403 \$
Feu	25 570 \$
Eau & égouts	20 304 \$
Récréation	42 842 \$
Total	1 661 192 \$

Voir l'annexe C pour plus de détails.

PIÈCES JOINTES

Annexe A – Réserves au 31 décembre 2022

Annexe B – Fonds de réserve au 31 décembre 2022

Annexe C – Revenus reportés au 31 décembre 2022

RECOMMANDATION

Il est recommandé au Conseil de recevoir et d'approuver le rapport F-13-2023 tel que présenté.

Nadia Lockhart-Knebel, CPA
Trésorière

SCHEDULE A / ANNEXE A



The Nation Municipality / Municipalité de La Nation
Working reserves / Réserves fonds de roulement

Department / Service	Description	Opening Balance 2022 / Solde d'ouverture	Transfer Between Reserve / Transfert entre réserve	Transfer from Revenue Fund / Transfert du fond de revenue	Transfer to Capital / Transfert au Capital	Transfer to Revenue	Year end balance / Solde fin d'année 2022
Working Capital / Fond de roulement		- 1,530,193	-	-	-	-	1,530,193
	Covid-19	-	-	-	-	-	-
Ward 1 / Quartier 1		- 960	-	-	-	960	0
Ward 2 / Quartier 2		- 511	-	-	-	511	-
County Grant Ward 3		- 3,200	-	-	-	3,200	-
Ward 4 / Quartier 4		- 6,403	-	-	-	6,403	0
Administration (Bldg Reno & Divers)							
	Building Reno / Amélioration bâtiment	- 260,781	-	-	-	-	260,781
	Divers	- 893,181	-	-	-	-	893,181
	Employee / Employé	- 47,499	-	-	-	-	47,499
	IT Computer / Ordinateur	- 40,000	-	27,085	26,237	-	40,848
	Land sale / Vente de terrain Manitou	- 125,310	-	-	-	-	125,310
Fleet Management / Flotte équipement		- 542,300	-	146,897	-	-	689,197
Storm Management / Égout Pluviaux		- 125,000	-	25,000	-	-	150,000
Solar Panel / Panneau solaire		- 114,069	-	67,491	-	-	181,559
Election		- 46,116	-	-	-	24,794	21,322
Fire Department / Service d'incendie							
	Fire Hall & Land / Caserne & terrain	- 223,895	-	207,633	-	-	431,528
	Equipment & Fire Truck	- 113,000	-	35,000	-	-	148,000
Emergency		-	-	-	-	-	-
Quarry Rehabilitation South Plantagenet		- 113,695	-	59,297	-	-	172,992
Road Construction & Bridges / Construction de route et pont							
	Pont Latour	-	-	138,368	-	-	138,368
	Chemin Lefebvre	-	-	30,000	-	-	30,000
	Pont touchette	- 318,609	-	-	309,568	-	9,041
Recreation							
	Artificial Ice / Glace artificielle	- 356,290	-	296,214	27,748	-	624,757
	Recreation capital after Master Plan / Plan directeur pour récréation	- 546,723	-	87,148	41,734	-	592,138
	St Bernardin Hall	- 26,485	-	-	-	-	26,485
	St Albert Hall Plans	- 72,000	-	-	-	-	72,000
	Limoges Hall	- 36,500	-	-	-	-	36,500
	Complexe	-	-	227,088	-	-	227,088
Planning							
	Official Plan Limoges & St Isidore	- 36,910	-	-	-	-	36,910
	Economic Development / Development Economique	- 74,000	-	-	-	-	74,000
Library General / Bibliothèque		- 280,098	-	9,739	-	-	289,837
Total		- 5,933,728	-	1,356,961	405,287	35,869	- 6,849,534

SCHEDULE B / ANNEXE B



Reserve Funds / Fonds de réserve

Name of Account / Nom du compte	Opening Balance / Solde d'ouverture	Transfer between Funds / Transfert entre fonds	Interest/ Intérêts	Transfer from revenue / Transfert du revenu	Transfer to Revenue / Transfert au revenu	Transfer to Capital / Transfert au capital	Closing Balance 2022 / Solde de fermeture 2022
Transportation	-	0	102,467	-	-	102,467	0
Environment (Landfills + Garbage & Recycling collection & disposal)							-
Garbage Collection / Collecte des ordures	1,430,168	102,467	59,484	83,227	-	-	1,675,346
General Sewer / Égout général	2,909,935	-	103,498	162,298	-	24,783	3,150,947
Sewers / Égout St Albert	160,303	-	5,702	226,808	-	-	392,813
Sewers / Égout St Isidore	11,123	-	396	5,050	-	-	16,569
Sewers Growth / Égout croissance Limoges	0	-	0	78,705	-	-	78,705
Sewers / Égout Fournier	2,712	-	96	4,165	-	-	6,973
Water / Eau Projet Brisson	1,328	-	47	-	22	-	1,353
Water / Eau Castor Rd	6,034	-	215	-	-	-	6,248
Water / Eau St Isidore	225,736	-	8,029	164,931	-	69,975	328,721
Water Growth / Eau Croissance Limoges	0	-	0	-	-	16,191	16,191
Water / Eau Limoges	449,592	-	15,991	152,328	-	45,334	572,577
Ponceau CFE	7,515	-	267	-	-	-	7,782
Total	5,204,446	-	193,723.70	877,511.94	102,444.96	156,282.03	6,221,844.26

SCHEDULE C / ANNEXE C



REVENUE REPORTÉS / DEFERRED REVENUE

Department / Service	Opening Balance Solde d'ouverture 2022	Interest / Intérêt	Transfer from client / Transfert des clients	Transfer to capital / Transfert au capital	Transfer to revenue in / Transfert du revenue	Closing balance / Solde de fin 2022
Parkland Nation / Fin de parc	- 192,829	- 3,788	56,559	15,333	- -	237,843
Dev Charge Nation / Frais développement	- 859,628	- 36,665	339,591	162,451	2,202 -	1,071,231
Building / Construction	- 208,041	- -	55,362	-	- -	263,403
Fire Department	- 25,570	-	-	-	- -	25,570
Public Works / Travaux publics	- 15,000	-	-	15,000	-	-
Water & Sewer / Eau & Égout	- 43,339	-	-	-	23,035 -	20,304
Tile Drainage	-	-	-	-	-	-
St-Bernardin Park / Parc St- Bernardin	-	- -	5,000	-	- -	5,000
St Albert Park / Parc St Albert	- 2,000	-	-	-	- -	2,000
Limoges Park / Parc Limoges	- 140	-	-	-	- -	140
Transfer Bank recreation / Transfert banque récréation	- 10,127	- -	25,576	-	- -	35,703
Administration	- 20	-	-	-	20	-
TOTAL	- 1,356,692	- 40,452	482,088	192,784	25,256 -	1,661,192



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: RE-13-2023

Sujet: Projet de remplacement du plancher de l'aréna du Centre récréatif de St-Isidore

Préparé par: Carol Ann Scott, Directrice de la récréation

Révisé par: Josée Brizard, Directrice générale- Greffière

Date de la réunion: 14 août 2023

Contexte

Mettre à jour le Conseil sur le projet de remplacement du plancher de l'aréna, obtenir l'approbation pour lancer une campagne de financement et planifier que le projet soit terminé en 2025.

Rapport

Le projet comprend l'enlèvement et le remplacement des bandes de la patinoire, les vitres, des collecteurs de saumure et le plancher en ciment. L'enlèvement et le remplacement de la tuyauterie de saumure d'origine située dans la dalle de ciment depuis le milieu des années 1970 est l'un des éléments les plus importants du projet. Nous approchons également de la fin de la durée de vie prévue des déshumidificateurs qui ont été installés en 2005 et il est recommandé de les changer dans le cadre du projet, cela ajoutera 85 000 \$ de plus au projet. Le coût total estimé du projet est de 1,4 million de dollars.

Les plans ont été achevés en 2023 par Barry Bryan Associates et une demande a été soumise en juin à la Fondation Trillium de l'Ontario pour une subvention de 150 000 \$ pour aider à payer les bandes de la patinoire et les vitres. Le projet est prêt pour un appel d'offres, et le département espère qu'une autre ronde du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada – volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives ouvrira cet automne ou l'an prochain et que le projet sera admissible à une subvention.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui nécessitera 6 mois de réalisation et touchera notre tournoi paroissial, le hockey printanier, le camp d'été et le festival du canard et de la plume. Le département recommande de décider de la date de réalisation du projet et d'aviser les clients le plus tôt possible. Cela leur laissera le temps de prendre d'autres dispositions et plans pour le printemps et l'été 2025.

Relation aux priorités.

La municipalité veut être proactive sur ce projet et ne pas attendre que les tubes de saumure commencent à fuir, ce qui entraînera des temps d'arrêt et des pertes de revenus. La gestion des actifs a également identifié la nécessité de remplacer les bandes de la patinoire, les collectes de saumure, le verre de la patinoire, le tableau de pointage et les déshumidificateurs.

Considérations financières

Il y a 481 290 \$ dans les réserves récréatives assignées à ce projet. Le projet aura un impact important sur le budget municipal, c'est pourquoi le département espère obtenir une subvention fédérale et/ou provinciale. Une campagne de financement sera également lancée.

Recommandation

Que le projet de remplacement du plancher de l'aréna du Centre récréatif St-Isidore soit budgétisé et planifié au printemps 2025. Qu'une campagne de financement soit également lancée avec un objectif de 500 000 \$.



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: RE-14-2023

Sujet: Profits du bar de la journée communautaire de Limoges

Préparé par: Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

Revisé par: Josée Brizard, Directrice générale- Greffière

Date de la réunion: 14 août 2023

Contexte

Une demande a été reçue du comité des loisirs de Limoges pour un don égal au montant des profits nets du bar de la journée communautaire de Limoges tenue les 23 et 24 juin 2023

Rapport

L'activité de la journée communautaire de Limoges a été lancée à l'origine par le comité municipal du parc de Limoges. Le comité obtiendrait un permis de circonstance, le personnel municipal opèrerait le bar et les profits du bar et de l'activité seraient utilisés pour aider à payer les améliorations au parc. Lorsque le comité municipal du parc a été dissous, le comité des loisirs de Limoges a repris l'activité. Comme par les années passées, la municipalité s'est associée avec le comité et a obtenu le permis de circonstance, l'alcool et le bar étaient opérés par des employés municipaux avec l'aide des bénévoles du Comité des loisirs de Limoges.

Le bar a réalisé un profit net de 487,71 \$ et le comité des loisirs de Limoges a soumis une lettre demandant un don pour ce montant (lettre ci-jointe).

Relation aux priorités

Le plan directeur des loisirs encourage la formation de partenariats avec d'autres associations et la collaboration pour promouvoir les activités sportives et récréatives dans notre communauté. Le Comité des loisirs de Limoges s'est associé et a appuyé la Municipalité sur de multiples projets dont le Complexe sportif de Limoges et les nouvelles structures de jeux accessibles du parc Rodolphe Latreille.

Considérations financières

Toutes les dépenses liées au bar, telles que le permis de circonstance, l'alcool et les salaires du personnel, ont été déduites des profits. Le don serait prélevé sur le compte général N-7050-3035-3708.

Recommandation

Qu'un don au montant de 487,71 \$ soit remis au Comité des loisirs de Limoges.

Pièces jointes

Limoges Community Bar Profit Request 2023



Limoges Community Day 2023 Limoges Recreation Committee/Comité des loisirs de Limoges



The Nation Municipality
958 Route 500 West
Casselman, ON K0A 1M0

Tuesday August 1, 2023

RE: Donation of Bar Profits from Limoges Community Day 2023

To the Council Members of the Nation Municipality:

As you know, Limoges Community Day took place this past June 24 and we are very pleased with the level of participation from residents of Limoges and the surrounding area. The Nation Municipality's support of this event is always much appreciated, especially its management of activities related to the bar and site preparation in advance of the event.

As such, we are formally requesting that all bar profits which totaled \$487.71 from this year's event be donated to the Limoges Recreation Committee. Bar profits have traditionally been included as part of overall profits from the event, managed by the Limoges Recreation Committee. As in the past, bar funds will be used toward community recreation and culture projects.

In closing, the Limoges Recreation Committee looks forward to continuing its collaboration with the Nation Municipality Council and staff to further expand and improve recreation and culture in Limoges. Please do not hesitate to contact us for additional information.

Thank you and best regards,

Matthew Brozincevic and Peggy O'Meara
Limoges Recreation Committee
limoges.recreation@hotmail.com



Rapport pour le Conseil

Numéro du rapport: RE-15-2023

Sujet: Politiques d'attribution et de location de glace et terrains et tarifs de location des salles communautaires pour 2024.

Préparé par: Carol Ann Scott, Coordinatrice de la récréation

Revisé par: Josée Brizard, Directrice générale- Greffière

Date de la réunion: 14 août 2023

Contexte

Pour obtenir l'approbation de la nouvelle politique d'attribution et de location de la glace, de la politique d'attribution et de location des terrains et des tarifs de location de la salle communautaire et des tarifs de location du parc pour 2024.

Rapport

Les politiques d'attribution des glaces et des terrains serviront de cadre et de lignes directrices au département pour le processus d'attribution des glaces et des terrains. L'objectif des politiques est de formaliser le processus utilisé par le département, de gérer les opérations de l'aréna et du terrain de manière financièrement responsable, de traiter les tournois, les événements spéciaux et les permis saisonniers de glace et de terrain et de promouvoir l'équité, l'égalité et l'accessibilité.

Le département doit également établir les tarifs de location des salles communautaires et les tarifs de location des parcs pour 2024 afin de faciliter notre processus de réservation. Dans le passé, le département avait des tarifs approuvés pour la durée du mandat du Conseil et une augmentation de 2% par an a été établie de 2020 à 2023.

Compte tenu de l'évolution de l'économie et de la hausse des coûts, le département a décidé de maintenir le format actuel de la politique de location de la salle communautaire, mais d'augmenter les tarifs en fonction du coût de la vie par rapport à l'année précédente. Pour 2024, cela se traduira par une augmentation de 5,9% de tous les tarifs pour 2024, à l'exception du tarif mariage. Un nouveau prix forfaitaire a été officialisé pour les mariages. La cotisation d'assurance obligatoire a également été prise en considération lors de l'analyse de la politique de location et de la tarification par rapport aux autres municipalités.

Une légère modification a également été apportée aux #7 frais de service du bar- des frais fixes de 100 \$ + TVH avaient auparavant été facturés sans restriction sur les heures d'ouverture du bar, une nouvelle limite de 6 heures a maintenant été appliquée avec un taux horaire de 25 \$ pour chaque heure supplémentaire de service de bar requise. Les jours fériés sont un nouvel ajout à la politique. Les jours fériés exigent que le personnel soit payé à 1,5 fois son taux normal, de sorte que l'augmentation de 25 % est un effort pour récupérer une partie des salaires supplémentaires versés. Ces nouveaux changements prendront effet sur tous les nouveaux contrats à venir en 2023.

Dans la section #17 de la location du parc pour 2024, de nouveaux frais d'entretien ont également été ajoutés pour aider à couvrir les coûts d'entretien et d'équipement nécessaires aux terrains de baseball.

Relation aux priorités

Le plan directeur des loisirs et parcs encourage la formalisation des politiques et des lignes directrices, et la politique des tarifs de location de la salle communautaire continue de soutenir les services de base, les avantages communautaires et le modèle de recouvrement des coûts, les groupes à but non lucratif recevant des prix de location inférieurs.

Considérations financières

L'augmentation des tarifs de location représente environ 4 000 \$ de revenus supplémentaires pour le département sur la base des locations de 2023.

Recommandation

Que le Conseil examine et approuve la politique d'attribution et de location de la glace et la politique d'attribution et de location des terrains.

Que le Conseil examine et approuve les changements apportés aux frais de service de bar et l'ajout des augmentations des jours fériés qui entreront en vigueur immédiatement.

Que le Conseil révise et approuve les tarifs de location de la salle communautaire et les frais de location du parc pour 2024 et que les frais de location de la salle communautaire augmentent chaque année en fonction du coût de la vie pour la durée du mandat du Conseil.

Pièces jointes

Politique d'attribution & de location de la glace

Politique d'attribution & de location des terrains

Politique pour les frais de la location des salles communautaires, de la fermeture des bars et sur le vin- révisé 14 août 2023

Tarifs des locations des salles communautaires et parc pour 2024.

POLITIQUE POUR LES FRAIS DE LA LOCATION DES SALLES COMMUNAUTAIRES, DE LA FERMETURE DES BARS, LE VIN ET LES LOCATION DES PARCS.**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR** : 14 août 2024**OBJECTIF** : 1) Définir une politique uniforme des tarifs de location de la salle communautaire;
2) Définir une politique pour l'achat et le service du vin dans les salles communautaires lors des activités.**1. DÉFINITION D'UNE PETITE SALLE ET UNE GRANDE SALLE**

Aux fins de cette politique, la définition d'une petite salle est une capacité maximum de 200 personnes ou moins et la définition d'une grande salle est une capacité 201 personnes ou plus.

Liste des petites salles et la capacité maximum

Centre communautaire Fournier – 149, ½ location de la salle du centre communautaire de Limoges - 200, ½ location de la salle du centre communautaire St-Albert -200, le club de l'âge d'or au centre communautaire Caledonia -60, la petite salle dans le centre communautaire Caledonia – 40, salle au complexe sportif – 150.

Liste des grandes salles et la capacité maximum

Centre communautaire Caledonia – 452, centre communautaire St-Albert – 569, centre récréatif St-Isidore-469, centre communautaire de Limoges – 450.

2. FRAIS DE LOCATION DES SALLES COMMUNAUTAIRES**POLITIQUE UNIFORME POUR LES FRAIS DE LOCATION DES SALLES ET DE LA SURFACE DU CIMENT**

ACTIVITÉS PRIVÉES	GRANDE SALLE & SURFACE DU CIMENT	PETITE SALLE
Réunions et réceptions	322,20 \$ + TVH	161,11 \$ + TVH
Mariages	386,64 \$ + TVH	193,32\$ + TVH
Funérailles	227,48 \$+ TVH	161,11 \$ + TVH
Réception-cadeaux (mariage, bébé)	322,20 \$ + TVH	161,11 \$ + TVH
Cuisine (cuisine seulement - non combinée avec salle)	64,44 \$ + TVH	64,44 \$ + TVH
Surface de glace aréna (par heure pour la saison d'été)	51,55 \$ + TVH	
Bar sportif – aréna de St-Isidore – hors saison		128,89 \$ + TVH
Salle de conférence – centre St-Isidore & centre St-Albert		32,92 \$ + TVH
Location de 4hrs et plus		64,44 \$ + TVH
Activités sportives dans un centre (danse en ligne, yoga, ballon-volant, etc.) organisé par un individu ou un groupe pour un profit.	51,55 \$ + TVH pour la 1 ^{re} heure 45,11\$ + TVH pour les heures suivantes	25,80 \$ + TVH pour la 1 ^{re} heure 19,33\$ + TVH pour les heures suivantes
Activités sportives dans un centre (danse en ligne, jeu de poches, yoga, ballon-volant, etc.) organisé par un groupe à but non lucratif.	46,87 \$ + TVH pour la 1 ^{re} heure 41,00 \$ + TVH pour les heures suivantes	23,43 \$ + TVH pour la 1 ^{re} heure 17,58 \$ + TVH pour les heures suivantes
Ventes aux enchères – commerciales ou privées frais applicables à toutes les salles ainsi que pour la surface de glace	644,43 \$ + TVH par jour	644,43 \$ + TVH par jour

- Les frais de location pour le Centre communautaire de Limoges (St-Viateur) sont de 773,29 \$ + TVH pour des activités lorsque le locataire désire garder les profits du bar. **Le locataire est responsable de faire la demande et de payer le permis.** Les frais de 773,29\$ comprennent l'accès à la cuisine ainsi que le nettoyage de la salle. Le locataire devra suivre toutes les directives de la politique municipale sur la gestion de l'alcool et devra fournir une preuve d'assurance responsabilité.
- Les frais de location pour la surface de l'aréna sont de 1288,83 \$ + TVH pour des activités lorsque le locataire désire garder les profits du bar. Les frais de 1288,83 \$ comprennent le nettoyage des lieux. Le locataire devra suivre toutes les directives de la politique municipale sur la gestion de l'alcool et devra fournir une preuve d'assurance responsabilité.
- Pour toutes les salles ayant un permis de boisson permanent, il n'y a aucune option pour louer et garder les profits du bar.

3. CRITÈRE POUR LES GROUPS À BUT NON LUCRATIF, COLLECTES DE FONDS, ET RÉUNIONS

ACTIVITÉS PUBLIQUES, COLLECTES DE FONDS, ÉVÉNEMENTS SOCIAUX **voir les critères en bas pour qualifier pour ces taux	GRANDE SALLE	PETITE SALLE
Dîners communautaires	76,39 \$ + TVH	76,39 \$ + TVH
Groupes à but non lucratif de La Nation – collectes de fonds (max. 3 fois par année)	114,86 \$ + TVH	76,39 \$ + TVH
Contrat mensuel; location de plus de 2 jours ex. festivals, les fermières	À être négocié avec le gérant et la coordinatrice des loisirs	À être négocié avec le gérant et la coordinatrice des loisirs
Groupes régionaux à but non lucratif ayant des membres dans La Nation (ex. société du cancer, PRSAC)	191,26 \$ + TVH	95,64 \$ + TVH
Le député provincial et le député fédéral pour des activités n'ayant aucune affiliation au parti politique, tel que des soirées d'information publique et la reconnaissance des bénévoles (max. 3 fois par année)	Aucuns frais	Aucuns frais

****Les groupes à but non lucratif doit satisfaire les critères suivants pour qualifier pour le taux groupes à but non lucratif de La Nation :**

- 1) L'organisme qui fait la demande doit démontrer l'existence d'un conseil d'administration actif et prêt à fournir une copie de leur constitution/ ou leurs termes de références.
- 2) L'organisme doit être basé à l'intérieur des frontières de la Municipalité de La Nation.
- 3) Les activités organisées par le groupe doivent être accessibles, inclusives et doivent profiter aux résidents de la municipalité pas seulement les membres de l'organisation.
- 4) L'organisme peut être demandé de fournir les états financiers (vérifié) et/ou une copie de leur charte provinciale ou numéro de charité.
- 5) Le groupe doit être en mesure de démontrer clairement comment leur organisation donne à leur communauté- soit par le biais du financement financier, le travail bénévole, etc.

Afin d'encourager et de soutenir ces groupes locaux, il est recommandé que les groupes approuvés à but non lucratif soient autorisés à tenir des réunions mensuelles dans leurs centres communautaires locaux.

Définition et durée d'une réunion : Une réunion sera définie comme un rassemblement de membres et limitée à moins de 20 personnes présentes et un maximum de 3 heures.

Toutes les réunions doivent avoir lieu dans la petite salle ou la salle de conférence et être réservées par le système de réservation de la municipalité de la Nation.

Fréquence : Chaque groupe local à but non lucratif se qualifiera pour 1 réunion par mois. Deux réunions supplémentaires peuvent être demandées et approuvées au cours de l'année pour des activités spéciales.

Clés et accès : Deux membres désignés de chaque groupe approuvé recevront une clé et un code de sécurité pour le système d'alarme au centre communautaire. Seuls ces membres peuvent utiliser le code de sécurité et la clé pour entrer dans le bâtiment et à aucun moment la clé ou le code ne peut être prêté à une autre personne ou utilisé pour un autre accès plutôt qu'une réunion.

Frais : Un seul frais (non remboursable) de 50 \$ sera facturé au groupe à but non lucratif pour les clés et les codes. Si une clé est perdue, le membre sera facturé des frais supplémentaires de 20 \$ et sera également donné un nouveau code de sécurité.

Responsabilités : Les membres désignés seront responsables de l'ouverture et de la fermeture du bâtiment après les réunions et s'assureront que le bâtiment est verrouillé et que le système de sécurité est armé. Le groupe est responsable de la mise en place de ses propres tables et chaises et s'assure que la salle de réunion est laissée propre et dans le même état qu'elle a été trouvée ou des frais de nettoyage de 25 \$ seront appliqués. Si les membres du personnel devaient être obligés de faire une mise en place avant la réunion les frais de location habituels seront facturés.

Restrictions : Il est strictement interdit d'apporter ou de servir de l'alcool lors d'une réunion. La municipalité de la Nation se réserve le droit de retirer les clés des membres ou des groupes approuvés si les règles susmentionnées ne sont respectées.

Option d'entreposage : Si le centre communautaire a la capacité d'entreposage et que le groupe désire louer un espace de rangement, des frais supplémentaires de 150 \$ + TVH par année seront facturés pour l'entreposage. Exception: les associations de hockey mineur de St-Isidore et Junior C de St-Isidore et les Cobras de l'est Ontario auront des aires d'entreposage dans l'aréna de St-Isidore sans frais.

Les clubs de l'âge d'or et les autres groupes : qui signe des baux pour les loyers annuels dans les salles continuera de le faire et ne sera pas touché par cette politique. Ils continueront à avoir un accès illimité à leurs locaux ou, dans le cas de la salle Fournier et la salle à St-Bernardin, à un accès limité, mais prioritaire pour leurs activités.

Groupe de Limoges : Actuellement, le centre communautaire est situé dans l'école et il n'est donc pas possible de donner des clés et des codes de sécurité à des groupes. L'option de se réunir dans le centre / la caserne de pompiers de Limoges sera proposée conformément à la politique, mais le personnel devra ouvrir et fermer le bâtiment. Les membres seront responsables de placer des tables et des chaises et de s'assurer que le bâtiment reste propre.

4. ASSURANCE

La Municipalité de La Nation exige que tous les clients (propriétaires d'entreprises, ligues, associations, clubs, individus) détiennent une assurance responsabilité civile appropriée. La Nation offre une assurance usager au locataire et le coût de l'assurance sera ajouté aux frais de location au moment de la réservation. Si le client a sa propre assurance et ne souhaite pas utiliser l'assurance fournie par La Nation, le locataire doit fournir une preuve d'assurance avec un minimum de 2 millions de dollars de couverture de responsabilité à La Nation au plus tard sept (7) jours après que la facture a été soumise au client. Pour les réservations effectuées moins de 7 jours avant la date de l'événement la preuve d'assurance-doit être fournie la veille de la location.

5. PAIEMENTS

- a) Pour les locations de glace, un dépôt de garantie de 500,00 \$ peut être exigé à la signature du contrat de location. S'il n'y a aucun dommage aux vestiaires, aux toilettes ou à toute autre zone de l'aréna, il sera remboursé à la fin de la saison. La caution sera conservée en cas de dommages de quelque nature que ce soit causés par le locataire.
- b) Dans le cas des associations de hockey mineur qui ont des contrats de location pour la saison, les chèques mensuels postdatés doivent être reçus avant le début des locations.
- c) Dans le cas des ligues adultes qui ont des contrats de location pour la saison, le paiement de septembre à décembre doit être reçu au plus tard le 31 octobre et le paiement final de janvier à mars doit être reçu au plus tard le 31 décembre.
- d) Le paiement complet est dû 30 jours après l'émission de la facture par le Service des loisirs pour garantir une réservation à venir. Pour les locations à moins de 30 jours, le paiement intégral est exigé la veille de la location.
- e) Les locations sans rendez-vous doivent être payées en espèces ou par carte de débit avant que le client ne soit autorisé sur la glace.

6. ANNULATION ET CHANGEMENTS

La Municipalité de La Nation réserve le droit d'annuler une période de location à court préavis à certaines fins, y compris, mais sans s'y limiter, des événements spéciaux, des réservations conflictuelles ou des conditions dangereuses. Toutes les tentatives seront faites pour contacter le client dans les plus brefs délais. Un crédit ou remboursement sera émis si une autre heure de location acceptable ne peut être fournie.

Vous trouverez ci-dessous d'autres raisons pour lesquelles la Nation peut annuler la location.

- a) Si garanti par une fausse déclaration
- b) Pour une conduite inappropriée des utilisateurs ou des spectateurs
- c) Pour toute période due à des conditions météorologiques défavorables, à l'état des terrains et des bâtiments, etc.

La Nation réserve le droit de modifier la réservation à tout moment. Si le client souhaite annuler l'événement, des frais administratifs de 50 \$ pourront être retenus par la Municipalité de La Nation.

7. FRAIS DE SERVICE POUR LE BAR

- Si le locataire souhaite que le bar soit ouvert pendant une activité, des frais de service de bar de 100 \$ + TVH seront facturés pour les 6 premières heures. Des frais supplémentaires de 25 \$ + TVH seront facturés par heure pour chaque heure après les 6 heures.
- Les groupes à but non lucratif de La Nation et de la région reconnue par la municipalité sera remboursé les frais de service pour le bar si les ventes brutes du bar et le restaurant dépassent 500\$ pour l'activité.
- Tous les bars fermeront à 1 h et les invités devront quitter les lieux 30 minutes après la fermeture du bar; une exception sera faite lors de la soirée de la veille du jour de l'an alors que le bar sera ouvert jusqu'à 2 h.
- Le locataire pourra demander une exception et le bar fermera à 2 h. Une demande écrite qui spécifie qu'un petit gouter sera servi avant minuit devra être soumise un mois avant l'événement.

- La municipalité se réserve le droit de permettre au gérant du centre de fermer le bar en tout temps si la situation le demande.

8. JOURS FÉRIÉS

- Le tarif de location de tous les centres communautaires sera majoré de 25 % lors de tous les jours fériés. Le but de cette augmentation est d'aider à compenser les coûts plus élevés de personnel ces jours-là.

9. LES CLUBS DE L'AGE D'OR ET CORDE À LINGE

- Les groupes de personnes du troisième âge de la Nation seront facturés pour la location de leurs locaux (St-Albert, St-Bernardin, Fournier, St-Isidore, Nation Seniors et Limoges). Le coût de location pour l'année 2015 était de 500,00 \$ + le coût de la vie (+ TVH). Le coût de location annuel est donc établi comme étant le coût de location de l'année précédente + l'augmentation du coût de la vie (+ TVH). Les frais de location pour 2022 sont 666.07 \$ plus TVH.

Corde à Linge – Centre communautaire St-Albert

Contrat pour un an. Le coût de location pour l'année 2008 était de 250,00 \$ (+TVH). Le coût de location annuel est donc établi comme étant le coût de location de l'année précédente + l'augmentation du coût de la vie (+ TVH). Les frais de location pour 2022 sont 327.91 \$ plus TVH. Accès au bâtiment 24 heures / 7 jours par semaine. Le locataire est responsable du nettoyage des lieux.

10. POLITIQUE SUR L'ACHAT ET LE SERVICE DU VIN

Tout le vin doit être acheté par le centre

Si le locataire désire servir du vin pendant son repas, il sera vendu au locataire au prix courant plus 25% par bouteille.

- Le choix de vin devrait être donné au gérant(e) un minimum de trois semaines avant l'activité.
- Un dépôt pour le vin équivalent de 3\$ par personne sera payable 30 jours à l'avance et le solde sera payable le jour de l'activité. Le locataire sera remboursé par la municipalité par chèque dans les deux prochaines semaines si la facture pour le vin est plus basse que le dépôt original.
- Le gérant(e) de la salle assumera le contrôle du service du vin. Le locataire pourra demander au traiteur de placer les bouteilles de vin sur les tables sinon le personnel de la salle le fera.
- Le vin sera limité à une bouteille pour trois (3) personnes.

11.« BAR OUVERT »

- Si le locataire désire offrir un « bar ouvert » à leurs invités ou quelques consommations gratuites, tous les breuvages alcoolisés ou non devraient être achetés au prix normal du centre par breuvage alcoolisé.
- Le locataire devrait aviser le/la gérant(e) au moins 7 jours avant l'activité. Les heures d'ouverture du bar devraient être spécifiées par le locataire ainsi que la limite de dépenses du locataire.
- Tous les breuvages alcoolisés devraient être achetés par le centre – aucun breuvage alcoolisé pourrait être donné comme échantillon ni fourni par un manufacturier indépendant à un prix réduit au locataire.

CETTE POLITIQUE ABROGE TOUTES LES RÉOLUTIONS ET LES POLITIQUES ADOPTÉES AVANT LE 14 AOÛT 2023.

12. OPPORTUNITÉS PROMOTIONNELLES ET PUBLICITAIRES

4 x 8' espaces commerciaux à l'intérieur de l'aréna	\$176.99 + TVH
4 x 8' espaces pour patinoire extérieure	\$132.74 + TVH
Commandite pour le patin public	\$309.73 + TVH

13. TAUX POUR LA SALLE DE QUILLES – CENTRE RÉCRÉATIF DE ST- ISIDORE

Quilles pour le public	3.54 \$ + TVH
Tournois / joueurs / parties	2.65 \$ + TVH
Ligues	10.62 \$ + TVH
Location de souliers	0,89 \$ + TVH

14. COUVERTURE POUR ÉVÉNEMENTS GASTRONOMIQUES – BAR SPORTIF DU CENTRE RÉCRÉATIF DE ST-ISIDORE

Des frais de 35,40 \$+ TVH seront chargés lorsque de la pizza ou toute autre nourriture provenant d'un traiteur sera apportée dans le bar sportif pour consommation. Les réservations doivent être faites auprès du gérant et les frais doivent être payés avant l'événement.

15. NAPPES ET AUTRES FRAIS – CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CALÉDONIA

Nappes rondes	6,00 \$ + TVH
Nappes rectangulaires de 10'	10,00 \$ + TVH
Sous-jupe blanche 8'	15,00 \$ + TVH
13'	18,00 \$ + TVH
15'	20,00 \$ + TVH
Estrade (sections 4 x 8')	10,00 \$ + TVH
Verres à vin	0,30 \$ + TVH
Vaisselle et ustensiles (par couvert)	1,00 \$ + TVH

16. FRAIS POUR LES PARCS

Frais pour les terrains de balle : Aucuns frais de location sera facturé pour les terrains de balles pour les parties régulières, mais les équipes qui réservent les champs, sont responsables de l'entretien de l'intérieur champ. Le nom d'une personne locale qui s'occupe de l'entretien des ligues sera fourni quand ils réservent le terrain. La municipalité n'est pas responsable des blessures liées à l'état du terrain ou du manque d'entretien de celles-ci et cela sera mis sur le contrat.

Assurance:

La Municipalité de La Nation exige que tous les clients (propriétaires d'entreprises, ligues, associations, clubs, individus) détiennent une assurance responsabilité civile appropriée. La Nation offre une assurance usager au locataire et le coût de l'assurance sera ajouté aux frais de location au moment de la réservation. Si le client a sa propre assurance et ne souhaite pas utiliser l'assurance fournie par La Nation, le locataire doit fournir une preuve d'assurance avec un minimum de 2 millions de dollars de couverture de responsabilité à La Nation au plus tard sept (7) jours après que la facture a été soumise au client. Pour les réservations effectuées moins de 7 jours avant la date de l'événement la preuve d'assurance doit être fournie la veille de la location.

Frais de tournoi: des frais de 100 \$ + TVH seront facturés par jour pour une équipe ou une ligue pour organiser un tournoi sur 1 terrain.

Des frais de 150\$ + TVH seront facturés par jour pour une équipe ou une ligue pour organiser un tournoi sur les 2 terrains.

L'équipe est responsable de l'entretien sur le terrain, mais la poudre de craie pour les lignes sera fournie par la municipalité pour le tournoi.

Dans le cas du parc Rodolphe Latreille, si le bâtiment du restaurant est utilisé, les frais de location spéciale s'appliqueront également par jour.

Location du bâtiment du restaurant parc Rodolphe Latreille : Le coût de location du bâtiment du restaurant est de 70 \$ plus TVH. Dans le cas d'un tournoi, le bâtiment peut être loué à un prix spécial de 50 \$ + TVH par jour, mais le client est responsable de l'ouverture, de la fermeture et du nettoyage du bâtiment chaque jour du tournoi. Le personnel municipal ne nettoiera qu'après le dernier jour du tournoi.

Utilisation du parc pour une entreprise privée : les cours d'exercices dans le parc organisés par un particulier/une entreprise qui facturent des frais à leurs clients (ou cours privés) - seront facturés 50 \$ plus taxes par mois pour avoir le droit d'opérer sur la propriété municipale. Le nombre de cours par semaine ou par mois n'est pas limité.

Utilisation de l'électricité par un vendeur : Dans le cas d'un festival/activité où un vendeur privé veut utiliser l'électricité, il y a des frais de 25 \$ plus taxes par jour pour le raccordement.

CETTE POLITIQUE ABROGE TOUTES LES RÉOLUTIONS ET LES POLITIQUES ADOPTÉES AVANT LE 14 AOÛT 2023.

1- TARIFS DE LOCATION DE SALLE

ACTIVITÉS PRIVÉS	GRANDE SALLE & SURFACE 2023	GRANDE SALLE & SURFACE 2024	PETITE SALLE 2023	PETITE SALLE 2024
Réunions et fêtes	\$322.20 + HST	\$341.21 + HST	\$161.11 + HST	\$170.62 + HST
*Forfait mariage	\$386.64 + HST	\$500 + HST	\$193.32 + HST	\$300.00 + HST
Funérailles	\$227.48 HST	\$240.90 + HST	\$161.11 + HST	\$170.62 + HST
“Showers” (mariage, bébé)	\$322.20 HST	\$341.21 + HST	\$161.11 + HST	\$170.62 + HST
Cuisine (cuisine seulement – pas de salle)	\$ 64.44 + HST	\$68.20 + HST	\$64.44 + HST	\$68.24 + HST
Surface de glace (par heure, saison estivale)	\$ 51.55 +HST	\$54.59 + HST	N/A	N/A
Bar sportif – arena St-Isidore – hors saison	N/A	N/A	\$128.89 + HST	\$136.49 + HST
Salle de conférence: St-Isidore, St-Albert	N/A	N/A	\$32.32 + HST	\$34.23 + HST
Location de 4 heures ou plus			\$64.44 + HST	\$68.24 + HST
Activités sportives dans n'importe quelle salle (danse en ligne, yoga, volley-ball) organisées par un individu ou un groupe à but lucratif.	\$51.55 + HST for the 1 st hour \$45.11 + HST consecutive hour	\$54.59 + HST for the 1 st hour \$47.77 + HST consecutive hour	\$25.80 + HST for the 1 st hour \$19.33 + HST consecutive hour	\$27.32 + HST for 1 st hour \$20.47 + HST consecutive hour
Activités sportives dans n'importe quelle salle (danse en ligne, yoga, lancer de sac de fèves, volley-ball) organisées par un groupe (à but non lucratif).	\$46.87 + HST for the 1 st hour \$41.00 + HST consecutive hour	\$49.64 + HST for 1 st hours \$43.42 + HST consecutive hour	\$23.43 + HST for the 1 st hour \$17.58 + HST consecutive hour	\$24.81 + HST for 1 st hour \$18.62 + HST consecutive hour
Vente aux enchères – commerciale ou privée	\$644.43 + HST per day	\$682.45 + HST per day	\$644.43 + HST per day	\$682.45 + HST per day
Tarif de location de salle Limoges Centre récréatif (St-Viateur) pour permis SOP	\$773.29 + HST	\$818.91 + HST	N/A	N/A
Tarif de location pour l'aréna de St-Isidore dont l'organisme locataire garde les bénéfices	\$1288.83 + HST	\$1364.87 + HST	N/A	N/A

***** Les futurs tarifs de location des salles communautaires pour le mandat du Conseil augmenteront annuellement en fonction du coût de la vie de l'année précédente, comme l'a confirmé le service des finances de la Municipalité de La Nation.**

2- TARIFS DE LOCATION DES SALLES ASSOCIATION COLLECTIVE, COLLECTE DE FONDS ET RENCONTRES

ACTIVITÉS PUBLIQUES, COLLECTES DE FONDS, ÉVÉNEMENTS SOCIAUX **voir les critères en bas pour qualifier pour ces taux	GRANDE SALLE 2023	GRANDE SALLE 2024	PETITE SALLE 2023	PETITE SALLE 2024
Dîners communautaires	\$76.39 + HST	\$80.90 + HST	\$76.39 + HST	\$80.90 + HST
Groupes à but non lucratif de La Nation – collectes de fonds (max. 3 fois par année)	\$114.86 + HST	\$121.64 + HST	\$76.39 + HST	\$80.90 + HST
Contrat mensuel; location de plus de 2 jours ex. festivals, les fermières	To be negotiated by the manager & recreation coordinator	To be negotiated by the manager & recreation coordinator	To be negotiated by the manager & the recreation coordinator	To be negotiated by the manager & recreation coordinator
Groupes régionaux à but non lucratif ayant des membres dans La Nation (ex. société du cancer, PRSAC)	\$191.26 + HST	\$202.54 + HST	\$95.64 + HST	\$101.28 + HST
Le député provincial et le député fédéral pour des activités n'ayant aucune affiliation au parti politique, tel que des soirées d'information publique et la reconnaissance des bénévoles (max. 3 fois par année)	No charge	No charge	No charge	No charge

3- *FORFAIT MARIAGE

1) Accès libre à la salle toute la veille pour mettre en place le matériel, les décorations ou visiter l'installation.

Remarque : les règles de location de salle doivent être respectées pour les décorations à l'intérieur de la salle.

2) Accès libre à la salle le lendemain de l'événement jusqu'à 12h pour démonter et enlever toutes les décorations, le matériel etc.

3) Si le locataire souhaite avoir du temps supplémentaire pour l'installation et le démontage de la décoration, 50 \$ par jour seront ajoutés. Ces frais seront également ajoutés si des entreprises extérieures (ex. : Chez Lily Party Rentals) ne récupèrent pas le matériel à temps.

4) 10 heures de service de bar seront incluses dans le forfait mariage sans frais supplémentaires.

4- JOURS FÉRIÉS

Le tarif de location de tous les centres communautaires sera augmenté de 25 % lors de tous les jours fériés. Le but de cette augmentation est d'aider à compenser les coûts plus élevés de personnel de nos jours.

5- OPPORTUNITÉS PROMOTIONNELLES ET PUBLICITAIRES

4 x 8' espaces commerciaux à l'intérieur de l'aréna	\$176.99 + TVH
4 x 8' espaces pour patinoire extérieure	\$132.74 + TVH
Commandite pour le patin public	\$309.73 + TVH

6- FRAIS POUR LES PARCS

Frais des terrains de balles :

Des frais d'entretien de 100 \$ + TVH seront facturés par saison à chaque organisation/ligue qui loue une nuit/jour par semaine. Si la ligue/organisation loue plus d'une nuit/jour par semaine, des frais supplémentaires de 100 \$ + TVH seront facturés pour chaque nuit/jour supplémentaire utilisé (par exemple, 2 nuits par semaine = 200 \$ + TVH). Ces fonds serviront à payer la poudre pour les lignes, l'achat de nouvelles bases et l'entretien du terrain.

Frais de tournoi de balle :

Un terrain : des frais de 100 \$ + TVH seront facturés par jour pour qu'une équipe/ligue organise un tournoi en utilisant un terrain.

Les deux terrains : Des frais de 150,00 \$ + TVH seront facturés par jour pour qu'une équipe/ligue organise un tournoi en utilisant les deux terrains.



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION & LOCATION DES TERRAINS Policy No.: RE-03-2023

DÉPARTEMENT DE RÉCRÉATION

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 14 août 2024

OBJECTIF : Définir une politique de location des terrains au Complexe sportif de La Nation

1. GÉNÉRAL

- a) Le Complexe sportif de la Nation sera fermé du 24 au 26 décembre et le 1er janvier. Pour tous les autres jours fériés, le complexe sera fermé à moins qu'il y ait un minimum de 3 heures consécutives louées, et il y aura un supplément de 25% ajouté aux tarifs de location du terrain pour cette journée.
- b) Le locataire doit lire et accepter les termes et conditions avant de signer et d'accepter un contrat.
- c) Aucune loterie (50/50) n'est permise sans l'approbation de la municipalité de La Nation.
- d) La Nation ne sera pas responsable des dommages, pertes ou vols d'effets personnels, d'équipements ou de fournitures du Client, de ses invités, participants et participants. Tous les objets de valeur doivent être conservés dans des endroits sûrs.
- e) La Nation n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par les utilisateurs ou les spectateurs à tout moment et en toutes circonstances.

2. TARIFS DE LOCATION DES TERRAINS

- a) Les tarifs de location du terrain pour la saison 2023/2024 sont disponibles en annexe au bas de ce document.

3. PRIORITÉ DE LOCATION DE TERRAIN

- a) Tous les conflits pouvant survenir relativement à l'attribution des installations récréatives seront résolus par la directrice des loisirs.
- b) Les allocations de location de terrain seront attribuées dans l'ordre de priorité suivant.
 1. Associations sportives qui louent à long terme (automne au printemps)
 2. Liges adultes qui louent à long terme (automne au printemps)
 3. Associations sportives qui louent à court terme (2/3 mois)
 4. Liges adultes qui louent à court terme (2/3 mois)
 5. Associations sportives mineures locales
 6. Associations sportives mineures extérieures
 7. Toutes autres demandes
- c) Le service des loisirs se réserve le droit de modifier l'ordre de priorité mentionné ci-dessus, uniquement si le changement est jugé essentiel pour assurer l'efficacité de la gestion de l'installation. De plus, le service des loisirs se réserve le droit de donner la priorité aux liges adultes avant les associations sportives mineures après 20 h.



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION & LOCATION DES TERRAINS Policy No.: RE-03-2023

DÉPARTEMENT DE RÉCRÉATION

- d) Le service des loisirs accordera également la priorité aux contrats à long terme par rapport aux contrats à court terme.
- e) Le service des loisirs réservera un bloc un soir de semaine pour la programmation interne et offrira une programmation interne pendant la journée.
- f) Le service des loisirs se réserve le droit d'annuler toute programmation interne avec un préavis de 24 heures.

4. ASSURANCE

- a) La Municipalité de La Nation exige que tous les clients (propriétaires d'entreprises, ligues, associations, clubs, individus) détiennent une assurance responsabilité civile appropriée. La Nation offre une assurance usager au locataire et le coût de l'assurance sera ajouté aux frais de location au moment de la réservation. Si le client a sa propre assurance et ne souhaite pas utiliser l'assurance fournie par La Nation, le locataire doit fournir une preuve d'assurance avec un minimum de 2 millions de dollars de couverture de responsabilité à La Nation au plus tard sept (7) jours après que la facture a été soumise au client. Pour les réservations effectuées moins de 7 jours avant la date de l'événement la preuve d'assurance-doit être fournie la veille de la location.

5. DÉPÔT ET PAIEMENT :

- a) Pour les locations de terrain, un dépôt de garantie de 500,00 \$ peut être exigé à la signature du contrat de location. S'il n'y a aucun dommage aux vestiaires, aux toilettes ou à tout autre endroit du complexe sportif, il sera remboursé à la fin de la saison. La caution sera conservée en cas de dommages de quelque nature que ce soit causés par le locataire.
- b) Toutes les locations de terrain doivent être payées à l'avance. Les associations qui ont des contrats de location à long terme pour la saison doivent fournir des chèques mensuels postdatés avant le début des locations.
- c) Le paiement complet requis est dû 30 jours après l'émission de la facture par le Service des loisirs pour garantir la réservation. Pour les locations à moins de 30 jours, le paiement intégral est exigé la veille de la location.
- d) Les locations doivent être payées en espèces ou par débit avant que le client ne soit autorisé sur le terrain.



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION & LOCATION DES TERRAINS Policy No.: RE-03-2023

DÉPARTEMENT DE RÉCRÉATION

6. ANNULATION

- a) Pour les contrats avec plus de 30 heures de terrain loué, le service des loisirs accordera 4 heures d'annulation sans frais. Ce qui signifie qu'un organisme peut annuler sans pénalité pour un total de 4 heures de location de terrain.
- b) Après l'utilisation des 4 heures d'annulation sans pénalité, le locataire doit payer le plein prix si le service des loisirs ne peut pas remplir le temps alloué.
- c) Les locataires peuvent aider à trouver un remplaçant pour leur temps manqué; toutefois, les nouveaux usagers doivent passer par le service des loisirs.
- d) Le locataire sera responsable du prix total de la location du terrain pour les non-présentations ou les heures manquées lorsqu'aucun remplacement ne peut être trouvé.

7. TOURNOI AVEC LOCATION DE SALLE

- a) Une association hôte d'un tournoi peut louer la salle GFL du Complexe sportif de la Nation à un tarif spécial de 150,00 \$ + TVH pendant deux jours consécutifs pendant le tournoi. Une association organisant un tournoi d'une journée de 7 heures ou plus peut louer la salle pour 150,00 \$ + TVH.

8. RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS

- a) La municipalité de la Nation offre une tarification différente pour les utilisateurs résidents et non-résidents. Le locataire doit fournir une preuve de résidence, un permis de conduire ou une pièce d'identité avec photo.
- b) Pour que les organismes, les associations sportives ou les ligues d'adultes soient admissibles au tarif résident, les conditions suivantes doivent être respectées. L'association ou la ligue doit être située dans la municipalité de La Nation, initiée par un résident de la municipalité et offrir des services aux résidents de La Nation.

- 9. **SAISON RÉGULIÈRE** : 1^{er} Octobre - 30 Avril
SAISON D'ÉTÉ : 1^{er} Mai - 30 Septembre



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION & LOCATION DES TERRAINS Policy No.: RE-03-2023

DÉPARTEMENT DE RÉCRÉATION

ANNEXE – TARIFS DE LOCATION DE TERRAIN AU COMPLEXE

Tarifcation pour résident

1 terrain

Saison régulière durant la semaine (8 h à 17 h)	37,50 \$ + TVH / heure
Saison régulière durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	75 \$ + TVH / heure
Saison régulière durant les heures occupé	150 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant la semaine (8 h à 17 h)	18,75 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	37,50 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures occupé	37,50 \$ + TVH / heure

2 terrains

Saison régulière durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	150 \$ + TVH / heure
Saison régulière durant les heures occupé	285 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	75 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures occupé	75 \$ + TVH / heure

Tarifcation pour non-résident

1 terrain

Saison régulière durant la semaine (8 h à 17 h)	41,25 \$ + TVH / heure
Saison régulière durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	82,50 \$ + TVH / heure
Saison régulière durant les heures occupé	165 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant la semaine (8 h à 17 h)	20,63 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures moins occupé 17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine 18h à 23h weekend	41,25 \$ + TVH / heure
Saison d'été durant les heures occupé	41,25 \$ + TVH / heure



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION & LOCATION DES TERRAINS Policy No.: RE-03-2023

DÉPARTEMENT DE RÉCRÉATION

2 terrains

Saison régulière durant les heures moins occupé

17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine

18h à 23h weekend

165 \$ + TVH / heure

Saison régulière durant les heures occupé

300 \$ + TVH / heure

Saison d'été durant les heures moins occupé

17h à 18h et de 22h à 23h jours de la semaine

18h à 23h weekend

82,50 \$ + TVH / heure

Saison d'été durant les heures occupé

82,50 \$ + TVH / heure



POLITIQUE DE L'ATTRIBUTION ET LOCATION DE LA GLACE

**POLICY NO.: RE-02-2023
RECREATION DEPARTMENT**

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 14 août 2024

OBJECTIF : Définir une politique de location des terrains au Centre récréatif de St-Isidore

1. POLITIQUES GÉNÉRALES DE LOCATION DE GLACE

- a) Le Centre récréatif de St-Isidore sera fermé du 24 décembre au 26 décembre et le 1er janvier. Pour tous les autres jours fériés, l'aréna sera fermé à moins qu'il y ait un minimum de 3 heures de location, et il y aura un supplément de 25% ajouté aux tarifs de location de glace pour cette journée.
- b) Le locataire doit lire et accepter les termes et conditions avant de signer et d'accepter un contrat.
- c) Aucune loterie (50/50) n'est permise sans l'approbation de la Municipalité de La Nation.
- d) La Nation ne sera pas responsable des dommages, pertes ou vols d'effets personnels, d'équipements ou de fournitures du client, de ses invités, participants et participants. Tous les objets de valeur doivent être conservés dans des endroits sûrs.
- e) La Nation n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par les utilisateurs ou les spectateurs à tout moment et en toutes circonstances.
- f) Le service des loisirs réservera un bloc de temps d'une heure pour le patinage public pendant la fin de semaine et offrira d'autres programmes internes tels que du patinage pour adultes, du patinage maman et enfant, du patinage public et des séances de hockey sur glace pendant la semaine.
- g) Le service des loisirs se réserve le droit d'annuler le patinage public et la programmation interne avec un préavis de 24 heures.

2. TARIFS DE LOCATION DE GLACE POUR L'ARÉNA DE ST-ISIDORE

- a) Les tarifs de location de glace pour la saison 2023/2024 se trouvent en annexe à la fin de ce document.

3. PRIORITÉ À LA LOCATION DE GLACE

- a) Tous les conflits pouvant survenir relativement à l'attribution des installations récréatives seront résolus par la directrice des loisirs.
- b) Les allocations de temps de glace seront attribuées dans l'ordre de priorité suivant.
 - 1. Associations sportives mineures locales
 - 2. Ligue adulte locale
 - 3. Association sportive mineure extérieure
 - 4. Ligue adulte extérieure
 - 5. Toutes autres demandes

- c) Le service des loisirs se réserve le droit de modifier l'ordre de priorité mentionné ci-dessus, uniquement si le changement est jugé essentiel pour assurer l'efficacité de la gestion de l'installation. De plus, le service des loisirs se réserve le droit de donner la priorité aux ligues adultes avant les associations sportives mineures après 20 h.
- d) Le service des loisirs accordera également la priorité aux contrats à long terme par rapport aux contrats à court terme.

4. ASSURANCE

- a) La Municipalité de La Nation exige que tous les clients (propriétaires d'entreprises, ligues, associations, clubs, individus) détiennent une assurance responsabilité civile appropriée. La Nation offre une assurance usager au locataire et le coût de l'assurance sera ajouté aux frais de location au moment de la réservation. Si le client a sa propre assurance et ne souhaite pas utiliser l'assurance fournie par La Nation, le locataire doit fournir une preuve d'assurance avec un minimum de 2 millions de dollars de couverture de responsabilité à La Nation au plus tard sept (7) jours après que la facture a été soumise au client. Pour les réservations effectuées moins de 7 jours avant la date de l'événement la preuve d'assurance-doit être fournie la veille de la location.

5. DÉPÔT ET PAIEMENT :

- a) Pour les locations de glace, un dépôt de garantie de 500,00 \$ peut être exigé à la signature du contrat de location. S'il n'y a aucun dommage aux vestiaires, aux toilettes ou à toute autre zone de l'aréna, il sera remboursé à la fin de la saison. La caution sera conservée en cas de dommages de quelque nature que ce soit causés par le locataire.
- b) Dans le cas des associations de hockey mineur qui ont des contrats de location pour la saison, les chèques mensuels postdatés doivent être reçus avant le début des locations.
- c) Dans le cas des ligues adultes qui ont des contrats de location pour la saison, le paiement de septembre à décembre doit être reçu au plus tard le 31 octobre et le paiement final de janvier à mars doit être reçu au plus tard le 31 décembre.
- d) Le paiement complet est dû 30 jours après l'émission de la facture par le service des loisirs pour garantir une réservation à venir. Pour les locations à moins de 30 jours, le paiement intégral est exigé la veille de la location.
- e) Les locations sans rendez-vous doivent être payées en espèces ou par carte de débit avant que le client ne soit autorisé sur la glace.

6. ANNULATION

- a) Pour les contrats de plus de 30 heures de glace louée pendant la saison, le service des loisirs accordera un maximum de 4 heures d'annulation sans frais. Cela signifie qu'un organisme peut annuler sans pénalité pour un total de 4 heures de location de glace.
- b) Après l'utilisation des 4 heures d'annulation sans pénalité, le locataire doit payer le prix total du temps de glace loué si le service des loisirs ne peut pas combler le temps alloué.

- c) Les locataires peuvent aider à trouver un remplaçant pour leur temps manqué; cependant, le service des loisirs doit être avisé du nouvel utilisateur et un nouveau contrat doit être conclu pour le temps de glace alloué.
- d) Le locataire sera responsable du prix total de la location de glace pour les non-présentations ou les périodes non utilisées lorsqu'aucun remplacement ne peut être trouvé.

7. TOURNOI DE HOCKEY AVEC LOCATION DE SALLE

- a) Une association hôte d'un tournoi de hockey peut louer la grande salle du Centre récréatif de St-Isidore au tarif spécial de 150,00 \$ + TVH pour deux jours consécutifs durant le tournoi. Une association organisant un tournoi d'une journée de 7 heures ou plus peut louer la salle pour 150,00 \$ + TVH.

Communiquez avec le service des loisirs pour obtenir une copie de la politique du tournoi ainsi que les règles et directives applicables.

ANNEXE – PRIX POUR LOCATION DE GLACE

Hockey d'adultes

9:00 a.m. to 5:00 p.m. durant la semaine (heures moins occupé) \$140.00/hr. + HST

Après 5:00 p.m. durant la semaine, fin de semaine et
jours férié (Prime time) \$225.00/hr. + HST

Organisations sportives mineur de l'extérieur et Junior "C"

Cobras de l'Est de l'Ontario, Wild de l'Est de l'Ontario
Rep. B, associations de hockey mineur de l'extérieur (pas de St-Isidore) \$175.00/hr. + HST

Association de hockey mineur de St-Isidore \$155.00/hr. + HST

Tournois and spectacles

Association de hockey mineur de St-Isidore,
and Franco Tournament (High School) \$145.00/hr. + HST

Tournois communautaire \$150.00/hr. + HST

Écoles

École secondaire \$140.00/hr. + HST

École primaire \$60.00/hr. + HST

Location de glace été/printemps

Août – mi-septembre / Avril & mai \$225.00 + HST

Location sans rendez-vous

\$21/ hr. /personne + HST

* La municipalité se réserve le droit d'annuler les locations sans rendez-vous si une ligue désire louer la glace.



ZONING BY-LAW NO. 91-2023

Amending Comprehensive Zoning By-Law 2-2006

Corporation of The Nation Municipality

Part of Lot 15, Concession 5, former Township of Cambridge
now The Nation Municipality

prepared by

The Nation Municipality
958, Route 500 west
Casselman ON. K0A 1M0

CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

BY-LAW NO. 91-2023

BEING A BY-LAW TO AMEND THE COMPREHENSIVE ZONING BY-LAW 2-2006, AS AMENDED;

WHEREAS By-Law 2-2006, the Comprehensive Zoning By-Law, regulates the use and erection of buildings and structures in The Nation Municipality;

WHEREAS an application has been received to change the zoning of a certain parcel of land in The Nation Municipality;

AND WHEREAS the Council of the Corporation of The Nation Municipality considers it appropriate to amend the Zoning By-Law 2-2006, as described;

NOW THEREFORE, the Council of the Corporation of The Nation Municipality enacts as follows:

- Section 1:** The parcel of property located on part of Lot 15, Concession 5 in the former Township of Cambridge now in The Nation Municipality, County of Russell, shown on Schedule "A", attached to and forming part of this By-Law shall be the property affected by this By-Law.
- Section 2:** Schedule "A" of Zoning By-Law 2-2006 is hereby amended by changing from "Mobile Home Park Zone (R4)" to "Rural Zone (RU)", the symbol of the parcel of land indicated on the attached Schedule "A" hereto made fully part of this by-law.
- Section 3:** All provisions of By-Law 2-2006 shall continue to apply.
- Section 4:** Subject to the giving of notice of passing of this By-Law, in accordance with Section 34(18) of the Planning Act, R.S.O. 1990 as amended, this By-Law shall come into force on the date of passing by the Council of the Corporation of The Nation Municipality where no notice of appeal or objection is received, pursuant to Section 34(21) of the Planning Act, R.S.O. 1990 as amended.

**READ FIRST AND SECOND TIME
READ A THIRD TIME AND PASSED**

this 14th day of August 2023
this 14th day of August 2023

**Francis Briere
Mayor**

**Josee Brizard
CAO-Clerk**

NOTE EXPLICATIVE

But et effet du Règlement # 91-2023

La parcelle de propriété concernée par cette modification au règlement de zonage 2-2006 est localisée sur une partie du lot 15, concession 5 de l'ancien canton de Cambridge et porte le numéro civique 1104 chemin Du Théâtre.

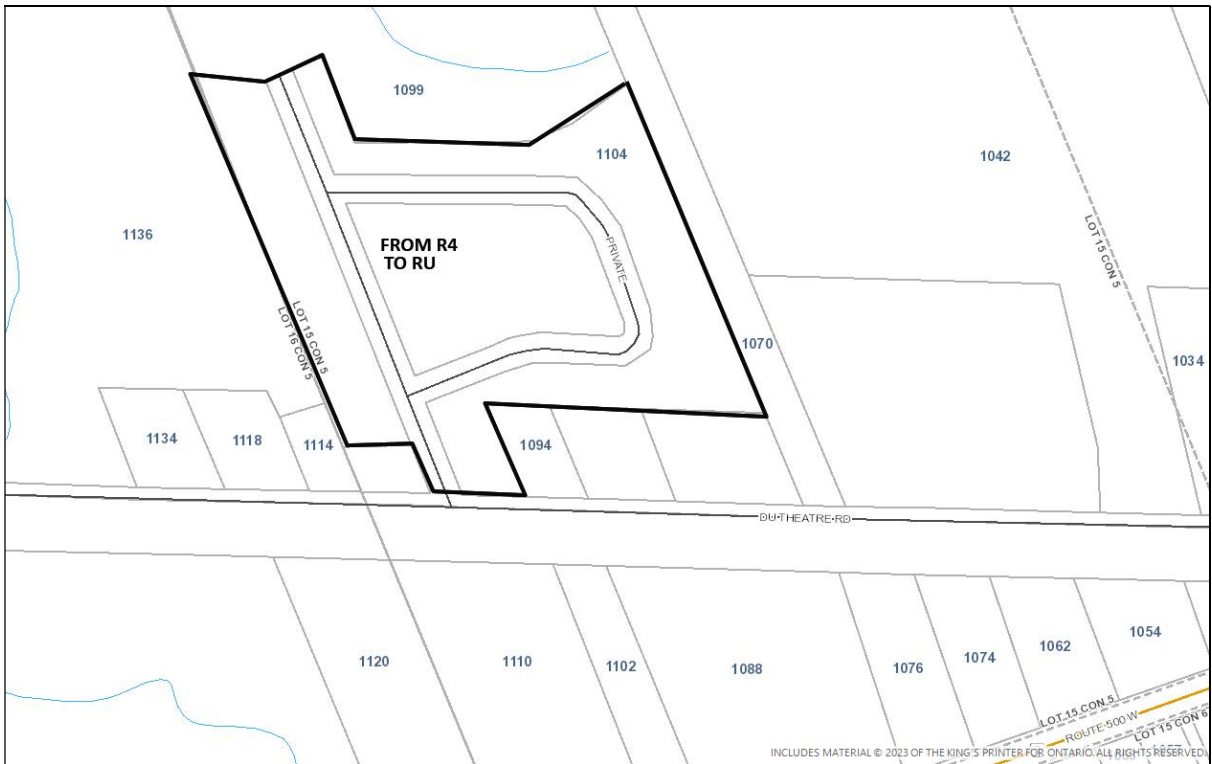
La modification a pour but de modifier la catégorie de zonage d'une parcelle de la propriété à rurale (RU) afin de permettre les usages. Cette modification fait suite à la confirmation de la fermeture du parc de maisons mobiles existants.

EXPLANATORY NOTE

Purpose and Effects of By-Law # 91-2023

The parcel of property affected by this amendment to zoning by-law 2-2006 is located on part of lot 15, concession 5 of the former township of Cambridge and bears the civic number 1104 chemin Du Théâtre.

The purpose of the amendment is to change the zoning category of a parcel of the property to rural (RU) to allow for uses. This amendment follows confirmation of the closure of the existing mobile home park.



<p>Area(s) affected by this by-law.</p> <p>Part of Lot 15, Concession 5 in the former Township of Cambridge, now The Nation Municipality.</p> <p>Certificate of Authenticity</p> <p>Schedule "A" to By-Law No. 91-2023</p> <p>_____ Francis Briere Mayor</p>	<p>This plan is Schedule "A" to Zoning By-Law 91-2023 passed the 14th day of August 2023.</p> <p>Prepared by:</p> <p>The Nation Municipality 958, Route 500 west Casselman ON. K0A 1M0</p> <p>_____ Josee Brizard CAO-Clerk</p>
--	--

ZONING BY-LAW NO. 92-2023

Amending Comprehensive Zoning By-Law 2-2006

Corporation of The Nation Municipality

Part of Lot 28, Concession 2, former Township of Cambridge
now The Nation Municipality

prepared by

The Nation Municipality
958, Route 500 west
Casselman ON. K0A 1M0

CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

BY-LAW NO. 92-2023

BEING A BY-LAW TO AMEND THE COMPREHENSIVE ZONING BY-LAW 2-2006, AS AMENDED;

WHEREAS By-Law 2-2006, the Comprehensive Zoning By-Law, regulates the use and erection of buildings and structures in The Nation Municipality;

WHEREAS an application has been received to change the zoning of a certain parcel of land in The Nation Municipality;

AND WHEREAS the Council of the Corporation of The Nation Municipality considers it appropriate to amend the Zoning By-Law 2-2006, as described;

NOW THEREFORE, the Council of the Corporation of The Nation Municipality enacts as follows:

- Section 1:** The parcel of property located on part of Lot 28, Concession 2 in the former Township of Cambridge now in The Nation Municipality, County of Russell, shown on Schedule "A", attached to and forming part of this By-Law shall be the property affected by this By-Law.
- Section 2:** Schedule "A" of Zoning By-Law 2-2006 is hereby amended by changing from "Rural Zone (RU)" to "Rural Zone – Holding (RU-H)", the symbol of the parcel of land indicated on the attached Schedule "A" hereto made fully part of this by-law.
- Section 3:** All provisions of By-Law 2-2006 shall continue to apply.
- Section 4:** Subject to the giving of notice of passing of this By-Law, in accordance with Section 34(18) of the Planning Act, R.S.O. 1990 as amended, this By-Law shall come into force on the date of passing by the Council of the Corporation of The Nation Municipality where no notice of appeal or objection is received, pursuant to Section 34(21) of the Planning Act, R.S.O. 1990 as amended.

**READ FIRST AND SECOND TIME
READ A THIRD TIME AND PASSED**

this 14th day of August 2023
this 14th day of August 2023

**Francis Briere
Mayor**

**Josee Brizard
CAO-Clerk**

NOTE EXPLICATIVE

But et effet du Règlement # 92-2023

La parcelle de propriété concernée par cette modification au règlement de zonage 2-2006 est localisée sur une partie du lot 28, concession 2 de l'ancien canton de Cambridge et porte le numéro civique 2044 rue Des Pins.

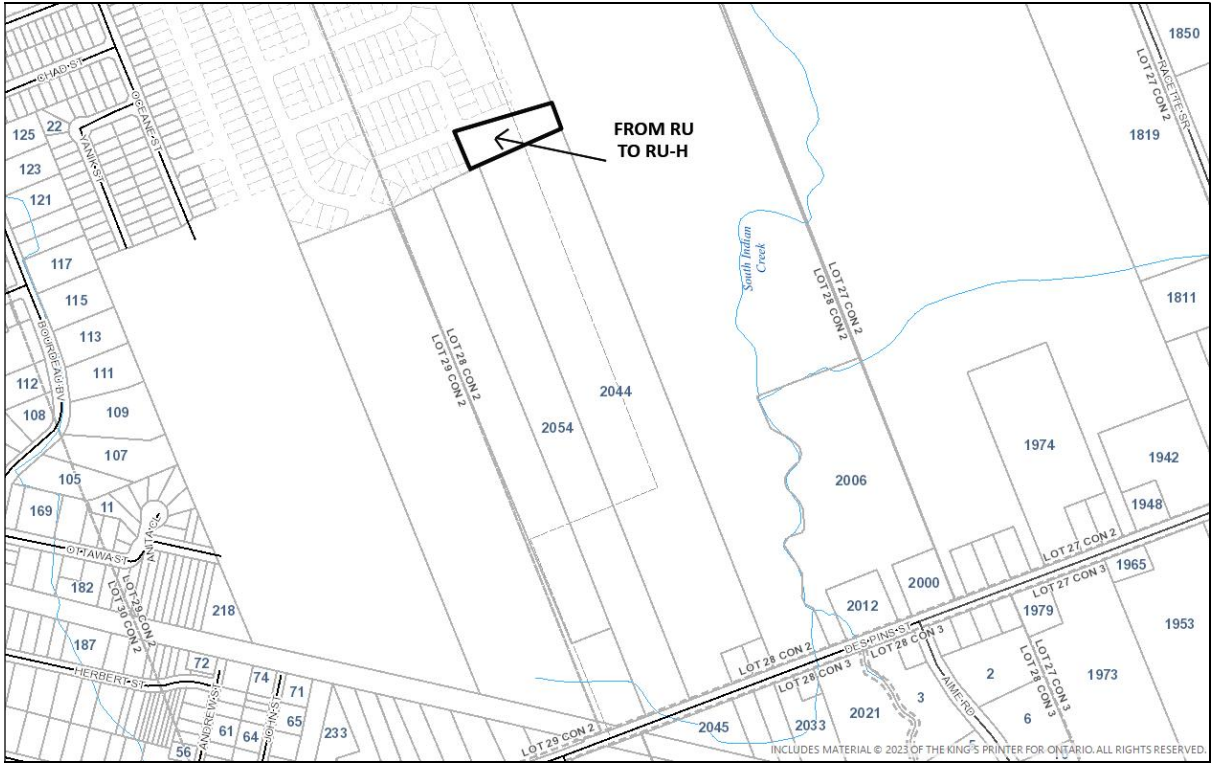
La modification a pour but de modifier la catégorie de zonage d'une parcelle de la propriété à rurale utilisation différé (RU-H) afin d'avoir un contrôle sur le développement futur. Cette modification est l'une des conditions d'approbation de la demande de morcellement B-96-2022.

EXPLANATORY NOTE

Purpose and Effects of By-Law # 92-2023

The parcel of property affected by this amendment to zoning by-law 2-2006 is located on part of lot 28, concession 2 of the former township of Cambridge and bears the civic number 2044 Des Pins Street.

The purpose of the amendment is to change the zoning category of a parcel of the property to rural holding (RU-H) to control future development. This amendment is one of the approval conditions of severance file B-96-2022.



<p>Area(s) affected by this by-law.</p> <p>Part of Lot 28, Concession 2 in the former Township of Cambridge, now The Nation Municipality.</p> <p>Certificate of Authenticity</p> <p>Schedule “A” to By-Law No. 92-2023</p> <p>_____</p> <p>Francis Briere Mayor</p>	<p>This plan is Schedule “A” to Zoning By-Law 92-2023 passed the 14th day of August 2023.</p> <p>Prepared by:</p> <p>The Nation Municipality 958, Route 500 west Casselton ON. K0A 1M0</p> <p>_____</p> <p>Josee Brizard CAO-Clerk</p>
---	---

CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

BY-LAW NO. 94-2023

BEING a By-Law to appoint a Deputy Fire Chief and repeal By-law No. 140-2022.

WHEREAS, the Fire Protection and Prevention Act, 1997, Section 6(6) states that 6) A fire chief may delegate his or her powers or duties under sections 14, 19 and 20 and such other powers and duties as may be prescribed to any firefighter or class of firefighters;

AND WHEREAS, the municipality finds it expedient that there be a Deputy Fire Chief who shall assume the duties of the Fire Chief in his absence;

THEREFORE, the Council of the Corporation of The Nation Municipality enacts as follows:

- 1) That Mr. Mario Cardinal be appointed as Deputy Fire Chief for The Nation Municipality effective August 14, 2023;
- 2) The duties of this position shall be as per the Fire Protection and Prevention Act, 1997 and regulations and in accordance with policies established by the Council of The Nation Municipality;
- 3) That By-law No 140-2022 be hereby repealed.

READ A FIRST, SECOND AND THIRD TIME AND PASSED IN OPEN COUNCIL THIS 14th DAY OF AUGUST 2023 .

Francis Briere , Mayor

Josée Brizard, CAO-Clerk

SEAL

The Nation Municipality/Municipalite de La Nation
Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910
For The Date Range From 2023-07-26 To 2023-08-15

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
13717	C	2023-08-15	253	LEO SARAULT & FILS INC EXCAVATION	\$1,258.54	O
13718	C	2023-08-15	281	MCINTOSH PERRY CONSULTING ENG.	\$13,352.08	O
13719	C	2023-08-15	281	MCINTOSH PERRY CONSULTING ENG.	\$16,923.45	O
13720	C	2023-08-15	281	MCINTOSH PERRY CONSULTING ENG.	\$21,702.22	O
13721	C	2023-08-15	290	MINISTER OF FINANCE	\$270,800.84	O
13722	C	2023-08-15	447	TRP READY MIX LTD	\$883.39	O
13723	C	2023-08-15	1098	BLAIR ASPHALT PRODUCTS	\$9,198.26	O
13724	C	2023-08-15	1200	LE COIN DU LIVRE	\$253.29	O
13725	C	2023-08-15	1267	ONTOWER INC.	\$3,265.70	O
13726	C	2023-08-15	1725	GROENEVELD LUBRICATION SOLUTIONS INC.	\$3,383.72	O
13727	C	2023-08-15	1942	GROUPE ARCHAMBAULT INC.	\$62.34	O
13728	C	2023-08-15	2038	SERVALVE	\$1,919.87	O
13729	C	2023-08-15	2314	SOPHIE KAISIN	\$915.00	O
13730	C	2023-08-15	2456	SYSTEMES D'ENTREE ASSA ABLOY	\$1,464.05	O
13731	C	2023-08-15	2888	PROFESSIONAL FIRE PROTECTION	\$694.95	O
13732	C	2023-08-15	3082	COSATTO STEPHANIE	\$200.00	O
13733	C	2023-08-15	3111	SHADE GROUP INC	\$2,226.10	O
13734	C	2023-08-15	3127	JEREMY GAUTHIER	\$300.00	O
13735	C	2023-08-15	3272	LACROIX DOMINIC	\$1,500.00	O
13736	C	2023-08-15	3298	EVB ENGINEERING	\$5,763.00	O
13737	C	2023-08-15	3328	JASON MORIN	\$678.00	O
13738	C	2023-08-15	3368	KIROUAC LOUIS	\$250.00	O
13739	C	2023-08-15	3369	TOLSMA JONATHAN	\$100.00	O
13740	C	2023-08-15	3370	GEORGETTE MBUA	\$191.79	O
13742	C	2023-08-15	3373	PRENDERGAST SAMANTHA	\$100.00	O
13743	C	2023-08-15	3376	LARRY VALADE CLEAN ALL ENVIRONMENTAL	\$100.00	O
13744	C	2023-08-15	3377	HEBERT CHRISTINA	\$250.00	O
13745	C	2023-08-15	3378	SABRINA GROVES	\$50.00	O
13746	C	2023-08-15	3379	VERONIQUE JEAN	\$408.25	O
13747	C	2023-08-15	3380	BRIGITTE GENIER	\$29.95	O
13755	C	2023-08-15	3381	ONTARIO INFRASTRUCTURE AND LANDS CORPORATION	\$1,210,860.00	O
13756	C	2023-08-15	3382	EASTROCK EQUIPMENT INC.	\$11,017.50	O
13757	C	2023-08-15	3383	BISHOP WATER INC.	\$43,705.58	O
13758	C	2023-08-15	7	A.L. BLAIR CONSTRUCTION LTD	\$105,272.75	O
13759	C	2023-08-15	227	LAFLECHE SALES AND SERVICE	\$256.34	O

The Nation Municipality/Municipalite de La Nation
Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910
For The Date Range From 2023-07-26 To 2023-08-15

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
13760	C	2023-08-15	240	LATREMOUILLE	\$655.85	O
13761	C	2023-08-15	3372	FRED AGRI-SERVICE	\$720.85	O
65324	E	2023-08-15	9	AALTO TECHNOLOGIES	\$967.34	O
65325	E	2023-08-15	12	A/C MECHANICAL REFRIGERATION LTD	\$12,446.95	O
65326	E	2023-08-15	13	ACKLANDS - GRAINGER INC	\$2,581.73	O
65327	E	2023-08-15	30	AUTO PARTS EXTRA PIECES D'AUTO	\$3,482.18	O
65328	E	2023-08-15	35	BATTLESHIELD INDUSTRIES LTD	\$2,810.88	O
65329	E	2023-08-15	60	BOURGON SEEDS LTD	\$155.38	O
65330	E	2023-08-15	65	BRAZEAU SANITATION INC	\$1,841.90	O
65331	E	2023-08-15	66	BRENNTAG CANADA INC	\$12,593.18	O
65332	E	2023-08-15	71	BYTOWN LUMBER	\$711.33	O
65333	E	2023-08-15	80	MAXIBURO LTEE	\$1,168.60	O
65334	E	2023-08-15	89	CASSELMAN CEMENT	\$389.85	O
65335	E	2023-08-15	101	LBEL INC	\$539.46	O
65336	E	2023-08-15	104	CLEARTECH INDUSTRIES INC	\$298.87	O
65337	E	2023-08-15	110	COLACEM CANADA INC	\$2,422.88	O
65338	E	2023-08-15	116	UNIAG COOPERATIVE	\$971.47	O
65340	E	2023-08-15	117	COOPERATIVE AGRICOLE D'EMBRUN	\$1,705.22	O
65341	E	2023-08-15	119	CRANE SUPPLY	\$1,268.85	O
65342	E	2023-08-15	125	DA-LEE	\$7,815.08	O
65343	E	2023-08-15	147	ENTREPRISE BOURDEAU	\$774.00	O
65344	E	2023-08-15	158	FERNAND DENIS INC	\$101.70	O
65345	E	2023-08-15	171	FUTURE OFFICE PRODUCTS	\$257.43	O
65346	E	2023-08-15	180	GARAGE M.H BERCIER INC	\$1,037.89	O
65347	E	2023-08-15	202	J.B. MOBILE MECHANIC INC	\$7,783.84	O
65348	E	2023-08-15	204	J.R BRISSON EQUIP LTEE	\$647.69	O
65349	E	2023-08-15	206	JEAN-CLAUDE CAYER ENTREPRISES	\$529.96	O
65350	E	2023-08-15	216	KEMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC	\$15,949.84	O
65351	E	2023-08-15	225	GFL ENVIRONMENTAL INC	\$15,672.93	O
65352	E	2023-08-15	226	LAFLECHE GUYLAIN	\$101.67	O
65353	E	2023-08-15	262	LES SERVICES EXP INC	\$9,772.51	O
65354	E	2023-08-15	263	LEVAC PAVING & EQUIPMENT	\$8,955.25	O
65355	E	2023-08-15	264	LEVAC PROPANE INC	\$366.41	O
65356	E	2023-08-15	281	MCINTOSH PERRY CONSULTING ENG.	\$11,243.50	O
65357	E	2023-08-15	289	MIKE'S WASTE DISPOSAL INC	\$41,816.26	O

The Nation Municipality/Municipalite de La Nation
Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910

For The Date Range From 2023-07-26 To 2023-08-15

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
65358	E	2023-08-15	320	ORKIN CANADA CORPORATION	\$1,017.00	O
65359	E	2023-08-15	323	PAPETERIE GERMAIN INC	\$564.06	O
65360	E	2023-08-15	351	PNEU LANDRIAULT TIRE	\$1,070.68	O
65361	E	2023-08-15	355	PRINCESS AUTO LTD	\$263.26	O
65362	E	2023-08-15	364	RAPCO EQUIPMENT INC	\$2,041.50	O
65363	E	2023-08-15	400	SOLENO INC	\$37,868.42	O
65364	E	2023-08-15	405	SPROULE POWERLINE	\$3,051.00	O
65365	E	2023-08-15	426	TECHNICAL STANDARDS & SAFETY AUTHORITY	\$250.00	O
65366	E	2023-08-15	431	THE COMPUTER MEDIA GROUP	\$1,211.52	O
65367	E	2023-08-15	444	TRAITEMENT D'EAU DESFORGES	\$67.81	O
65368	E	2023-08-15	455	USTI CANADA INC	\$1,211.72	O
65369	E	2023-08-15	621	HAMEL YANNICK	\$463.14	O
65370	E	2023-08-15	830	SP MASTERTECH INC.	\$5,882.50	O
65371	E	2023-08-15	954	CDW CANADA INC.	\$75.39	O
65372	E	2023-08-15	1063	MALBEUF TECH SOLUTIONS	\$586.92	O
65373	E	2023-08-15	1259	SSC Maintenance Services Inc	\$3,274.49	O
65374	E	2023-08-15	1268	ROLLAND & SONS PLUMBING & HEATING INC.	\$508.50	O
65375	E	2023-08-15	1276	CAPITAL CONTROLS	\$64,834.71	O
65376	E	2023-08-15	1280	JOE JOHNSON EQUIPMENT	\$224.51	O
65377	E	2023-08-15	1316	BPM PROPERTY MAINTENANCE	\$17,981.24	O
65378	E	2023-08-15	1336	ON CALL CENTRE	\$261.40	O
65379	E	2023-08-15	1393	BEACON LITE (OTTAWA) LTD.	\$554.83	O
65380	E	2023-08-15	1394	CLEAN WATER WORKS INC.	\$11,822.29	O
65381	E	2023-08-15	1395	CASSELMAN CEMENT SA INC.	\$595.51	O
65382	E	2023-08-15	1523	ROBERT EXCAVATING	\$87,518.50	O
65383	E	2023-08-15	1656	GUY LARIVIERE	\$1,575.00	O
65384	E	2023-08-15	1773	A.D.R. DISTRIBUTION	\$133.00	O
65385	E	2023-08-15	1829	MAXI POWER ELECTRICAL SERVICES INC.	\$792.29	O
65386	E	2023-08-15	1842	SELECTCOM INC	\$77.84	O
65387	E	2023-08-15	1902	MATERIAUX PONT-MASSON RONA	\$38.13	O
65388	E	2023-08-15	2035	SUNBELT RENTALS, INC	\$16,848.70	O
65389	E	2023-08-15	2083	LEROUX CONSULTANT	\$7,365.23	O
65390	E	2023-08-15	2261	MD AUTO CARE INC	\$444.61	O
65391	E	2023-08-15	2423	W.O. STINSON & SON LTD.	\$29,583.63	O
65392	E	2023-08-15	2648	MICHEL LAMOUREUX	\$149.69	O

The Nation Municipality/Municipalite de La Nation
Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910

For The Date Range From 2023-07-26 To 2023-08-15

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
65393	E	2023-08-15	2681	DENIS PICHÉ	\$240.00	O
65394	E	2023-08-15	2913	ESI CONSEIL INC.	\$525.45	O
65395	E	2023-08-15	3041	AIRON HVAC AND CONTROL LTD.	\$542.40	O
65396	E	2023-08-15	3119	HIBON INC.	\$1,990.22	O
65397	E	2023-08-15	3214	DESCHAMPS, AMELIE	\$94.65	O
65398	E	2023-08-15	3218	AMAZON BUSINESS	\$792.49	O
65399	E	2023-08-15	3255	EMILIE PILON	\$1,250.00	O
65400	E	2023-08-15	3306	ALARM SYSTEMS-BROCKVILLE	\$467.82	O
65401	E	2023-08-15	3347	CHARBONNEAU PROPERTY MAINTENANCE INC.	\$4,565.20	O
65402	E	2023-08-15	3374	PVC INDUSTRIAL PRODUCTS	\$1,133.32	O
B2B2C	E	2023-08-15	560	B2B2C	\$152.55	O
BELL CANADA	E	2023-08-15	43	BELL CANADA	\$2,597.94	O
BELL CANADA	E	2023-08-15	46	BELL CANADA	\$887.05	O
ENBRIDGE CONSUMER GAS	E	2023-08-15	146	ENBRIDGE CONSUMER GAS	\$1,115.25	O
HYDRO ONE NETWORKS INC	E	2023-08-15	198	HYDRO ONE NETWORKS INC	\$54,249.67	O
IMPERIAL - FIRE #188891	E	2023-08-15	199	IMPERIAL - FIRE #188891	\$510.08	O
IMPERIAL OIL - ROAD-188890	E	2023-08-15	479	IMPERIAL OIL - ROAD-188890	\$153.01	O
JOHN DEERE FINANCIAL	E	2023-08-15	16	JOHN DEERE FINANCIAL	\$1,858.72	O
MINISTER OF FINANCE	E	2023-08-15	291	MINISTER OF FINANCE	\$8,749.92	O
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	E	2023-08-15	366	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	\$66,815.25	O
SHAW DIRECT	E	2023-08-15	1729	SHAW DIRECT	\$89.24	O
THE BEER STORE	E	2023-08-15	42	THE BEER STORE	\$1,522.07	O
ULTRAMAR-PARKLAND FUEL CORPORATION	E	2023-08-15	3120	ULTRAMAR-PARKLAND FUEL CORPORATION	\$297.22	O
Cleared					\$0.00	
TOTAL					\$2,350,704.23	

Donation request form

Organization's Name

Garderie des amis

Mailing Address

525
Limoges
Limoges, Ontario K0A 1W1
Canada
[Map It](#)

Telephone

(613) 557-2040

Contact person's name

Jessica Perkins

Telephone

(613) 557-2040

Email

525limoges@educationgda.com

Section B - Application Summary

Your request is for

- One activity / event

Amount Requested

\$1000.00

If the amount is more than the amount previously given, please justify

Due to pricing going up over the year for activities for the children, groceries this is why we are requesting more.

Name of activity or list of activities

Fundraiser for Daycares
we will have a vendors
jumping castles for the children
dunk tank

Description of activity / activities' summary:

dunk tank people will go in and we throw balls to dunk the

Activity Start Date

09/30/2023

Location of activity / activities

1081 Notre Dame street

Fundraiser for Le Garderie des Amis daycares centers. We are a non profit daycare so we are trying to raise funds for activities for the children, and other stuff for the daycare like arts and craft supplies.

Is admission free?

- Yes

Describe how The Nation will be recognized during your event(s)?

We will have your logo on a board, we will also give all parents of both daycares a list of everyone who has donated. On our Facebook pages we will have a list of all donations also

If the amount requested is more than \$1,000.00, please explain how the money will be used. A financial report may be requested by Council.

we would be willing to give you a financial report

If applicable, the organism consents to sending a report to The Nation Council

Yes

Julie Langlois-Caisse

From: Daniel Boisvenue
Sent: 25 juillet 2023 08:35
To: Josée Brizard; Julie Langlois-Caisse; Francis Brière
Cc: Marjorie Drolet
Subject: Fwd: September 10 hall rental - cost (art show)

Categories: ordre du jour

Good morning

Can you please add this to the next meeting agenda?

Mr Joiner has asked if we can provide him with a deal for the rental of the hall for his community art show. I would like the hall rental to come from my budget.

Thanks



Daniel Boisvenue
Conseiller Quartier 5 / Ward 5 Councilor
La Municipalité de La Nation / The Nation Municipality
958 Route 500 Ouest / West

''
Phone: 613-764-5444



Ce message est confidentiel. Il peut également être privilégié ou autrement protégé par l'immunité au produit du travail ou par d'autres règles juridiques. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez nous en informer par courrier électronique et le supprimer de votre système. Vous ne pouvez pas copier ce message ou divulguer son contenu à qui que ce soit.

This message is confidential. It may also be privileged or otherwise protected by work product immunity or other legal rules. If you have received it by mistake, please let us know by e-mail reply and delete it from your system; you may not copy this message or disclose its contents to anyone.

Begin forwarded message:

From: Savannah Renaud <SRenaud@nationmun.ca>
Date: July 25, 2023 at 8:20:21 AM EDT
To: Daniel Boisvenue <Daniel.Boisvenue@nationmun.ca>
Subject: RE: September 10 hall rental - cost (art show)

Good morning Mr. Boisvenue,

The current cost for the GFL hall in the Nation Sports Complex is \$161.11 + tax (total \$182.06). I have attached the mentioned invoice above.

Kind regards,
Savannah Renaud

Ce message est confidentiel. Il peut également être privilégié ou autrement protégé par l'immunité au produit du travail ou par d'autres règles juridiques. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez nous en informer par courrier électronique et le supprimer de votre système. Vous ne pouvez pas copier ce message ou divulguer son contenu à qui que ce soit.

This message is confidential. It may also be privileged or otherwise protected by work product immunity or other legal rules. If you have received it by mistake, please let us know by e-mail reply and delete it from your system; you may not copy this message or disclose its contents to anyone.

From: Daniel Boisvenue <Daniel.Boisvenue@nationmun.ca>

Sent: Monday, July 24, 2023 5:39 PM

To: Savannah Renaud <SRenaud@nationmun.ca>

Subject: September 10 hall rental - cost (art show)

Good afternoon,

I would like to find out the cost for the hall rental at the Nation Sports Facility on September 10.

My objective would be to get the cost so I can cover it for the resident.

Thanks in advance.



Daniel Boisvenue
Conseiller Quartier 5 / Ward 5 Councilor
La Municipalité de La Nation / The Nation Municipality
958 Route 500 Ouest / West
Casselman, ON, K0A 1M0
Phone: 613-764-5444 / Mobile: 343-574-4779



SOMETHING NEW IN OUR COMMUNITY

Calling all Artists!

Looking for local artists, photographers, sculptors, carvers and writers, etc.

Contact Bob Joiner at [REDACTED] or Cheryl Gunhouse at [REDACTED]

What: A day of art: photographs, painting, sculpture, carvings, etc. and enjoyment

When: Sunday, September 10, 2023 from 12:00 pm to whenever

Where: Complexe sportif de La Nation - The Nation Municipality's Sports Complex

Entrance Fee: Donation for hall rental

There will be a Nation Municipality wine bar. Charcuterie servings by volunteers will be available for purchase.

Participants must be approved in advance. All pieces must be made locally and by the participant.

This is not a selling event, but business cards can be distributed.

Our goal is to share, create and promote the work of local artists.

We are looking for some musicians with acoustic guitars, fiddles, flute, keyboard, etc. for background music. This is not a paid gig, just a chance to show off your skills, provide enjoyment and make contacts with other like minded persons.

All are welcome. Please come, enjoy local art and a glass of wine!

Name

Patrick Lanthier

Phone

[REDACTED]

Email

[REDACTED]

Subject

Written notification of wedding requested by AGCO for a special occasions permit.

Write your message

This message is to provide you a written notification of Patrick and Katia's wedding that will be celebrated September 9th, 2023 at [REDACTED] ON. The ceremony will be outside and the reception will be in a tent, on the same property. The wedding will be held from 3:00 pm until 1:00 am.

If you have any further questions, please do not hesitate to contact us at [REDACTED]

Thank you,
Patrick Lanthier

Julie Langlois-Caisse

From: Vanessa Thibodeau <info@vanessathibodeau.ca>
Sent: 7 août 2023 13:50
To: Julie Langlois-Caisse
Cc: Ferme Albert Forgues
Subject: Demande de lettre: Appuis permis d'alcool
Attachments: croquis FAF - Google Drawings.pdf

Categories: wait for follow up; ordre du jour

Bonjour Julie,

Je me présente! Mon nom est Vanessa de Vanessa Thibodeau Solutions et j'aide La Ferme Albert Forgues à organiser le marché champêtre lors de leur portes ouvertes qui auront lieu les 30 septembre et 1er octobre 2023 de 9 hrs à 16 hrs.

Nous sommes dans le processus de l'obtention d'un permis d'alcool pour l'événement en question. Étant donné qu'il prend place dehors et est ouvert au public, il nous faut une lettre de la municipalité pour appuyer notre demande.

Dans le même ordre d'idée, j'ai cru bon d'ajouter en pièces jointes une carte du site pour indiquer les limitations ou les gens pourraient consommer leur boissons alcoolisées. Nous aurons aussi beaucoup de personnel sur les lieux pour nous assurer du bon fonctionnement et du respect des lois qui entourent le permis.

Si vous avez des questions ou vous nécessitez de plus amples détails, n'hésitez pas à m'écrire.

Merci bien :)





Flambées en cours

Prenez note qu'une flambée est en cours dans les établissements suivants.

Format de la date : année-mois-jour

DATE: 2023-08-09

ÉTABLISSEMENT	LIEU	TYPE DE FLAMBÉE	ORGANISME IDENTIFIÉ	SIGNALÉ RAPPORTÉ	DATE DE LA FIN DE LA FLAMBÉE	DERNIÈRE MISE À JOUR
Southbridge Cornwall	Cornwall	Respiratoire	Inconnu	2023-07-19	2023-08-09	2023-08-09
Residence Prescott-Russell	Hawkesbury	Respiratoire	COVID-19	2023-07-13	2023-08-09	2023-08-09

Définition d'une éclosion de COVID-19 dans un établissement

À partir du 3 février 2022, la définition d'une éclosion de COVID-19 dans un établissement consiste de la présence d'au moins deux cas confirmés parmi les résidents et/ou le personnel/autres visiteurs dans une résidence, chacun avec un test PCR OU un test moléculaire rapide OU un test antigène rapide positif, ET qui sont reliés par un lien épidémiologique, dans une période de 10 jours.

Activité grippale dans la région

Il y a cas sporadiques d'influenza A et B signalé dans la région.

- [Cliquer ici pour connaître l'activité grippale dans la province](#)
- [Cliquer ici pour connaître l'activité grippale au pays.](#)

- [Cliquez ici pour retourner à la page précédente.](#)
- [Cliquez ici pour retourner à la page d'accueil.](#)



EOHU.ca • BSEO.ca • 613-933-1375 • 1 800 267-7120



CORNWALL • ALEXANDRIA • CASSELMAN • HAWKESBURY • ROCKLAND • WINCHESTER

© EOHU. All Rights Reserved/Tous droits réservés.



NOTIFICATION

21 July 2023

**SUBJECT: LAND APPLICATION OF BIOSOLIDS — AN ORGANIC-RICH SOIL AMENDMENT
ALTERNATIVE TO COMMERCIAL FERTILIZERS.**

Dear Sir or Madam:

We wish to notify you that we plan to land-apply municipal biosolids on agricultural land located on Lots 9 & 10 Concession XX Plantagenet (see attached map). Biosolids are a fertilizer and soil-building material produced from treated wastewater at the City of Ottawa's Robert O. Pickard Environmental Centre.

Biosolids contain organic matter and nutrients such as nitrogen and phosphorus, which are essential for crop production. Biosolids also contain micronutrients such as calcium, magnesium, copper and zinc, which are also essential for plant growth.

Many steps are taken to ensure that land application of biosolids is both safe and beneficial. The Government of Ontario has regulations governing the treatment and application of biosolids - including the Nutrient Management Act. Further to these requirements, the City has implemented enhanced guidelines that incorporate additional safeguards recommended by Ottawa's Medical Officer of Health.

Like other organic fertilizers, including manure, biosolids land application may result in odour during spreading. To minimise the impact of odours on nearby residents, biosolids are incorporated into the soil within 2 hours of spreading. Please visit ottawa.ca and search biosolids to find additional information on the program.

GFL Environmental Inc. has been contracted by the City of Ottawa to manage the land application of biosolids, which includes hauling, spreading and incorporating the biosolids on agricultural land.

Land application activities (delivery, spreading) will take place this summer. Depending upon weather conditions, we expect to start this site no earlier than 4 August 2023 and we anticipate that it will take no more than 3 days to complete.

If your property abuts the land application site you may request a free well sample. Samples will be taken both before and after land application (within four weeks prior to application, and between 10 and 12 weeks following land application).

- To request well water sampling or for more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Erik Apedaile
Office: 613-260-2411
Toll Free: 1-877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- For more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Adriana Hulse
Biosolids Program Coordinator
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

Cc: Mme. Josée Brizard, Clerk, Municipality of The Nation

Ref: 1531

AVIS

le 21 juillet 2023

OBJET: ÉPANDAGE DE BIOSOLIDES — UNE SOLUTION D'AMENDEMENT DU SOL RICHE EN MATIÈRES ORGANIQUES QUI REMPLACE LES ENGRAIS COMMERCIAUX.

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous aviser que nous avons l'intention d'épandre des biosolides municipaux sur les terres agricoles situées sur les lots 9 et 10 de la concession 20 Plantagenet (voir la carte ci-jointe). Les biosolides, qui sont utilisés pour la fertilisation et l'amendement du sol, sont produits à partir d'eaux usées traitées au Centre Environnemental Robert-O.-Pickard de la Ville d'Ottawa.

Les biosolides contiennent des matières organiques et des éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore, qui sont essentiels à la production agricole. Les biosolides contiennent également des oligoéléments comme le calcium, le magnésium, le cuivre et le zinc, qui sont aussi essentiels à la croissance des plantes.

De nombreuses mesures sont prises pour que l'épandage des biosolides soit à la fois bénéfique et sans risque. Le gouvernement de l'Ontario régit le traitement et l'épandage de biosolides, notamment grâce à la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*. Outre cette réglementation, la Ville d'Ottawa a approuvé des lignes directrices encore plus rigoureuses, qui intègrent des mesures de sécurité supplémentaires recommandées par le médecin chef en santé publique de la Ville d'Ottawa.

Comme d'autres engrais organiques, dont le fumier, les biosolides peuvent dégager des odeurs lors de l'épandage. Pour minimiser l'impact des odeurs pour les résidents du voisinage, les biosolides sont incorporés dans le sol dans les deux heures suivant l'épandage. Rendez-vous à ottawa.ca et tapez « biosolides » dans l'outil de recherche pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

La Ville a retenu les services de la société GFL Environmental Inc. pour gérer le programme d'épandage de biosolides, qui comprend le transport, l'épandage et l'incorporation des biosolides dans les terres agricoles.

Les activités d'épandage (livraison, épandage) se dérouleront cet été. Nous comptons commencer les travaux sur ce site au plus tôt le 4 août 2023, si le temps le permet. Ils ne devraient pas prendre plus de 3 jours.

Si votre terrain est adjacent au site, vous pouvez demander un échantillonnage gratuit de l'eau de votre puits. Le cas échéant, des échantillons seront prélevés avant et après l'épandage (soit dans les 4 semaines précédant les travaux et de 10 à 12 semaines après).




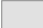

- Pour demander l'échantillonnage de l'eau de votre puits ou pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Erik Apedaile
Bureau : 613-260-2411, Sans frais : 877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- Pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Adriana Hulse, Coordonnatrice du Programme des Biosolides
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

SITE :
1531
Notification Map

-  Residence
-  Road
-  Surface Water
-  Spreadable Area
-  Setback Area (No Spreading)

1:4,000

DATE: 10 July 2023

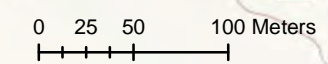


City of Ottawa Biosolids
Land Application Program

DRAWING NUMBER
1531-0723-01



1543 Botsford Street
Ottawa Ontario K1G 0P8



Resident Notification

Biosolids Land Application Program



NOTIFICATION

21 July 2023

**SUBJECT: LAND APPLICATION OF BIOSOLIDS — AN ORGANIC-RICH SOIL AMENDMENT
ALTERNATIVE TO COMMERCIAL FERTILIZERS.**

Dear Sir or Madam:

We wish to notify you that we plan to land-apply municipal biosolids on agricultural land located on Lots 9 & 10 Concession XVII Plantagenet (see attached map). Biosolids are a fertilizer and soil-building material produced from treated wastewater at the City of Ottawa's Robert O. Pickard Environmental Centre.

Biosolids contain organic matter and nutrients such as nitrogen and phosphorus, which are essential for crop production. Biosolids also contain micronutrients such as calcium, magnesium, copper and zinc, which are also essential for plant growth.

Many steps are taken to ensure that land application of biosolids is both safe and beneficial. The Government of Ontario has regulations governing the treatment and application of biosolids - including the Nutrient Management Act. Further to these requirements, the City has implemented enhanced guidelines that incorporate additional safeguards recommended by Ottawa's Medical Officer of Health.

Like other organic fertilizers, including manure, biosolids land application may result in odour during spreading. To minimise the impact of odours on nearby residents, biosolids are incorporated into the soil within 2 hours of spreading. Please visit ottawa.ca and search biosolids to find additional information on the program.

GFL Environmental Inc. has been contracted by the City of Ottawa to manage the land application of biosolids, which includes hauling, spreading and incorporating the biosolids on agricultural land.

Land application activities (delivery, spreading) will take place this summer. Depending upon weather conditions, we expect to start this site no earlier than 4 August 2023 and we anticipate that it will take no more than 3 days to complete.

If your property abuts the land application site you may request a free well sample. Samples will be taken both before and after land application (within four weeks prior to application, and between 10 and 12 weeks following land application).

- To request well water sampling or for more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Erik Apedaile
Office: 613-260-2411
Toll Free: 1-877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- For more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Adriana Hulse
Biosolids Program Coordinator
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

Cc: Mme. Josée Brizard, Clerk, Municipality of The Nation

Ref: 1723

AVIS

le 21 juillet 2023

OBJET: ÉPANDAGE DE BIOSOLIDES — UNE SOLUTION D'AMENDEMENT DU SOL RICHE EN MATIÈRES ORGANIQUES QUI REMPLACE LES ENGRAIS COMMERCIAUX.

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous aviser que nous avons l'intention d'épandre des biosolides municipaux sur les terres agricoles situées sur les lots 9 et 10 de la concession 17 Plantagenet (voir la carte ci-jointe). Les biosolides, qui sont utilisés pour la fertilisation et l'amendement du sol, sont produits à partir d'eaux usées traitées au Centre Environnemental Robert-O.-Pickard de la Ville d'Ottawa.

Les biosolides contiennent des matières organiques et des éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore, qui sont essentiels à la production agricole. Les biosolides contiennent également des oligoéléments comme le calcium, le magnésium, le cuivre et le zinc, qui sont aussi essentiels à la croissance des plantes.

De nombreuses mesures sont prises pour que l'épandage des biosolides soit à la fois bénéfique et sans risque. Le gouvernement de l'Ontario régit le traitement et l'épandage de biosolides, notamment grâce à la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*. Outre cette réglementation, la Ville d'Ottawa a approuvé des lignes directrices encore plus rigoureuses, qui intègrent des mesures de sécurité supplémentaires recommandées par le médecin chef en santé publique de la Ville d'Ottawa.

Comme d'autres engrais organiques, dont le fumier, les biosolides peuvent dégager des odeurs lors de l'épandage. Pour minimiser l'impact des odeurs pour les résidents du voisinage, les biosolides sont incorporés dans le sol dans les deux heures suivant l'épandage. Rendez-vous à ottawa.ca et tapez « biosolides » dans l'outil de recherche pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

La Ville a retenu les services de la société GFL Environmental Inc. pour gérer le programme d'épandage de biosolides, qui comprend le transport, l'épandage et l'incorporation des biosolides dans les terres agricoles.

Les activités d'épandage (livraison, épandage) se dérouleront cet été. Nous comptons commencer les travaux sur ce site au plus tôt le 4 août 2023, si le temps le permet. Ils ne devraient pas prendre plus de 3 jours.

Si votre terrain est adjacent au site, vous pouvez demander un échantillonnage gratuit de l'eau de votre puits. Le cas échéant, des échantillons seront prélevés avant et après l'épandage (soit dans les 4 semaines précédant les travaux et de 10 à 12 semaines après).

- Pour demander l'échantillonnage de l'eau de votre puits ou pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :




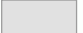

Erik Apedaile
Bureau : 613-260-2411, Sans frais : 877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- Pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Adriana Hulse, Coordonnatrice du Programme des Biosolides
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

Cc: Mme. Josée Brizard, Greffière, Municipalité de La Nation
Ref: 1723

SITE :
1723
Notification Map

-  Residence
-  Road
-  Surface Water
-  Spreadable Area
-  Setback Area (No Spreading)

1:6,000

DATE: 10 July 2023

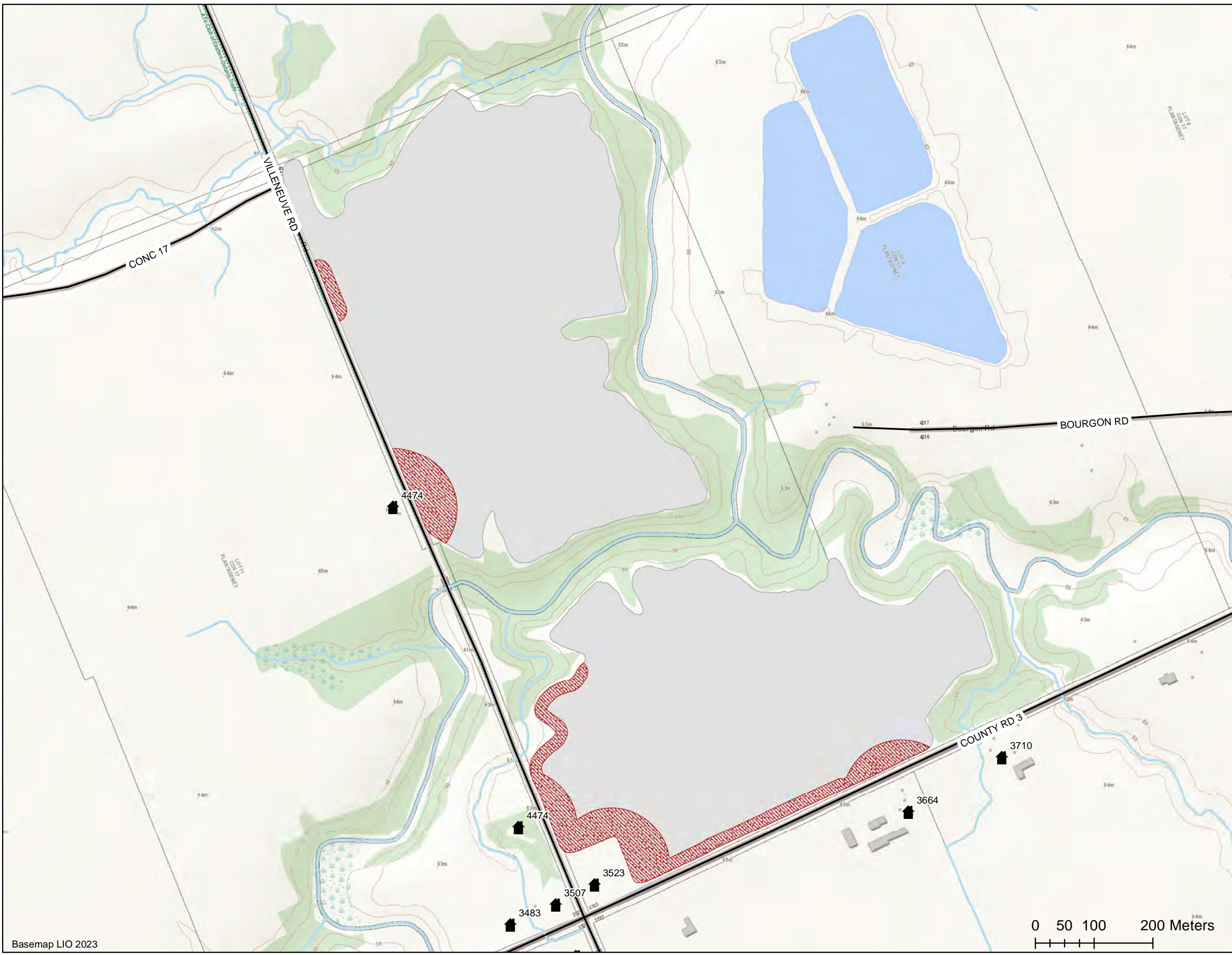


City of Ottawa Biosolids
Land Application Program

DRAWING NUMBER
1723-0723-01



1543 Botsford Street
Ottawa Ontario K1G 0P8



Resident Notification

Biosolids Land Application Program



NOTIFICATION

21 July 2023

**SUBJECT: LAND APPLICATION OF BIOSOLIDS — AN ORGANIC-RICH SOIL AMENDMENT
ALTERNATIVE TO COMMERCIAL FERTILIZERS.**

Dear Sir or Madam:

We wish to notify you that we plan to land-apply municipal biosolids on agricultural land located on Lots 20 & 21 Concession VII Caledonia (see attached map). Biosolids are a fertilizer and soil-building material produced from treated wastewater at the City of Ottawa's Robert O. Pickard Environmental Centre.

Biosolids contain organic matter and nutrients such as nitrogen and phosphorus, which are essential for crop production. Biosolids also contain micronutrients such as calcium, magnesium, copper and zinc, which are also essential for plant growth.

Many steps are taken to ensure that land application of biosolids is both safe and beneficial. The Government of Ontario has regulations governing the treatment and application of biosolids - including the Nutrient Management Act. Further to these requirements, the City has implemented enhanced guidelines that incorporate additional safeguards recommended by Ottawa's Medical Officer of Health.

Like other organic fertilizers, including manure, biosolids land application may result in odour during spreading. To minimise the impact of odours on nearby residents, biosolids are incorporated into the soil within 2 hours of spreading. Please visit ottawa.ca and search biosolids to find additional information on the program.

GFL Environmental Inc. has been contracted by the City of Ottawa to manage the land application of biosolids, which includes hauling, spreading and incorporating the biosolids on agricultural land.

Land application activities (delivery, spreading) will take place this summer. Depending upon weather conditions, we expect to start this site no earlier than 4 August 2023 and we anticipate that it will take no more than 3 days to complete.

If your property abuts the land application site you may request a free well sample. Samples will be taken both before and after land application (within four weeks prior to application, and between 10 and 12 weeks following land application).

- To request well water sampling or for more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Erik Apedaile
Office: 613-260-2411
Toll Free: 1-877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- For more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Adriana Hulse
Biosolids Program Coordinator
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

Cc: Mme. Josée Brizard, Clerk, Municipality of The Nation

Ref: 1734

AVIS

le 21 juillet 2023

OBJET: ÉPANDAGE DE BIOSOLIDES — UNE SOLUTION D'AMENDEMENT DU SOL RICHE EN MATIÈRES ORGANIQUES QUI REMPLACE LES ENGRAIS COMMERCIAUX.

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous aviser que nous avons l'intention d'épandre des biosolides municipaux sur les terres agricoles situées sur les lots 20 et 21 de la concession 7 Caledonia (voir la carte ci-jointe). Les biosolides, qui sont utilisés pour la fertilisation et l'amendement du sol, sont produits à partir d'eaux usées traitées au Centre Environnemental Robert-O.-Pickard de la Ville d'Ottawa.

Les biosolides contiennent des matières organiques et des éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore, qui sont essentiels à la production agricole. Les biosolides contiennent également des oligoéléments comme le calcium, le magnésium, le cuivre et le zinc, qui sont aussi essentiels à la croissance des plantes.

De nombreuses mesures sont prises pour que l'épandage des biosolides soit à la fois bénéfique et sans risque. Le gouvernement de l'Ontario régit le traitement et l'épandage de biosolides, notamment grâce à la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*. Outre cette réglementation, la Ville d'Ottawa a approuvé des lignes directrices encore plus rigoureuses, qui intègrent des mesures de sécurité supplémentaires recommandées par le médecin chef en santé publique de la Ville d'Ottawa.

Comme d'autres engrais organiques, dont le fumier, les biosolides peuvent dégager des odeurs lors de l'épandage. Pour minimiser l'impact des odeurs pour les résidents du voisinage, les biosolides sont incorporés dans le sol dans les deux heures suivant l'épandage. Rendez-vous à ottawa.ca et tapez « biosolides » dans l'outil de recherche pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

La Ville a retenu les services de la société GFL Environmental Inc. pour gérer le programme d'épandage de biosolides, qui comprend le transport, l'épandage et l'incorporation des biosolides dans les terres agricoles.

Les activités d'épandage (livraison, épandage) se dérouleront cet été. Nous comptons commencer les travaux sur ce site au plus tôt le 4 août 2023, si le temps le permet. Ils ne devraient pas prendre plus de 3 jours.

Si votre terrain est adjacent au site, vous pouvez demander un échantillonnage gratuit de l'eau de votre puits. Le cas échéant, des échantillons seront prélevés avant et après l'épandage (soit dans les 4 semaines précédant les travaux et de 10 à 12 semaines après).






- Pour demander l'échantillonnage de l'eau de votre puits ou pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Erik Apedaile
Bureau : 613-260-2411, Sans frais : 877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- Pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Adriana Hulse, Coordonnatrice du Programme des Biosolides
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

SITE :
1734
Notification Map

-  Residence
-  Road
-  Surface Water
-  Spreadable Area
-  Setback Area (No Spreading)

1:5,000

DATE: 10 July 2023

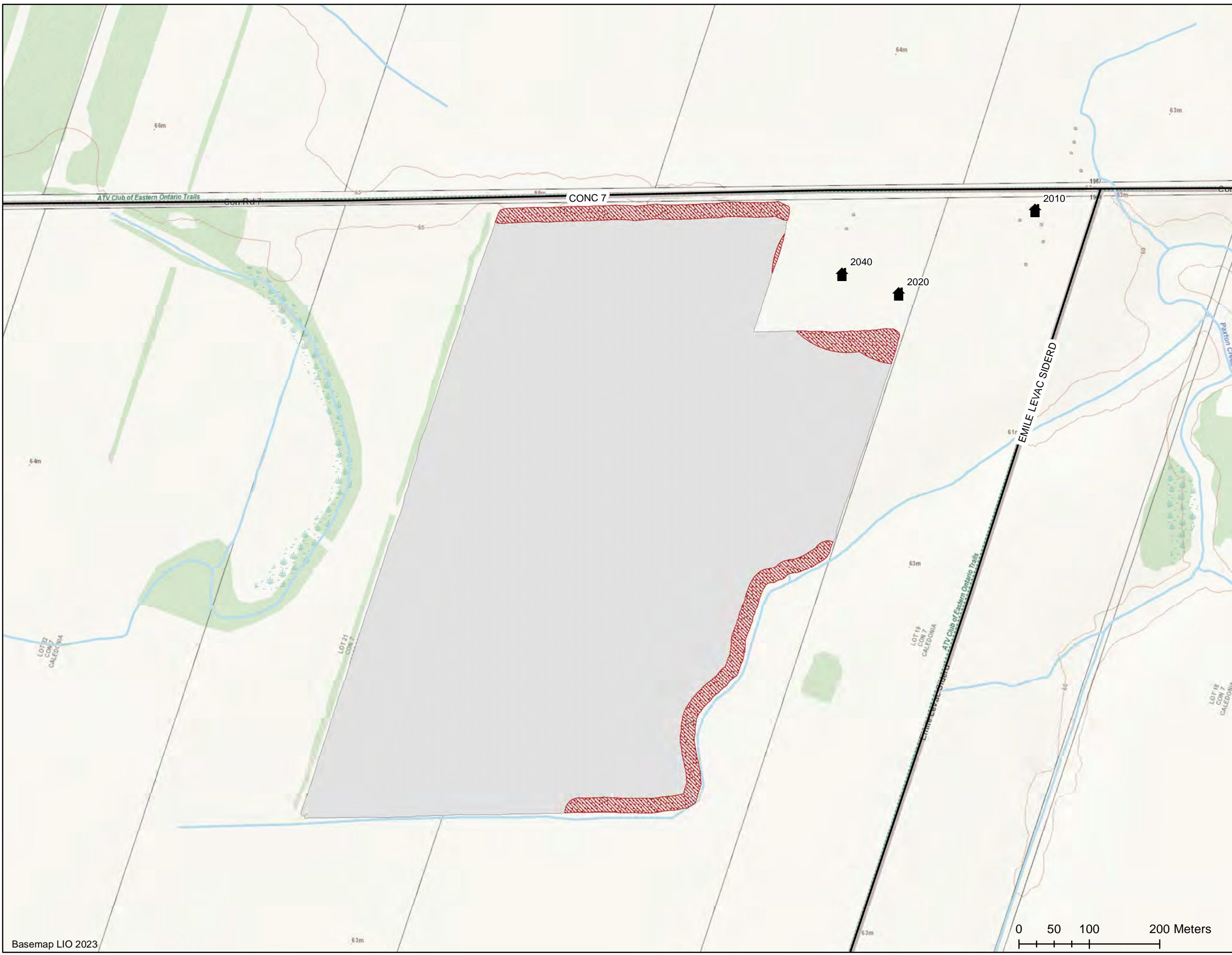


City of Ottawa Biosolids
Land Application Program

DRAWING NUMBER
1734-0723-01



1543 Botsford Street
Ottawa Ontario K1G 0P8



Resident Notification

Biosolids Land Application Program



NOTIFICATION

21 July 2023

**SUBJECT: LAND APPLICATION OF BIOSOLIDS — AN ORGANIC-RICH SOIL AMENDMENT
ALTERNATIVE TO COMMERCIAL FERTILIZERS.**

Dear Sir or Madam:

We wish to notify you that we plan to land-apply municipal biosolids on agricultural land located on Lots 3-5 Concession VIII Cambridge (see attached map). Biosolids are a fertilizer and soil-building material produced from treated wastewater at the City of Ottawa's Robert O. Pickard Environmental Centre.

Biosolids contain organic matter and nutrients such as nitrogen and phosphorus, which are essential for crop production. Biosolids also contain micronutrients such as calcium, magnesium, copper and zinc, which are also essential for plant growth.

Many steps are taken to ensure that land application of biosolids is both safe and beneficial. The Government of Ontario has regulations governing the treatment and application of biosolids - including the Nutrient Management Act. Further to these requirements, the City has implemented enhanced guidelines that incorporate additional safeguards recommended by Ottawa's Medical Officer of Health.

Like other organic fertilizers, including manure, biosolids land application may result in odour during spreading. To minimise the impact of odours on nearby residents, biosolids are incorporated into the soil within 2 hours of spreading. Please visit ottawa.ca and search biosolids to find additional information on the program.

GFL Environmental Inc. has been contracted by the City of Ottawa to manage the land application of biosolids, which includes hauling, spreading and incorporating the biosolids on agricultural land.

Land application activities (delivery, spreading) will take place this summer. Depending upon weather conditions, we expect to start this site no earlier than 4 August 2023 and we anticipate that it will take no more than 5 days to complete.

If your property abuts the land application site you may request a free well sample. Samples will be taken both before and after land application (within four weeks prior to application, and between 10 and 12 weeks following land application).

- To request well water sampling or for more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Erik Apedaile
Office: 613-260-2411
Toll Free: 1-877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- For more information about the City's biosolids beneficial use program, please contact:

Adriana Hulse
Biosolids Program Coordinator
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca

Cc: Mme. Josée Brizard, Clerk, Municipality of The Nation

Ref: 1817

AVIS

le 21 juillet 2023

OBJET: ÉPANDAGE DE BIOSOLIDES — UNE SOLUTION D'AMENDEMENT DU SOL RICHE EN MATIÈRES ORGANIQUES QUI REMPLACE LES ENGRAIS COMMERCIAUX.

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous aviser que nous avons l'intention d'épandre des biosolides municipaux sur les terres agricoles situées sur les lots 3-5 de la concession 8 Cambridge (voir la carte ci-jointe). Les biosolides, qui sont utilisés pour la fertilisation et l'amendement du sol, sont produits à partir d'eaux usées traitées au Centre Environnemental Robert-O.-Pickard de la Ville d'Ottawa.

Les biosolides contiennent des matières organiques et des éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore, qui sont essentiels à la production agricole. Les biosolides contiennent également des oligoéléments comme le calcium, le magnésium, le cuivre et le zinc, qui sont aussi essentiels à la croissance des plantes.

De nombreuses mesures sont prises pour que l'épandage des biosolides soit à la fois bénéfique et sans risque. Le gouvernement de l'Ontario régit le traitement et l'épandage de biosolides, notamment grâce à la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs*. Outre cette réglementation, la Ville d'Ottawa a approuvé des lignes directrices encore plus rigoureuses, qui intègrent des mesures de sécurité supplémentaires recommandées par le médecin chef en santé publique de la Ville d'Ottawa.

Comme d'autres engrais organiques, dont le fumier, les biosolides peuvent dégager des odeurs lors de l'épandage. Pour minimiser l'impact des odeurs pour les résidents du voisinage, les biosolides sont incorporés dans le sol dans les deux heures suivant l'épandage. Rendez-vous à ottawa.ca et tapez « biosolides » dans l'outil de recherche pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

La Ville a retenu les services de la société GFL Environmental Inc. pour gérer le programme d'épandage de biosolides, qui comprend le transport, l'épandage et l'incorporation des biosolides dans les terres agricoles.

Les activités d'épandage (livraison, épandage) se dérouleront cet été. Nous comptons commencer les travaux sur ce site au plus tôt le 4 août 2023, si le temps le permet. Ils ne devraient pas prendre plus de 5 jours.

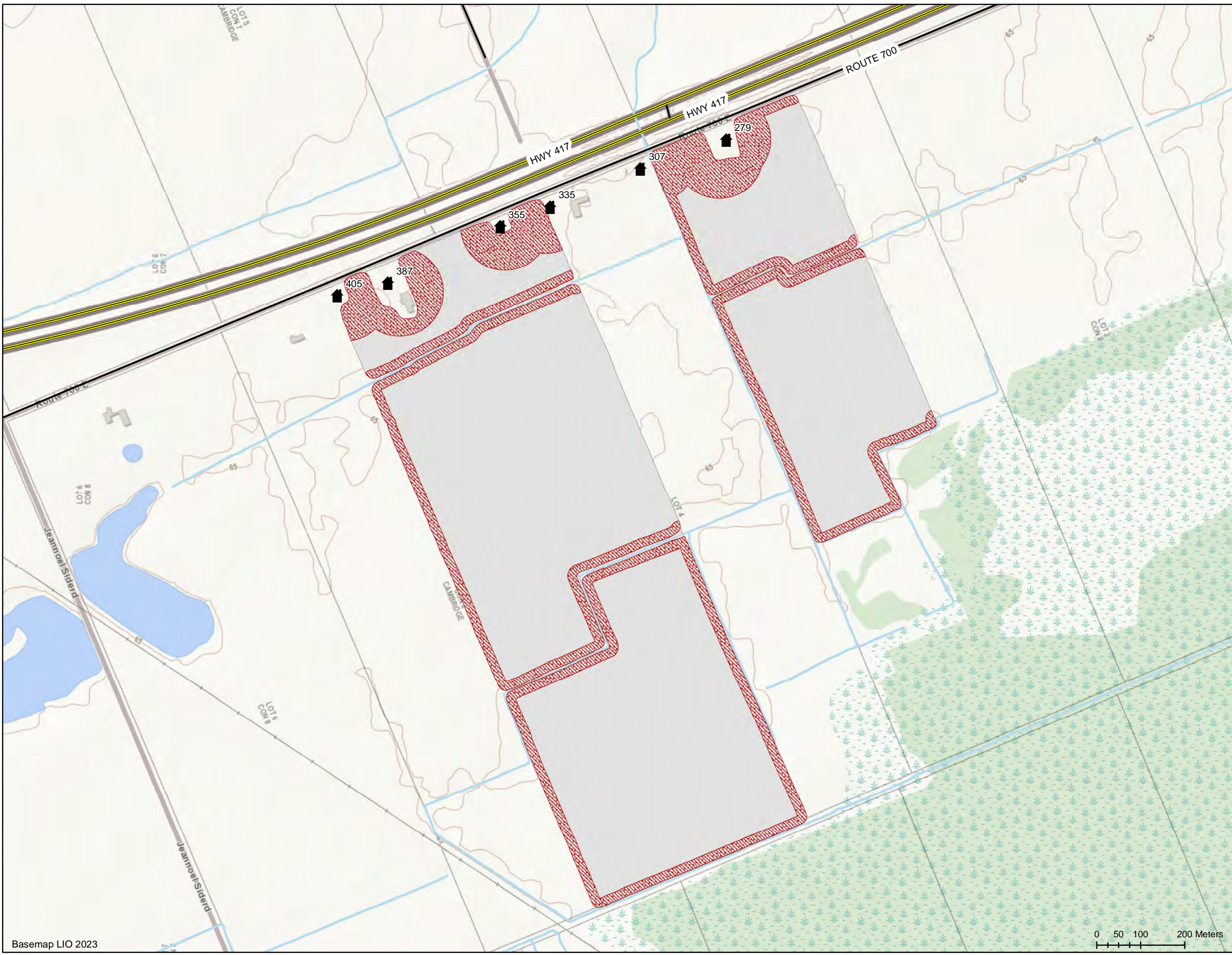
Si votre terrain est adjacent au site, vous pouvez demander un échantillonnage gratuit de l'eau de votre puits. Le cas échéant, des échantillons seront prélevés avant et après l'épandage (soit dans les 4 semaines précédant les travaux et de 10 à 12 semaines après).

- Pour demander l'échantillonnage de l'eau de votre puits ou pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :





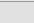

Erik Apedaile
Bureau : 613-260-2411, Sans frais : 877-360-3830
biosolids@apedaile.ca

- Pour en savoir plus sur le programme d'épandage de biosolides de la Ville d'Ottawa, veuillez communiquer avec :

Adriana Hulse, Coordonnatrice du Programme des Biosolides
613-580-2424 ext: 23364
adriana.hulse@ottawa.ca



SITE :
1817
Notification Map

-  Residence
-  Road
-  Hwy 417
-  Surface Water
-  Spreadable Area
-  Setback Area (No Spreading)

1:8,000
DATE: 10 July 2023

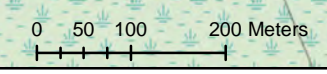


City of Ottawa Biosolids
Land Application Program

DRAWING NUMBER
1817-0723-01



1543 Botsford Street
Ottawa Ontario K1G 0P8



Resident Notification

Biosolids Land Application Program



August 3, 2023

In This Issue

- Join ROMA meeting on *Rural Drainage Act* dispute with national railways.
- Municipal Information & Data Analysis System (MIDAS) upgrade.
- Ontario Anti-Hate Security and Prevention Grant.
- Release of public information service.
- Housing Accelerator Portal now open.
- AMO 2023 is less than a month away - Register today!
- LAS & IPE 2023 Risk Symposium - Are you safe?
- Registration for the one of a kind AMO-LAS Energy Symposium is open!
- LAS one step closer to speed camera program.
- Learn with LAS at the Conference!
- Mental health in later life: multilingual handouts.
- Careers: LAS, Simcoe, Sioux Lookout, Haliburton, and Niagara Region.

AMO Matters

On August 21 at 6 pm, join ROMA Chair and others, in London at the RBC Place, to discuss the ongoing dispute between rural municipalities CN, CP and VIA rail regarding the *Drainage Act*. Learn more [here](#).

AMO is pleased to launch a refresh of the [Municipal Information & Data Analysis System](#) (MIDAS). MIDAS is a web-based tool that provides access to the Financial Information Returns (FIRs) to all Ontario municipalities. The FIR is the main data collection tool used by the Ministry of Municipal Affairs and Housing to collect financial and statistical information on municipalities.

Provincial Matters*

The Ontario government is providing one-time grants of up to \$10,000 to help faith-based, cultural, 2SLGBTQQIA+, First Nations, Inuit, Métis and Urban Indigenous organizations and communities to enhance or implement measures to ensure community spaces remain safe and secure from hate-motivated incidents. [Applications are open for 2023-2024](#). The deadline to apply: September 12, 11:59 p.m. EDT.

The [Technical Standards and Safety Authority](#) (TSSA) is Ontario's public safety regulator. TSSA releases public information (e.g., licence statuses or devices at a location) per its privacy codes. [Click here](#) to request a release.

Federal Matters

The CMHC Housing Accelerator Fund is now accepting applications! Details are on the [CMHC website](#). Applications are due August 18.

Eye on Events

AMO is excited about this year's Conference hosted by the City of London at RBC

Place London and DoubleTree by Hilton, August 20-23. View the preliminary [program](#) and [register](#) now for this important event.

Join Local Authority Services (LAS) and Intact Public Entities (IPE) in discussion on Navigating the Road to Resilience in examination of critical municipal risk issues such as climate resiliency, cyber security, risk data management and more. [Register today](#) for all you need to know on municipal risk management - deadline: September 27.

AMO and Local Authority Services (LAS) are pleased to be hosting the 2023 Municipal Energy Symposium on November 2-3 at the Novotel Centre Toronto. [Registration](#) is now open. Space is limited.

LAS

LAS and the City of Barrie [partnering](#) to help more Ontario municipalities improve public safety and slow down motorists through the use of speed enforcement cameras in designated safety zones.

LAS staff are gearing up to bring you a busy day of sessions on the Tuesday at the [AMO Conference](#). We'll start with a breakfast session on ASE, and then a lunch session on ESG. Throughout the event, we'll also be part of others on Energy, Cyber Security and Building Permits. Check out the [Conference program](#) for all the details.

Municipal Wire*

The 'Understanding mental health and well-being in later life' project team at CAMH has developed a series of evidence-based handouts for adults 65 and older to raise their awareness of mental health and addiction issues. These handouts are available in twelve languages. [Access here](#).

Careers

[Program Manager - Local Authority Services \(LAS\)](#). Responsible for the overall administration, marketing, and growth of programs (ONE Investment, Natural Gas, Electricity), and management of customer relationships. Apply to careers@amo.on.ca by August 4.

[County Clerk, Director of Statutory Services & Archives - County of Simcoe](#).

Supervises and directs programs and services, as well as the corporate records and information management, access and privacy under both MFIPPA and PHIPA, policy and accessibility programs. [Apply online](#) by August 11.

[Chief Administrative Officer/Clerk - County of Haliburton](#). Responsible for the efficient and effective administration of all departments and resources of the County. Apply to shume@haliburtoncounty.ca by August 17.

[Chief Administrative Officer - Municipality of Sioux Lookout](#). Responsible for the strategic leadership and efficient delivery of all the Municipality's administrative and operational services. Apply to careers@waterhousesearch.net quoting project SL-CAO by August 25.

[Legal Counsel - Niagara Region](#). Responsible for providing legal advice and support on a wide variety of matters to the staff and Council of The Regional Municipality of Niagara. [Apply online](#) by August 25.

About AMO

AMO is a non-profit organization representing almost all of Ontario's 444 municipal governments. AMO

supports strong and effective municipal government in Ontario and promotes the value of municipal government as a vital and essential component of Ontario's and Canada's political system. Follow [@AMOPolicy](#) on Twitter!

AMO Contacts

[AMO Watchfile](#) Tel: 416.971.9856

[Conferences/Events](#)

[Policy and Funding Programs](#)

[LAS Local Authority Services](#)

[MEPCO Municipal Employer Pension Centre of Ontario](#)

[ONE Investment](#)

[Media Inquiries](#)

[Municipal Wire, Career/Employment and Council Resolution Distributions](#)

AMO's Partners



*Disclaimer: The Association of Municipalities of Ontario (AMO) is unable to provide any warranty regarding the accuracy or completeness of third-party submissions. Distribution of these items does not imply an endorsement of the views, information or services mentioned.



Please consider the environment
before printing this.

Association of Municipalities of Ontario
200 University Ave. Suite 801, Toronto ON Canada M5H 3C6
To unsubscribe, please [click here](#)





July 20, 2023

In This Issue

- ROMA encourages rural municipalities to apply for Housing Accelerator Fund.
- Municipal Information & Data Analysis System (MIDAS) upgrade.
- Provide your feedback on AMO's digital communications.
- MPAC Board positions - Call for expressions of interest.
- AMO 2023 is just over a month away - Register today!
- Take advantage of Land Use Planning Training at the AMO Conference.
- LAS & IPE 2023 Risk Symposium - Are you safe?
- Registration for the one of a kind AMO-LAS Energy Symposium is open!
- Blog: LAS Goes on a Road Trip.
- Careers.

AMO Matters

The Rural Ontario Municipal Association (ROMA) wants to make sure that rural, small and northern communities consider applying for the [Housing Accelerator Fund](#) by August 18. Don't miss this opportunity! Questions, call CMHA 1-800-668-2642 or [email](#). ROMA is interested in [hearing](#) from members who will be and are considering submitting an application.

AMO is pleased to, in the coming weeks, launch a refresh of the [Municipal Information & Data Analysis System](#) (MIDAS). For current users, login will remain the same, however, you will need to save any reports you have saved in the current system as they will not be migrated to the new MIDAS.

Please complete this [six-minute survey](#) on AMO's brand and digital communications. Help AMO shape our future brand and member engagement!

AMO has issued a call for expression of interests for building the AMO 2024 list of nominees for the Municipal Property Assessment Corporation (MPAC) Board of Directors. Application deadline has been extended - [apply now](#).

Eye on Events

AMO is excited about this year's Conference hosted by the City of London at RBC Place London and DoubleTree by Hilton, August 20-23. View the preliminary [program](#) and [register](#) now for this important event.

We are offering a number of training opportunities focused on both the fundamentals of land use planning and strategic decision making at this year's conference, Saturday, August 19 and Sunday, August 20. [Register today](#) for one of the limited spots.

Join Local Authority Services (LAS) and Intact Public Entities (IPE) in discussion on Navigating the Road to Resilience in examination of critical municipal risk issues such as climate resiliency, cyber security, risk data management and more. [Register today](#).

for all you need to know on municipal risk management - deadline: September 27.

AMO and Local Authority Services (LAS) are pleased to be hosting the 2023 Municipal Energy Symposium on November 2-3 at the Novotel Centre Toronto. [Registration](#) is now open. Space is limited.

LAS

LAS' Municipal Program Specialist writes about his spring outreach road trip visiting many scenic municipalities in Ontario. Read more [here](#).

Careers

[Program Manager - Local Authority Services \(LAS\)](#). Responsible for the overall administration, marketing, and growth of programs (ONE Investment, Natural Gas, Electricity), and management of customer relationships. Apply to careers@amo.on.ca by August 4.

[Strategic Initiatives Manager - Niagara Region](#). Responsible for providing quality business, policy and strategic analysis and consultation to advance corporate priorities. [Apply online](#) by July 26.

[Director of Planning - Township of Georgian Bay](#). Involved in departmental goal setting and budget preparation and monitoring, Council report creation and presentation. Apply to jobs@gbtownship.ca by August 6.

[Chief Administrative Officer - Township of Russell](#). Responsible for providing strategic leadership and direction in the development and execution of administrative and operational policies, procedures and initiatives. Apply to jobs.emplois@russell.ca by August 4.

[Chief Administrative Officer - Town of Fort Frances](#). Responsible for the strategic planning, development, coordination, and leadership in the delivery of services. Apply to jobs@fortfrances.ca by August 20.

[Commissioner, Community and Operations Services - City of Oshawa](#). Responsible for providing innovative vision and strategic direction to the Community and Operations Services Department. [Apply online](#) by August 18.

[Supervisor, Stores - Town of Oakville](#). Supervises all activities of the Central Stores functions. [Apply online](#) by July 29.

[Chief Administrative Officer/Clerk - County of Haliburton](#). Perform all duties pursuant to the provisions of the *Municipal Act*, the Procedural Bylaw and Delegation of Authority By-law. Apply to shume@haliburtoncounty.ca by August 17.

[Director, Business Intelligence & System Planning - County of Simcoe](#). Responsible for leading the strategic policy development, service planning, data and quality assurance, and risk management. [Apply online](#) by July 26.

[Engineering Technician II - County of Simcoe](#). Conduct engineering reviews including, but not limited to, environmental assessments, traffic control, storm water management, road design and more. [Apply online](#) by August 1.

About AMO

AMO is a non-profit organization representing almost all of Ontario's 444 municipal governments. AMO supports strong and effective municipal government in Ontario and promotes the value of municipal

government as a vital and essential component of Ontario's and Canada's political system. Follow [@AMOPolicy](#) on Twitter!

AMO Contacts

[AMO Watchfile](#) Tel: 416.971.9856

[Conferences/Events](#)

[Policy and Funding Programs](#)

[LAS Local Authority Services](#)

[MEPCO Municipal Employer Pension Centre of Ontario](#)

[ONE Investment](#)

[Media Inquiries](#)

[Municipal Wire, Career/Employment and Council Resolution Distributions](#)

AMO's Partners



*Disclaimer: The Association of Municipalities of Ontario (AMO) is unable to provide any warranty regarding the accuracy or completeness of third-party submissions. Distribution of these items does not imply an endorsement of the views, information or services mentioned.



Please consider the environment
before printing this.

Association of Municipalities of Ontario
200 University Ave., Suite 801, Toronto ON Canada M5H 3C6
To unsubscribe, please [click here](#)





July 27, 2023

In This Issue

- Municipal Information & Data Analysis System (MIDAS) upgrade.
- MPAC Board positions - Call for expressions of interest.
- Ontario Anti-Hate Security and Prevention Grant.
- Release of public information service.
- Housing Accelerator Portal now open.
- AMO 2023 is less than a month away - Register today!
- LAS & IPE 2023 Risk Symposium - Are you safe?
- Registration for the one of a kind AMO-LAS Energy Symposium is open!
- LAS and Partners at the AMO Conference.
- The heat is on!
- Gravel road assessments now available through LAS.
- Careers: LAS, Durham Region, Drummond/North Elmsley and Brampton.

AMO Matters

AMO is pleased to, in the coming weeks, launch a refresh of the [Municipal Information & Data Analysis System](#) (MIDAS). For current users, login will remain the same, however, you will need to save any reports you have saved in the current system as they will not be migrated to the new MIDAS.

AMO has issued a call for expression of interests for building the AMO 2024 list of nominees for the Municipal Property Assessment Corporation (MPAC) Board of Directors. Application deadline has been extended - [apply now](#).

Provincial Matters*

The Ontario government is providing one-time grants of up to \$10,000 to help faith-based, cultural, 2SLGBTQQIA+, First Nations, Inuit, Métis and Urban Indigenous organizations and communities to enhance or implement measures to ensure community spaces remain safe and secure from hate-motivated incidents. [Applications are open for 2023-2024](#). The deadline to apply: September 12, 11:59 p.m. EDT.

The [Technical Standards and Safety Authority](#) (TSSA) is Ontario's public safety regulator. TSSA releases public information (e.g., licence statuses or devices at a location) per its privacy codes. [Click here](#) to request a release.

Federal Matters

The CMHC Housing Accelerator Fund is now accepting applications! Details are on the [CMHC website](#). Applications are due August 18.

Eye on Events

AMO is excited about this year's Conference hosted by the City of London at RBC Place London and DoubleTree by Hilton, August 20-23. View the preliminary [program](#)

and [register](#) now for this important event.

Join Local Authority Services (LAS) and Intact Public Entities (IPE) in discussion on Navigating the Road to Resilience in examination of critical municipal risk issues such as climate resiliency, cyber security, risk data management and more. [Register today](#) for all you need to know on municipal risk management - deadline: September 27.

AMO and Local Authority Services (LAS) are pleased to be hosting the 2023 Municipal Energy Symposium on November 2-3 at the Novotel Centre Toronto. [Registration](#) is now open. Space is limited.

LAS

LAS and our partners are excited to see you at the [AMO Conference](#) in less than a month. Come see us at booth 500 during the tradeshow and be sure to visit our 25 partners as well. See how many you can find! Stay tuned here to learn how else we are involved.

With colder fall temperatures approaching, it's time to think about heating budgets for your municipality. Take advantage of our [Natural Gas](#) program and stay warm this winter. [Contact Fern](#) for more information.

The [LAS Road & Sidewalk Assessment](#) program has expanded to include gravel roads! Keep your rural roads in good shape and meet your asset management obligations. [Contact Tanner](#) to learn more.

Careers

[Program Manager - Local Authority Services \(LAS\)](#). Responsible for the overall administration, marketing, and growth of programs (ONE Investment, Natural Gas, Electricity), and management of customer relationships. Apply to careers@amo.on.ca by August 4.

[Director, Affordable Housing Development and Renewal - Durham Region](#). Responsible for the development and implementation of projects and programs designed to increase the supply of affordable, suitable and sustainable supply of housing. [Apply online](#) by August 24.

[Public Works Manager - Township of Drummond/North Elmsley](#). Take charge of strategic leadership, administrative management, and the overall operations of the Public Works Department. Apply to jlaidlaw@dnetownship.ca by August 10.

[Mechanical Inspector, Plumbing - City of Brampton](#). Performs plumbing and on-site sewage inspections to ensure construction and installations meet all referenced standards set by the Ontario Building Code as well as plans, specifications, documents and applicable laws and by-laws. [Apply online](#) by August 9.

About AMO

AMO is a non-profit organization representing almost all of Ontario's 444 municipal governments. AMO supports strong and effective municipal government in Ontario and promotes the value of municipal government as a vital and essential component of Ontario's and Canada's political system. Follow [@AMOPolicy](#) on Twitter!

AMO Contacts

[AMO Watchfile](#) Tel: 416.971.9856
[Conferences/Events](#)

[Policy and Funding Programs](#)

[LAS Local Authority Services](#)

[MEPCO Municipal Employer Pension Centre of Ontario](#)

[ONE Investment](#)

[Media Inquiries](#)

[Municipal Wire, Career/Employment and Council Resolution Distributions](#)

AMO's Partners



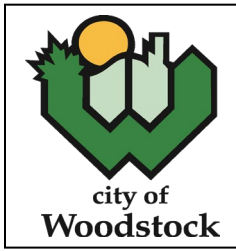
*Disclaimer: The Association of Municipalities of Ontario (AMO) is unable to provide any warranty regarding the accuracy or completeness of third-party submissions. Distribution of these items does not imply an endorsement of the views, information or services mentioned.



Please consider the environment
before printing this.

Association of Municipalities of Ontario
200 University Ave. Suite 801, Toronto ON Canada M5H 3C6
To unsubscribe, please [click here](#)





Office of the City Clerk
Woodstock City Hall
P.O. Box 1539
500 Dundas Street
Woodstock, ON
N4S 0A7
Telephone (519) 539-1291

July 25, 2023

The Honourable Doug Ford
Premier of Ontario
Legislative Building
Queen's Park
Toronto ON M7A 1A1

Via e-mail – premier@ontario.ca

Re: Safe and respectful workplace

At the Woodstock City Council meeting of July 13, 2023, the following resolution was passed:

“Whereas, all Ontarians deserve and expect a safe and respectful workplace;

Whereas, municipal governments, as the democratic institutions most directly engaged with Ontarians need respectful discourse;

Whereas, several incidents in recent years of disrespectful behaviour and workplace harassment have occurred amongst members of municipal councils;

Whereas, these incidents seriously and negatively affect the people involved and lower public perceptions of local governments;

Whereas, municipal Codes of Conduct are helpful tools to set expectations of council member behaviour;

Whereas, municipal governments do not have the necessary tools to adequately enforce compliance with municipal Codes of Conduct;

Now, therefore be it resolved that the City of Woodstock supports the call of the Association of Municipalities of Ontario for the Government of Ontario to introduce legislation to strengthen municipal Codes of Conduct and compliance with them in consultation with municipal governments;

And further be it resolved that the legislation encompass the Association of Municipalities of Ontario's recommendations for:

- Updating municipal Codes of Conduct to account for workplace safety and harassment
- Creating a flexible administrative penalty regime, adapted to the local economic and financial circumstances of municipalities across Ontario
- Increasing training of municipal Integrity Commissioners to enhance consistency of investigations and recommendations across the province
- Allowing municipalities to apply to a member of the judiciary to remove a sitting member if recommended through the report of a municipal Integrity Commissioner
- Prohibit a member so removed from sitting for election in the term of removal and the subsequent term of office.

And further that this resolution be circulated to the Honourable Doug Ford, Premier of Ontario; the Honourable Steve Clark, Ministry of Municipal Affairs and Housing; the Honourable Ernie Hardeman, Oxford MPP; Charmaine Williams, Associate Minister of Women's Social and Economic Opportunity; the Association of Municipalities of Ontario; and all Ontario Municipalities."

Yours Truly,



Amelia Humphries
Deputy Chief Administrative Officer/City Clerk

Cc: (via email)

The Honourable Steve Clark, Minister of Municipal Affairs and Housing of Ontario - minister.mah@ontario.ca

The Honourable Peter Bethlenfalvy, Minister of Finance of Ontario – peter.bethlenfalvy@pc.ola.org

The Honourable Ernie Hardeman, Oxford MPP - ernie.hardemanco@pc.ola.org

The Honourable Charmaine Williams, Minister of Women's social and Economic Opportunity - Charmaine.williams@PC.ola.org

Association of Municipalities Ontario – amo@amo.on.ca



UN TOIT POUR TOUS- PRÉVENTION DE L'ITINÉRANCE PRESCOTT- RUSSELL

STATISTIQUES

•
AOÛT 2023

Présentation à la communauté

Un remerciement particulier pour votre accueil et participation lors de nos présentations. Nous sommes fiers de vous avoir comme partenaire communautaire.

Équipe sur le terrain

Nous avons débuté les visites sur le terrain dans la ville d'Hawkesbury pour mieux connaître les personnes sans-abris. L'équipe est formée de Nadia Séguin (Comtés unis de Prescott et Russell — Services de logement), Patrick Blanchette (Paramédics communautaires), Mario Gratton (Police provinciale de l'Ontario) et Franz Neveu (Équipe mobile en intervention de crise (ÉMIC).

L'équipe a pu soutenir plusieurs personnes sans-abris avec des sacs de produits d'hygiène, des boissons hydratantes, des soins en médecine communautaire et des interventions individualisées.

Vous pouvez nous aider en :

- ❖ Envoyant des références directement à l'équipe.
- ❖ Sensibiliser votre clientèle, vos citoyens et membre de vos familles à l'identification d'emplacement dans votre région où pourrait se réfugier des personnes sans-abris. Nous avons besoin de vos yeux sur le terrain.



Les statistiques sont basées sur 35 personnes sans-abri en date d'aujourd'hui par genre

- 13 femmes et 22 hommes
- 26 adultes, 7 familles avec enfant(s) et 2 couples
- 18 « couch surfing », 14 à l'extérieur et 3 en résidence ou hébergement.
- 3 Régime de Pension Canada, 13 Ontario au travail, 16 Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, 1 emploi à temps partiel, 1 emploi à temps plein et 1 aucun revenu.
- 2 problèmes interpersonnels, 10 problèmes familiaux, 5 problèmes de santé, 3 problèmes judiciaires, 4 problèmes financiers et 15 de logements.

Pour nous joindre :

Manon Lalonde : 613-675-4661

Nadia Séguin : 613-363-2954

BNL.LPN@prescott-russell.on.ca

Télécopieur : 1-877-844-9797



FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE / REFERRAL FORM

LISTE PAR NOM SANS-ABRI / HOMELESSNESS BY-NAME LIST

Comtés unis de Prescott-Russell
59, rue Court, C.P. 303
L'Original, ON K0B 1K0
613-675-4661 / BNL.LPN@prescott-russell.on.ca
FAX: 1-877-844-9797

SOURCE DE RÉFÉRENCE / REFERRAL SOURCE:

Agence / Agency: _____
Personne contacte/Contact Name: _____
Téléphone/ Phone Number: _____
Date de référence/Referral date: _____

INFORMATION :

Nom / Name : _____
Date de naissance/ Date of birth : _____
Téléphone/Phone number : _____
Courriel/Email : _____

Language : _____ Français/French
 _____ Anglais/English
 _____ Autre/other _____

Situation actuelle/ Current Situation :

Personne à contacter si différente du client/ Person to Contact if Different from Client :

Téléphone / Phone Number : _____
Lien/Relationship : _____



Résolution: 2023-72
Titre: Résolution de membre présentée par le maire Mario Zanth et appuyée du conseiller Kyle Cyr au sujet d'une étude sur la rivière des Outaouais
Date: le 12 juillet 2023

Proposée par Mario Zanth
Appuyée par Kyle Cyr

ATTENDU QUE la période de crue printanière de la rivière des Outaouais a été instable au cours des sept (7) dernières années en raison des défis de gestion découlant des changements climatiques et du développement dans son bassin; et

ATTENDU QUE des inondations majeures ont eu lieu en 2017, 2019 et 2023, touchant de nombreux résidents et municipalités; et

ATTENDU QUE les municipalités le long de la rivière des Outaouais sont préoccupées par la période de crue et l'incapacité à gérer la rivière, ainsi que par ses impacts sur les résidents et les municipalités; et

ATTENDU QU'une étude exhaustive doit être entreprise pour développer les outils et les pratiques de gestion appropriés afin de réduire les cas d'inondation de la rivière des Outaouais;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland demande au ministre de la protection civile de mener une étude indépendante de la rivière des Outaouais et de ses affluents et bassins afin de fournir à la Commission de planification de la rivière des Outaouais de meilleurs outils pour adapter la rivière à l'influence des changements climatiques et aux impacts du développement; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland demande également la création d'un conseil consultatif transfrontalier représentant les municipalités en soutien à cette pétition, chargé de superviser la portée des travaux de l'étude et de donner son avis sur les options d'implantation proposées; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette pétition soit envoyée à toutes les municipalités le long

des deux cotés de la rivière des Outaouais en vue de leur appui.

ADOPTÉE

Maryse St-Pierre/Greffière adjointe